

The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 0003, 18 Mars 1843, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 0003, 18 Mars 1843

Author: Various

Release Date: August 30, 2010 [EBook #33590]

Language: French

Credits: Produced by Régnald Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0003, 18 MARS 1843

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris.--3 mois, 8 fr.--6 mois, 16 fr.--Un an, 30 fr.
Prix de chaque N^o, 75 c.--La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

N^o 3. Vol. I.--SAMEDI 18 Ab. pour les Dép.--3 mois, 9 fr.--6 mois, 17 fr.--Un an, 32 fr.
MARS 1843. Bureaux, rue de Ab. pour l'étranger. 3 mois, 10 fr.--6 mois, 20 fr.--Un an 40 fr.
Seine, 33.

SOMMAIRE.

Tremblement de terre de la Guadeloupe.--Destruction de la Pointe-a-Pitre.--Vue de la Pointe-a-Pitre.--Carte de la Guadeloupe.--**Courrier de Paris.**--Dernier bal de l'Hôtel-de-Ville.--Vue du bal.--**Revue algérienne.**--Portrait du général de La Mauricière.--Retour à Cherchel: Passage d'un torrent.--**Manuscrits de Napoléon.** Deuxième lettre sur la Corse.--**Théâtre de l'Opéra.** Première représentation de Charles VI;--le Cortège au troisième acte;--dernière décoration au cinquième acte;--Costume de Charles VI; Barroithet, --d'Odette (madame Stoltz),--d'Isabeau (madame Borus)--du dauphin (Duprez).--**Cours publics** (suite): MM. Patin,--Egger,--l'abbé Coeur,--Michelet--Simon, etc.--Espartero (fin): Son portrait.--**Translation de l'épée d'Austerlitz** (avec vignettes). --**Beaux-Arts.**--Statistiques des Expositions depuis 1800,--Ouverture du Salon (avec gravure)--Coup d'oeil général.--

Tremblement de terre aux Antilles.

DESTRUCTION DE POINTE-A-PITRE.

Une de ces calamités terribles qui depuis quelque temps surtout, viennent jeter le deuil et l'effroi parmi les peuples, a frappé une fois encore la France dans sa plus florissante colonie.

Le 8 février dernier, neuf mois, jour pour jour, après le désastre du chemin de fer de Versailles et l'incendie de Hambourg, un tremblement de terre a violemment secoué les îles des Antilles. La ville de la Pointe-a-Pitre, la plus populeuse et la plus riche de la Guadeloupe, a été instantanément renversée de fond en comble. Nous avons réuni à part, et nous donnons plus loin les détails de cette affreuse

Bibliographie étrangère.--**Annonces**-- catastrophe d'après les
Modes (avec vignette)--**Mercuriales**-- correspondances publiées par la presse
Rébus. quotidienne et d'après les lettres qui
nous ont été communiquées.

Le tremblement de terre a duré soixante-dix secondes. Ce qui n'est qu'un instant fugitif, ce qui ne suffit à rien quand la vie est heureuse et occupée, a suffi là pour ravager une ville entière, l'incendier sur tous les points, engloutir une population nombreuse. Ce que la secousse avait épargné, un autre fléau est venu aussitôt le détruire: pendant quatre jours, l'incendie a dévoré tout ce qui gisait sous ces décombres, hommes et maisons. Chose étrange! il n'est resté debout au milieu de ces débris qu'une horloge marquant 10 heures 35 minutes instant auquel le fléau est venu brusquement surprendre la ville et l'anéantir. Combien le génie de la destruction et du mal a plus de puissance et de vigueur que le génie de la création et du bien! La terre s'entr'ouvre et vomit en un moment la désolation et la mort; il faut, au contraire, que l'homme la déchire péniblement pour en faire sortir l'abondance et la vie!



(Destruction de la Pointe-a-Pitre par un tremblement de terre, le 8 février 1843, à 10 heures 35 minutes du matin.--Ce dessin a été composé sur les indications de M Lemonnier de la Croix, qui a été pendant dix années _____voyer à la Pointe-a-Pitre et qui n'est de retour en France que depuis deux années seulement. Nous devons à l'obligeance de cet artiste un plan de la ville très-détaillé très-étendu; nous le publierons dans notre prochaine livraison.)

Mais est-il besoin d'arrêter ici notre pensée sur les détails de cet horrible désastre? N'est-ce pas assez que, dès notre début, nous ayons à écrire en tête de notre Journal, à qui nous avons rêvé un autre baptême, ces réflexions pleines de tristesse?

Ne vaut-il pas mieux raconter tous les courageux efforts, tous les élans spontanés, tous les mouvements généreux qui, là-bas comme ici, ont accueilli la fatale nouvelle? Ne vaut-il pas mieux applaudir aux mesures prises spontanément pour remédier aux maux remédiables, rappeler les dévouements inspirés pour le secourir, et raviver ainsi la confiance et l'espoir, au lieu d'alimenter la consternation et la tristesse?

Hâtons-nous de le dire: partout, aux Antilles comme en France, la triste nouvelle a fait battre tous les coeurs, réveillé toutes les sympathies. La Martinique, si cruellement ravagée elle-même il y a quatre ans, en sentant le sol trembler de nouveau, avait deviné le malheur immense; on y attendait les nouvelles impatientement, avec angoisse. On signale un navire enfin, et son pavillon est en berne; aussitôt des secours s'organisent; argent, pain, vêtements, provisions, tout est offert, tout est accueilli, et un premier navire part aussitôt chargé de ces premiers secours.

A Saint-Pierre, à Fort-Royal, partout, la population a été admirable, et l'autorité coloniale a régularisé, dirigé les efforts communs avec intelligence et activité.

«J'implore la France, écrivait l'amiral Gourbeyre, gouverneur de la Guadeloupe, sur les ruines mêmes de la Pointe-a-Pitre; elle n'abandonnera pas une population toute française; elle ne délaissera pas les veuves et les orphelins

que ce grand désastre vient de plonger dans la plus profonde misère!»

La France n'a pas fait défaut à cet appel. Chaque famille, chacun de nous, semblait atteint par ce malheur et voulait le secourir. Les Chambres, le gouvernement, ont pris aussitôt les premières et les plus urgentes mesures. Des navires voguent en ce moment vers la Guadeloupe, et portent à ce malheureux pays de l'argent, des vivres, des vêtements. Des souscriptions se sont organisées en tous lieux, et une commission, présidée par le ministre de la marine, est chargée de centraliser les fonds et d'en assurer l'emploi. Les écoles publiques, le commerce, la garde nationale, la presse, le clergé, la France enfin tout entière a obéi à ce généreux entraînement.

C'est un beau, c'est un touchant spectacle. Quand ces grands fléaux viennent changer la face du globe et épouvanter la race humaine, nous nous demandons avec effroi si c'est une justice voilée et inaccessible à notre faiblesse, qui vient foudroyer ainsi des populations entières, engloutir des cités opulentes. Nous ne savons quelles grandes erreurs, quels grands crimes ces désastres épouvantables, qui semblent frapper au hasard, ont pour mission d'expier. Il y a là une sombre et mystérieuse énigme dont nul ne sait le mot. Mais ce que nous savons, c'est qu'il ne suffit pas alors de s'incliner sous la puissance qui terrasse, c'est qu'il ne suffit pas de gémir, car c'est au milieu de ces douleurs solennelles que l'âme s'agrandit, que le coeur s'enthousiasme et se passionne. Nous ne savons point le but de ces épreuves terribles imposées ainsi à notre race, mais nous sentons que ces calamités rapprochent les membres épars de la famille humaine. Quand nos coeurs saignent avec ceux de nos frères lointains, n'est-ce rien que ce lien nouveau, cette solidarité profonde qui nous unit à eux? N'est-ce pas notre vie, qui se confond dans ces moments suprêmes avec celle de tous les hommes et de tous les peuples? Ces hommes sans famille et sans toit auxquels nous ne songions pas hier, ne sont-ils pas nos frères aujourd'hui? leur douleur n'est-elle pas la nôtre? Notre bien-être, nos sympathies, tout ce que nous avons de courage, d'amour et d'espoir, n'est-il pas à eux?

Je ne sais, mais dans ces émotions populaires, à l'aspect des plus tristes catastrophes qui font vibrer toutes les fibres généreuses, toutes les nobles passions, il me semble voir un bien immense, à côté de maux irréparables. Et chaque fois que le monde est ainsi frappé, en quelque lieu que ce soit, à Hambourg comme à la Guadeloupe, les sympathies de la France, il faut le dire avec orgueil, s'éveillent et s'élancent avant toutes les autres. Oui, notre France est vraiment une terre privilégiée! Elle peut bien s'amoindrir dans des débats stériles, dans des discussions vaines, dans des intérêts étroits; mais qu'une grande chose l'atteigne, gloire ou désastre, soudain elle se relève fière, intelligente et bonne; elle bat des mains avec enthousiasme ou elle tend ses bras avec amour, et les nations comprennent alors pourquoi elle est la première entre toutes, celle-là où éclatent si soudainement les religieuses sympathies et les mouvements généreux.

Nul doute que la frégate à vapeur *le Gomer*, qui a porté en France la nouvelle du désastre et qui va repartir bientôt pour la Guadeloupe, en apprenant à ce malheureux pays la part unanime que la France prend à sa ruine, les ressources qu'elle lui consacre, n'inspire à nos compatriotes, non-seulement la confiance dans la mère-patrie, mais aussi l'énergie active qui crée avec des débris, et enfante par le travail des richesses nouvelles.

Déjà, une fois, un incendie terrible avait réduit presque entièrement en cendres cette malheureuse ville, c'était en 1780. De ses premiers décombres était sortie, plus populeuse, plus régulière, plus élégante et plus riche la ville que le tremblement de terre vient de détruire. Avec l'aide de la France, avec l'industrielle activité de ses habitants, espérons qu'un jour une troisième ville, gardienne pieuse du tombeau où dorment la mère et l'aïeule, s'élèvera florissante et radieuse sur ces débris désolés. Les moissons ne germent-elles pas plus vigoureuses et plus abondantes au sein des terres calcinées? N'est-ce pas la loi de la nature qu'il en soit ainsi? Est-ce que la vie ne sort pas éternellement jeune et féconde des bras mêmes de la destruction et de la mort? Espérance et courage!

DÉTAILS SUR LE DÉSASTRE DE LA POINTE-A-PITRE.--MOUVEMENTS SPONTANÉS DE DÉVOUEMENT ET DE SYMPATHIE AUX ANTILLES ET EN FRANCE.

La Pointe-a-Pitre, bâtie en 1763, reçut alors le nom de *Morne Renfermé*; dix-sept ans plus tard, un incendie la réduisit en cendres. Sur les débris de cette première ville, s'éleva bientôt une cité élégante, régulière, qui, à force de travail et d'industrie, devint bientôt la ville la plus florissante de nos colonies des Antilles. Un désastre, auquel le premier n'avait rien de comparable, vient

de plonger cette ville dans le néant.

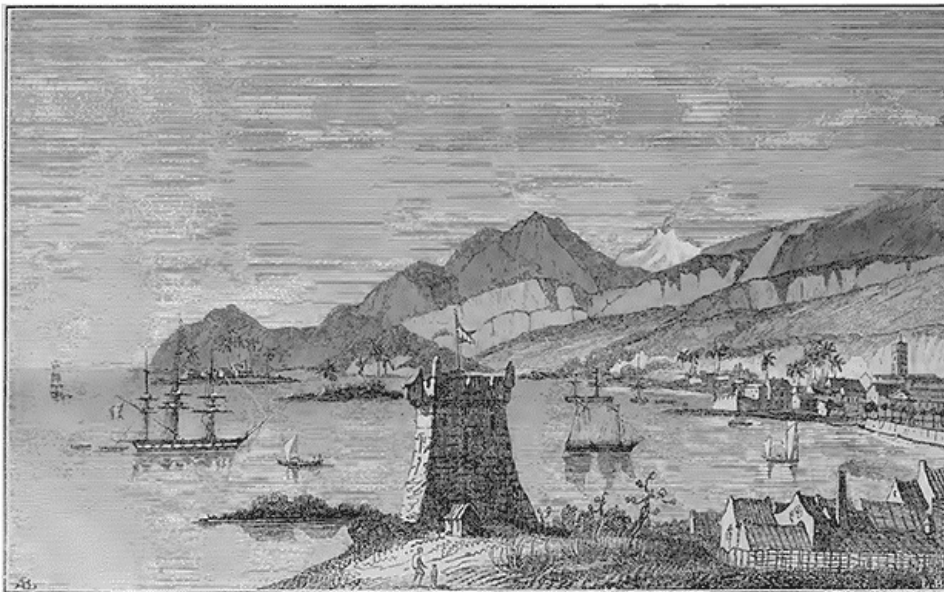
Le 8 février dernier, à dix heures trente-cinq minutes du matin, par un temps magnifique, le thermomètre ne marquant que 22 degrés, un grondement souterrain, qui ébranlait le sol avec fracas, a jeté l'épouvante parmi les populations de la Martinique et de la Guadeloupe. Cette première île, qu'un fléau semblable avait bouleversée en 1839, a peu souffert cette fois; mais la Guadeloupe, si belle, si riche, si animée, si vivante naguère, n'offre plus qu'un spectacle de ruine et de désolation; la Pointe-a-Pitre a été foudroyée en une minute, et l'incendie qui s'est emparé de ces décombres a achevé l'oeuvre de destruction et de mort; d'immenses crevasses d'où jaillissaient des torrents d'eau, de flammes et de fumée, ont englouti des milliers de victimes.

Les correspondances privées, dont la presse quotidienne a reproduit les passages les plus remarquables, essayent vainement de donner une idée de cet horrible désastre. C'est qu'en effet nulle description n'est possible en présence d'un aussi immense malheur. Nous avons lu tout ce que les journaux ont reproduit et plusieurs lettres déchirantes qui nous ont été communiquées. Ce sont des cris d'angoisse et de douleur qui ont trouvé en France un généreux écho; mais il faut renoncer à décrire de pareilles scènes, les cris et le désespoir de deux mille personnes blessées, sans famille, sans asile, sans pain, en présence de ces débris fumants, tombe immense ouverte tout à coup sous une ville entière.

Nous ne connaissons pas encore le nombre des morts; mais il s'élève certainement à plus de deux mille. On évalue à trente millions la perte des marchandises et à quarante millions la destruction des immeubles. Tous les papiers officiels, états civils, archives, actes notariés, valeurs, correspondances, tout est perdu.

La principale industrie du pays est détruite; sur cinquante-six moulins à sucre, établis aux environs de la Pointe-a-Pitre, il n'en est resté que trois; la récolte de cannes sur pied est en partie perdue; la ville du Moule détruite déplore la mort de trente habitants; les campagnes ont eu leur part de cette affreuse calamité; les bourgs de Saint-François, Saint-Anne, le Port-Louis, l'Anse-Bertrand, Sainte-Rose, ont été renversés. La Basse-Terre, les Saintes et tous les quartiers sous le vent, ont considérablement souffert ¹; mais tout s'efface devant le désastre plus irréparable de la Pointe-a-Pitre.

Note 1: ([retour](#)) : Rapport du gouverneur de la Guadeloupe, 9 février.



(Vue de la grande rade de la Pointe-a-Pitre, d'une partie de la ville avant le désastre, et de la Soufrière, d'après un dessin de M. Garneray.)

Le contre-amiral Gourbeyre, gouverneur de la Guadeloupe, dont la résidence est à la Basse-Terre, a rempli avec énergie et avec coeur sa triste mission. Il s'est rendu aussitôt à la Pointe-a-Pitre; entouré des fonctionnaires de la colonie, il a dirigé avec intelligence, avec activité, les premiers secours. Partout il a ranimé le courage des malheureux échappés à cette tempête; il leur a parlé de la France, il leur a promis son aide toute-puissante; il a enfin rassuré l'ordre au milieu de ces tristes débris; car, il faut bien le dire, il s'est trouvé des misérables qui ont pénétré au milieu de ces ruines désolées, qui ont foulé aux pieds les morts et les blessés pour se livrer au pillage; mais, hâtons-nous de le dire, ce n'étaient ni des Français, ni des nègres; ceux-ci, au contraire, ont été

admirables de dévouement, et on cite d'eux des traits touchants: un vieux nègre porte à l'offrande commune tout son pécule, une pièce de cinq sous, suppliant qu'on lui en rende deux pour acheter du pain.

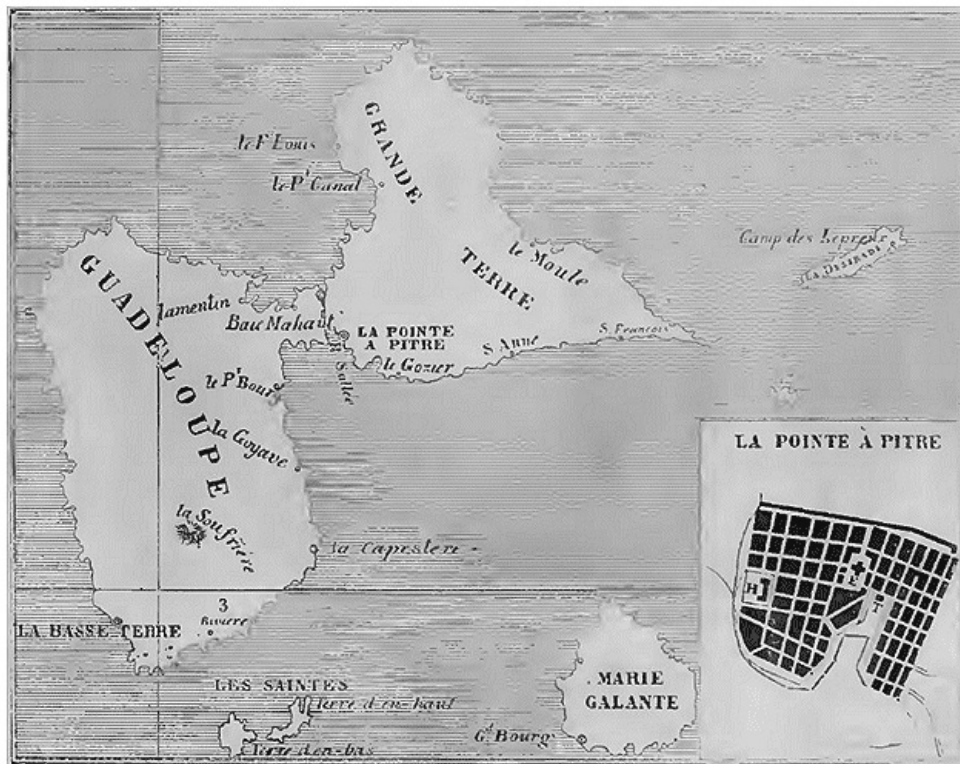
«Notre infortune est grande, dit l'amiral Gourbeyre, dans une proclamation écrite sur les ruines mêmes de la Pointe-a-Pitre, mais toute ressource n'est pas détruite. Il faut sauver les récoltes encore sur pied. Dans les débris des usines abattues, vous trouverez les pièces nécessaires pour en relever quelques-unes. Réunissez vos efforts, portez-les successivement sur les moulins qui ont le moins souffert, sur ceux qui, par leur position, peuvent servir plusieurs habitations, et bientôt vos produits, livrés aux navires qui les attendent, vous donneront les moyens de traverser moins péniblement ces longs mois qui doivent nous séparer du jour où la générosité nationale viendra à notre secours. C'est ainsi que vous allégerez pour vos familles le poids de la misère que vous avez envisagée sans effroi et que vous supportez avec une noble résignation.» C'est là un beau et noble langage.

Les premiers secours sont arrivés très-rapidement de la Martinique, qui s'est émue tout entière au récit de la catastrophe. La première lettre reçue de la Pointe-a-Pitre fut lue publiquement sur la savane, devant plus de deux mille personnes: «On se l'arrachait, dit un correspondant, on s'excitait à la bienfaisance et à la générosité comme chez d'autres peuples on s'excite à la vengeance, et les résultats ont été magnifiques.» En effet, à Saint-Pierre comme à Fort-Royal, la population a prodigué d'utiles secours. Linge, vêtements, argent, vivres, chacun donnait ce qu'il avait, et des barques chargées partaient pour la Guadeloupe, par des hommes dévoués, qui allaient porter à leurs frères l'espérance et la consolation.

Le gouverneur de la Martinique, M. Duval-d'Ailly, a régularisé ce généreux élan de la population; les secours ont été centralisés, une commission a été chargée de recevoir les souscriptions. Le 9 février, le contre-amiral de Moges, commandant en chef la station des Antilles, s'est rendu lui-même à la Guadeloupe, portant tous les secours en hommes et en vivres dont l'administration pouvait immédiatement disposer.

Le 10, la frégate à vapeur *le Gomer*, celle qui, en vingt jours, est venue porter la nouvelle en Europe, portait aussi sur le lieu du désastre, une grande quantité d'objets de première nécessité. «Remercions la Providence, dit le gouverneur de la Martinique, dans une proclamation du 11 février, d'avoir permis que nous pussions venir à leur secours!... En ouvrant une souscription en faveur des victimes du tremblement de terre de la Guadeloupe, ce n'est point un appel que je fais aux habitants, aux services publics; je ne cherche point à exciter leur sympathie; le noble et généreux élan qui s'est partout et spontanément manifesté n'a besoin que d'être secondé.»

Le maire de Fort-Royal, celui de Saint-Pierre, ont apporté dans leurs efforts un zèle et une ardeur bien dignes d'éloges. «Dans un généreux élan, dit ce dernier aux habitants, oubliant votre propre détresse, vous vous êtes hâtés de porter vos offrandes. Vivres, vêtements, provisions de tout genre ont pu être envoyés tout de suite aux victimes. Grâce vous soient rendues!»



Le gouverneur de la Guadeloupe avait écrit à celui de la Martinique, en lui annonçant la catastrophe: «Si vous êtes plus heureux que nous, envoyez-nous des vivres, du biscuit surtout, car nous n'avons pas de fours: tout est détruit. Je vous écris au milieu de 15,000 habitants qui manquent d'asile et de pain. Pressez-vous, les gens qui ont faim n'ont pas le temps d'attendre!» On le voit, à ce triste et déchirant appel, l'île entière avait généreusement répondu.

A Saint-Pierre, une commission fut spontanément désignée pour aller porter aux débris de la ville morte l'expression de la douleur générale, et connaître la nature des secours le plus immédiatement utiles, *La Doris*, commandée par M. de Barmont, qui portait les notables habitants de Saint-Pierre, entra dans le port aux lueurs de l'incendie, «qui nous servait de phare» disent, dans leur rapport officiel, les membres de cette commission. «Jamais, ajoutent-ils, nous ne pourrions donner l'idée exacte de l'horrible destruction qui est venue, en un instant, anéantir cette belle cité... Sous ces ruines, qui fument encore, sous ces amas de pierres noircies par le feu, tachées par le sang, le tiers de la population a été enseveli... Grâce aux 500 hommes des bâtiments de guerre, que M. le contre-amiral de Moges venait de mettre à la disposition de la municipalité, on espérait retirer des ruines de nombreuses victimes qui y étaient ensevelies... L'ordre vient d'être donné à l'artillerie d'abattre par le canon les murs encore debout; cette mesure, devenue nécessaire pour assurer la vie des travailleurs, peut donner une idée des terribles effets de ce fléau. Les secours dont on a le plus pressant besoin sont les bois de charpente.»

Il y a dans cette sollicitude fraternelle de la Martinique pour les victimes de la Guadeloupe, dans cette solidarité qui semble lier aux mêmes malheurs ces deux îles jumelles, quelque chose qui émeut et qui attendrit.

La garnison coloniale a donné à l'armée un noble exemple. Les troupes se sont, d'un commun accord, mises elles-mêmes à la demi-ration, et le reste a été destiné aux malheureux. Neuf compagnies du régiment d'infanterie de marine ont envoyé 1,200 chemises et 1,500 pantalons, tant il est vrai que partout où battent des coeurs français, là est la France.

«Au moment du départ du *Gomer*, dit un correspondant, le feu continuait à réduire en cendres les débris de cette malheureuse ville; on avait retiré un grand nombre de cadavres de dessous les ruines; une goélette en avait été chargée et avait été les jeter dans le canal des Saintes.»

«La terre,» écrit M. Fayollat, attaché à la Direction des Douanes de la Guadeloupe, le 15 février, «la terre roule, depuis huit jours, comme un navire en tempête. Tout ce que les journaux vous diront sur ce terrible événement sera cent fois au-dessous de la réalité, car il faut avoir assisté à ce désastre pour en juger. Je vous écris de dessous un ajoupa de feuilles de cocotier, où je couche depuis huit jours. La secousse s'est fait sentir à Antigoa, qui est dévastée comme la Guadeloupe. Nos montagnes se sont fondues ou éboulées. Heureusement que la flotte de la station nous a porté des vivres; nous commençons à nous arracher la morue et le riz bouilli, car c'est avec cela seul

que j'ai vécu pendant cinq jours; je n'ai du pain que depuis hier. Il va sans dire que j'ai perdu tout ce que je possédais, mais c'est là la moindre chose; il me reste mes quatre membres, je suis en cela plus heureux que les 3 ou 400 personnes que j'ai aidé à amputer.»

En auteur dramatique, récemment arrivé à la Guadeloupe, a écrit au rédacteur en chef du *Corsaire* une longue lettre où les faits abondent et sont racontés avec autant de cœur que d'éloquence. C'est la seule correspondance où semble percer un blâme indirect contre les fonctionnaires de la colonie. «Mais, dit-il, l'heure de certaines actions n'est point encore arrivée. Détournons donc nos regards de quelques actes d'impéritie et d'égoïsme pour les reporter sur de beaux dévouements. Parlons du zèle et de la sollicitude des soeurs de Saint-Vincent de Paul, de ces pauvres filles dont la douleur publique est le patrimoine; parlons de l'énergie de la garnison et des braves officiers qui la commandent; parlons du noble élan du clergé de la colonie... Ce sont là, mon ami, des exemples qui oui déjà porté leurs fruits. L'émulation semble avoir gagné la colonie entière et les îles environnante... La Martinique nous est venue en aide, et, grâce à la franchise des ports, exceptionnellement décrétée par le Gouverneur, nous pourrions attendre plus patiemment.»

C'est ainsi que chaque lettre, à côté du déchirant tableau de la catastrophe, met en relief les actes de dévouement et de courage, comme un rayon de soleil au milieu de ces affreuses ténèbres.

L'émotion publique, qui a accueilli en France l'horrible nouvelle, et les cris de confiante espérance jetés vers elle par nos malheureux frères des colonies, a été aussi unanime et féconde.

Une loi portant crédit de 2.500.000 fr. a été présentée par le gouvernement à la Chambre des Députés. Mais les membres chargés de l'examen de la proposition dans les bureaux ont déclaré l'insuffisance de ce secours, et ne l'ont considéré que comme provisoire. En membre a demandé que les colons fussent dispensés du droit de mutation à raison des successions qui s'ouvriraient par suite de la catastrophe. La loi a été votée à l'unanimité.

Des ordres ont été immédiatement donnés, par le télégraphe dans tous nos ports, et des navires sont en route déjà, emportant un million de rations, des médicaments et des secours de toute nature.

Mais le public, la France entière, n'avait pas attendu l'initiative du gouvernement. Des souscriptions se sont organisées en tous lieux, et une commission, présidée par M. le ministre de la Marine, est chargée de centraliser les fonds, d'en assurer et d'en ordonner l'envoi. Le clergé tout entier a ordonné des quêtes paroissiales. Les élevés des écoles publiques ont réuni aussi leurs efforts; ceux du collège de Henri IV qui comptent parmi eux beaucoup de jeunes gens appartenant aux colonies, et qui, les premiers, ont conçu cette heureuse pensée, ont voulu, par un sentiment plein de délicatesse, que la quête n'eût lieu que parmi les élèves appartenant à la métropole. La garde nationale, qui, en toute circonstance, s'inspire des généreux instincts du pays, est allée au-devant de cette grande infortune. Le *reliquat* des caisses de compagnie, qui, au moment des élections, sert à réunir autour d'un banquet d'adieux de joyeux convives, est cette fois consacré avec joie à une belle et bonne action. L'armée obéit à cet entraînement généreux: déjà plusieurs corps ont demandé au ministre l'autorisation de consacrer à cette largesse nationale une partie de leur solde.

Le National de l'Ouest annonce que le commerce de Nantes s'occupe d'expédier sans retard des navires chargés de vivres, d'objets de première nécessité et de matériaux de construction, non comme spéculation, mais comme offre de nationaux à nationaux, de frères à frères. C'est là un bel exemple qui trouvera des imitateurs, il faut l'espérer, dans nos villes du littoral.

Il est impossible qu'un élan si unanime, que des sympathies si actives, si spontanées, ne rendent pas à nos malheureux compatriotes de la Guadeloupe l'ardeur et l'énergie morales qui, seules, peuvent réparer ce qu'un aussi grand malheur a de réparable.

Sans doute, une infatigable persévérance, de longues privations, d'intelligents travaux seront longtemps nécessaires avant même que les traces matérielles du désastre aient disparu. On ne rebâtit pas en quelques années une ville de 900 maisons bâties en pierre, élégantes, de vastes magasins, des édifices publics.

Un commerce considérable, une industrie active, qui, pour la préparation du sucre, compte dans la Guadeloupe seulement 361 moulins, se ressentiront longtemps sans doute d'un pareil désastre, qui intimide et paralyse les

spéculations et les créations industrielles.

Mais le concours du gouvernement, et les efforts de la nation entière, auront pour objet surtout de ranimer la confiance et de faciliter les relations de la France avec ses colonies.

Nous donnerons, dans notre prochaine livraison, un plan très-détaillé de la ville détruite.

Puissent le crayon de nos artistes, le burin de nos graveurs, n'avoir plus à retracer d'aussi désolantes scènes! Puisse L'ILLUSTRATION n'avoir à illustrer désormais que des sujets de moeurs, des descriptions gracieuses, des sujets moins sombres et moins désolés!

Courrier de Paris.

A MADAME***.

Paris 17 mars.

Comment, Madame, persévérer jusqu'au bout! ensevelir vos vingt-deux ans au fond de la Bourgogne, pendant ce noir hiver, dans un vieux château caché au milieu des rochers et des bois sombres, comme un ermite centenaire! Qu'y a-t-il donc? Avez-vous fait voeu de solitude à quelque saint du calendrier? Votre coeur saignant s'est-il réfugié au désert, traînant l'aile comme une colombe blessée? ou plutôt n'est-il pas quelque Oberon ou quelque Ariel, mystérieux habitant de votre âme, qui peuple cette Thébaïde de mille illusions charmantes, et qui, tandis que ces monts et ces bois et ce château séculaire sont tristes, dépouillés et sombres pour les autres, veut les remplir pour vous seule de soleil, de sourires et de verdure? Vous ne m'avez pas dit votre secret. Madame, et je suis trop votre humble serviteur pour me permettre de le deviner.

Mais savez-vous qu'on en cause ici, et qu'on s'étonne de cette résolution héroïque, de cette vertu tout à coup sauvage qui vous fait rompre en visière au monde, dans la plus belle fleur de votre beauté, dans tout l'éclat de vos heures adorées?

Vos meilleures amies s'en affligent avec une sincérité édifiante: on vous regrette, on vous pleure, on ne sait comment faire pour vivre sans vous! Mademoiselle, de P... pousse un douloureux hélas! à votre nom seul; madame de Bl... prend son plus grand air affligé; la marquise d'Ag... laisse voir une larme qui roule comme une perle dans ses beaux yeux d'azur. Mais, Madame, me direz-vous pourquoi, malgré tout ce luxe attendrissant, je les soupçonne de se réjouir au fond de l'âme, de n'avoir plus le dangereux voisinage de votre grâce irrésistible. Faut-il me déclarer calomniateur, ou n'ai-je fait que lire dans l'histoire de l'amitié des femmes?

Pour nous tous, blonds, bruns ou châains, que vous charmiez par le dangereux attrait d'une double perfection, par l'élégance du corps et l'élégance de l'esprit, nous sommes véritablement malheureux de votre absence. Se livre-t-on à la causerie du soir dans ce délicieux salon de la rue de Provence dont vous étiez la souveraine? on s'aperçoit bientôt que vous n'êtes plus là. Le plus délicat et le plus aimable de notre esprit s'en est allé avec vous, se cacher je ne sais sous quel noir créneau de ce maudit château bourguignon. Essaye-t-on un air de Rossini ou de Mozart? on cherche cette voix à la fois si ferme et si douce, qui allait à l'âme par des routes mélodieuses. Est-ce le bal qui commence? c'est encore vous qu'on demande, vous, la taille la plus svelte, le pied le plus fin, la plus exquise parure, la valse la plus légère. Ainsi, vous nous avez enlevé le meilleur de notre bien. La désolation est dans le troupeau de vos fidèles. Mais prenez-y garde: une jolie femme est comme un homme célèbre, elle doit éviter de s'absenter trop longtemps; tous les succès, dans cette ville inconstante et mobile, succès de génie ou de beauté, risquent en quelques mois, en quelques jours, de trouver, au retour, la place occupée; nous sommes encombrés de royautés aspirantes, toujours prêtes à remplacer les royautés qui voyagent ou qui se font ermites.

Cependant, Madame, je ne désespère pas de vous; vous n'êtes pas vouée à la pénitence sans rémission. Vous le dirai-je? on devine que vous n'avez pas une foi robuste, et que votre renoncement à Satan et à ses pompes aura la durée d'une robe ou d'un chapeau. Oh! si vous tenez à votre réputation de soeur convertie, si vous voulez qu'on vous tresse une couronne de martyr, cachez mieux vos secrets: pourquoi avez-vous fait demander à Victorine si les corsages se portaient toujours aussi longs, à Janisset un bracelet d'améthiste, à Meissonnier son nouvel album, à Fessy son dernier quadrille? et à moi, ne m'avez-vous pas écrit l'autre jour, dans une de ces lettres charmantes dont votre souvenir console mon regret: Dites-moi, mon ami: *que fait-on là-bas?*

Voilà un mot qui compromet singulièrement votre future canonisation. *Que fait-on là-bas?* nous a rendus tout heureux et tout fiers, nous, vos pauvres délaissés; c'est un regard que vous jetez, en arrière et qui nous revient; c'est un soupir qui vous échappe et remonte de notre cité. Est-il donc vrai que l'âme la plus pénitente ne peut se détacher entièrement de cette Babylone? Ce Paris que vous fuyez serait-il semblable à ces dangereux séducteurs qu'on s'efforce de haïr et qu'on ne peut oublier?

Vous me permettrez, Madame, de profiter de l'interrogation que vous m'adressez pour introduire l'ennemi dans votre citadelle; vous avez levé devant nous le pont et la herse. En bonne guerre, nous avons le droit de vous attaquer par tous les moyens possibles; et si vous faites des aveux qui prêtent flanc à l'assaut et nous donnent des intelligences dans la place, en vérité, il serait par trop héroïque de n'en pas profiter. Votre *que fait-on là-bas?* est le levier qui va servir à vous battre en brèche; il n'attaque pas de front votre solitude et n'enfoncé pas les portes, mais il les enrouvre ou permet tout au moins de se glisser au travers des serrures. Vous aurez beau faire, toute demande exige une réponse, et j'ai la prétention d'être trop poli pour me taire quand vous me faites l'honneur de m'interroger. Je vous dirai donc *ce qu'on fait ici*.

Remarquez que je n'agis pas en traître; que je ne suis pas un de ces espions qui rôdent autour du camp pour surprendre les sentinelles endormies: j'étais innocemment occupé à vous regretter; c'est vous qui venez me chercher dans mon innocence; vous m'avez provoqué, je riposte; mais, chevalier courtois, je vous dénonce mon entrée en campagne et le commencement des hostilités.

Tenez-vous donc sur vos gardes; vous avez tenté de vous bastionner contre Paris; pour se mettre à l'abri de ses atteintes, vos vingt ans ont pris des quartiers d'hiver au sommet d'un mont, dans un vieux manoir où le vent siffle, où le tintement des heures retentit tristement dans les longs corridors. Mais Paris ne lâche pas aisément sa proie; c'est un ami charmant et dangereux, dont il est difficile de se défaire. Il n'est jamais à bout de ruses pour retrouver ceux qui l'abandonnent, et pour les assiéger; sans doute, votre solitude se croyait bien forte contre lui, et bien abritée. Eh bien, vous le voyez! *Que fait-on là-bas?* m'écrivez-vous. Ainsi, vous y songez; la ville traîtresse vous occupe malgré vous; j'imagine que son brillant fantôme se promener isolément dans les noires allées de votre parc dépouillé, et, pendant la nuit, se glisse dans vos rêves.

C'est peu de vous poursuivre en idée, Paris va s'introduire en réalité dans votre désert, et, dans cette escalade, il m'a choisi pour complice. L'attaque qu'il vous prépare ne se fera point à main armée, au tranchant du glaive, mais à la pointe de la plume; nous ne marcherons point au pas de charge et la baïonnette au poing, nous écrirons; notre quartier-général sera la poste aux lettres.

La poste aux lettres! Quel ermite pourrait se mettre, à l'abri de ses atteintes? D'abord elle vous lance ses projectiles avec la rapidité de l'éclair; vous n'avez pas le temps de préparer votre défense; la lettre vous arrive de cent lieues et tombe sur vous, à votre réveil, sans que vous puissiez l'éviter. Et remarquez la ruse! la traîtresse a soin de s'envelopper avec art. Sait-on ce qu'elle pense? Sait-on ce qu'elle va dire? Cependant on brûle de le savoir; la curiosité rompt le cachet, et la médisance, la flatterie, la passion, tout ce qui se dérobe sous la douceur de ce papier satiné, éclate tout à coup, vous saute aux yeux et vous saisit au cœur.

Ainsi, Madame, nous entrerons chez vous, malgré vous, sous enveloppe. Chaque semaine, ce Paris, que vous évitez, vous écrira par estafette ces mille faits importants ou frivoles qui composent sa vie, sa bruyante vie de tous les jours, et c'est moi qui lui servirai de secrétaire. Prenez-en votre parti: il faudra bien que vous écoutiez le récit de ses vertus et de ses vices, de ses belles actions et de ses sottises. Vous aurez Paris au désert, et le silence de votre solitude sera troublé tous les huit jours par cet écho mondain. N'est-il pas juste que je fasse honneur à cette lettre de change que vous avez tirée sur moi: *que fait-on là-bas?*

Je suis, Madame, le plus dévoué serviteur de vos deux beaux yeux.

LE DERNIER BAL DE L'HÔTEL-DE-VILLE.



Bal de l'Hôtel-de-Ville.

Personne n'a contesté à la littérature le droit de ressusciter les morts. Usons de ce privilège et rappelons pour quelques instants à la vie le prévôt des marchands. Soyons nous-même son valet-de-chambre: passons-lui les manches de son habit aux larges basques, coiffons son honorable chef d'une large perruque, et vite une citadine au fantôme. Nous arrivons: les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville sont illuminées, la foule des équipages prend la file à la porte; partout régnent le bruit et le mouvement. Tout Paris est convoqué à heure fixe, non point pour prendre une de ces délibérations qui changeaient la face de la monarchie. Il ne s'agit ni d'une émeute, ni d'une révolution, mais tout simplement d'un bal.

Vous figurez-vous l'étonnement de l'ombre municipale que nous venons d'évoquer? Partout le luxe des peintures, des meubles et des ornements. L'ancien parloir aux marchands est devenue méconnaissable; la bourgeoisie elle-même a bien changé. Avec ces robes de gaze et de satin, sous ces coiffures élégantes, au milieu de ce laisser-aller gracieux et spirituel, comment reconnaître les rejetons de cette bourgeoisie grave, économe, sévère, qui ne dansait que du bout des pieds, ne causait que du bout des lèvres, et ne se mettait en frais de toilette et de plaisir que pour fêter des rois, ou tout au moins des princes et des ambassadeurs?

Aujourd'hui la bourgeoisie, s'il nous est permis d'employer cette formule d'étiquette, se reçoit elle-même. Elle n'attend plus qu'un grand événement, une bataille gagnée, un baptême ou un mariage de roi, lui fournissent un prétexte de réjouissance. Les salons municipaux n'attendent pour s'ouvrir que le signal de l'hiver. La neige tombe pour tout le monde. Les bals de l'Hôtel-de-Ville n'ont pas d'autre titre officiel.

Si nous connaissons la langue des fantômes, que de choses nous aurions à vous apprendre, feu M. le prévôt des marchands! mais peut-être parle-t-on encore le français aux Champs-Élysées de l'autre monde. En ce cas, permettez-moi, ombre égarée, de mettre le comble à votre étonnement. Ce cavalier élégant qui s'élançait si audacieusement dans les périls de *l'en-avant-deux*, c'est un avocat; cet autre qui joue à la bouillotte est un conseiller à la Cour Royale; celui-ci est un médecin, celui-là est un membre de l'Académie. Qu'ont-ils fait? allez-vous me dire, de leur robe et de leur bonnet carré? Parbleu, ils les ont laissés à l'audience, à l'amphithéâtre et à la Sorbonne. Aujourd'hui les avocats, les magistrats, les médecins, les savants, s'habillent et s'amuse comme tout le monde. La justice et la science ne s'en trouvent pas plus mal.

Si vous aviez, mon cher fantôme, une tenue plus décente, je vous présenterais à votre successeur. Il a quitté le titre de prévôt pour prendre celui de préfet. Cette jeune personne à laquelle il donne la main pour la conduire à un quadrille, est tout simplement la fille d'un négociant de la rue des Lombards. Vous alliez peut-être la prendre pour une princesse. Que de grâce dans sa démarche! que de luxe dans ses vêtements! C'est qu'aujourd'hui il n'y a plus de lois somptuaires ni pour le costume, ni pour l'éducation.

Mais laissons notre fantôme à ses réflexions. On n'est pas tenu d'être d'une

politesse fastidieuse envers les ombres. Parcourons ces salles étincelantes, suivons le bal jusque dans ses dernières contredanses. Vous avez pu voir Paris éparpillé dans vingt salons; il est venu ce soir se résumer dans l'Hôtel-de-Ville. L'aristocratie de la noblesse, si ce n'est pas là un pléonasme, celle de la politique, de la finance, des arts, de la littérature, servent pour ainsi dire de cadre aux joies de la bourgeoisie parisienne. Ici c'est elle qui triomphe; elle est sur son terrain; c'est une fête qu'elle vous donne dans son propre palais. Vous voyez qu'il est digne d'une aussi puissante souveraine.

Il est difficile de jouir d'un plus beau coup d'oeil que celui qu'offre un bal à l'Hôtel-de-Ville, imposant édifice dont les échos ont retenti tour à tour de toutes les joies comme de toutes les douleurs de la France, bal par bal, on pourrait reconstruire toute l'histoire de notre pays. En attendant qu'on mette le burin aux mains de Terpsichore, songeons que la fête de M. de Rambuteau est terminée, et rentrons chez nous en évitant la place de Crève; ce trajet pourrait assombrir nos souvenirs.

Revue algérienne ²

Note 2: ([retour](#)) Nous résumons dans cet article les principaux événements depuis le commencement de l'année, de manière à n'avoir plus qu'à nous tenir au courant des faits actuels et à les suivre avec toute la rapidité possible.

Les hostilités ont recommencé avec une nouvelle vigueur en Algérie, pendant le mois de janvier 1843, pour continuer de même en février, ou plutôt elles n'ont pas été un instant interrompues par la mauvaise saison.



Le général de La Moricière.

Le gouverneur-général avait senti l'importance de ne pas laisser Abd-el-Kader s'établir tranquillement, pendant tout l'hiver, dans la chaîne des montagnes de l'Ouarensenis (province d'Oran). Dans cette position, où il se procurait d'ailleurs d'abondantes ressources et disposait de nombreux guerriers de ces montagnes, l'émir dominait tout le pays entre le Chélif et la Mina, maintenait dans la crainte, aux alentours, les tribus qui nous paraissaient les plus dévouées, et pouvait, en reconstituant de nouvelles forces, attaquer sérieusement les entrées que nous possédons en avant de Alédéah, Milianah et Mostaganem. M. le général Bugeaud résolut donc de porter, même en hiver, une guerre sérieuse sur l'Ouarensenis. Dans cette vue, trois colonnes de la division d'Alger furent réunies, le 24 novembre 1842, sous les murs de Milianah, et se mirent en mouvement le 25, celle de droite,

commandée par le gouverneur-général, ayant sous ses ordres M. le duc d'Aumale; celle du centre par le général Changarnier, celle de gauche par le colonel Korte. En même temps, les divisions de Mascara (général de La Moricière) et de Mostaganem (général Gentil), devaient manoeuvrer contre la grande tribu insoumise des Mitas, de manière à rejeter ces populations sur les autres colonnes, pendant que celles-ci occuperaient leurs retraites habituelles dans les montagnes boisées des Beni-Ouragh.

Les manoeuvres combinées entre les trois divisions d'Alger, de Mascara et de Mostaganem obtinrent un succès complet, et en vingt-deux jours, le 17 décembre, elles avaient soumis presque toute la chaîne de l'Ouarensenis jusqu'à l'Oued-Rihon, toute la vallée du Chélif sur la rive gauche et deux tribus sur la rive droite, la presque totalité de la tribu des Flitas, qui compte trois mille cavaliers, et toutes les tribus secondaires qui bordent la Djediana et la rive gauche de l'Oueri-Rihon. Ces résultats n'avaient été d'abord espérés que pour la campagne du printemps.



Retour à Cherchel--Passage d'un torrent.

La question ainsi résolue sur la rive gauche du Chélif, le moment a semblé opportun de porter nos armes du côté de Tenès, où elles n'avaient pas encore paru. Cette expédition a été conduite avec succès par le général Changarnier, qui, après avoir occupé Tenès pendant deux jours, a abandonné, le 29 décembre, cette bourgade, où il n'avait trouvé aucune ressource, et où une garnison française sera sans doute installée plus tard.

Ces diverses opérations avaient porté des coups trop sensibles à la puissance d'Abd-el-Kader pour qu'il ne cherchât pas à en neutraliser les effets. Dès le principe des soumissions, il avait entretenu des intelligences actives avec les tribus soumises. La contrée la mieux disposée pour ses vues était, sans nul doute, cette partie de l'Atlas qui s'étend de Cherchel jusqu'auprès de Tenès, et qui est bornée au nord par la mer, et au sud par la vallée du Chélif. Arrivé du sud avec un millier de chevaux réguliers ou irréguliers, il s'est bien vite recruté dans la vallée du Chélif, de tribu en tribu, et il a envahi l'Aghalik de Braz avec environ deux mille cavaliers et cinq ou six cents fantassins.

Le 7 janvier, Abd-el-Kader a exécuté contre les Athaf, à une journée à l'ouest de Milianah, une rrazia qui a été le signal d'une nombreuse défection parmi les tribus soumises au mois de décembre. A l'exception de deux ou trois, toutes les autres de cette partie de la vallée du Chélif ont de nouveau reconnu son autorité. Abd-el-Kader s'est montré cruel cette fois: notre kairi des Brâz de l'est et ses trois fils ont été décapités: il a fait mutiler quelques chefs, crever les yeux à d'autres; enfin tous les hommes soupçonnés d'attachement à notre cause ont été enlevés.

Après avoir ravagé les Athaf et les Kosseir. Abd-el-Kader s'est jeté dans les hautes montagnes des Zatima, Beni-Zioui Larhalh et Couraya, où il a réuni à peu près trois mille Kabâïles. A la tête de ces forces il s'est avancé avec son khalifah-el-Berkani chez les Beni-Menasser, où ses émissaires et ses intrigues l'avaient devancé, et qu'il voulait pousser à faire une démonstration contre Cherchel. Le général de Bar, marchant à sa rencontre dans l'ouest, eut avec lui plusieurs engagements les 23. 24 et 25 janvier, et le refoula dans les grandes montagnes de Gouraya. De son côté, le général Changarnier sorti de Milianah le 22, porta, par la hardiesse de ses mouvements, le trouble et le ravage sur les derrières de l'émir, et punit sévèrement plusieurs tribus qui avaient cédé à l'entraînement de leur ancien chef. En même temps. M. le duc d'Aumale faisait un brillant coup de main sur nos ennemis du sud de Milianah, et, au moyen de nombreuses prises, indemnisait largement nos alliés des perles que les rrazias d'Abd-el-Kader leur avaient fait éprouver.

Le 27 janvier, à quatre heures du matin. M. le lieutenant-colonel de l'Admirault vint à Alger à bord du bateau à vapeur *le Phare*, envoyé exprès pour connaître le véritable état des choses, annoncer au gouverneur-général les progrès de l'insurrection et l'arrivée d'Abd-el-Kader dans la partie occidentale de la province de Titteri. A une heure après midi, le général Bugeaud était embarqué avec deux bataillons, et débarqua dans la nuit à Cherchel. Le 30, il s'est mis en

campagne, afin de poursuivre Abd-el-Kader et de châtier les tribus qui avaient répondu à son appel. Le mauvais temps ne lui a pas permis d'exécuter entièrement la campagne projetée: mais le but principal a été atteint: Abd-el-Kader et son khalifah-el-Berkani ont été repoussés dans l'ouest. Le gros rassemblement de Kabâiles qu'ils avaient opéré s'est dispersé dans tous les sens. Deux des plus importantes tribus rebelles, les Beni-Menasser et les Beni-Ferrah, ont été sévèrement punies.

Un ouragan affreux, mêlé sans interruption de grêle et de neige, a obligé le corps expéditionnaire à descendre bien vite des hautes régions montagneuses pour regagner les bords de la mer, où l'attendait un convoi. Il l'a atteint le 5 février à quatre heures du soir, non sans difficulté, car le mauvais temps a continué, et, la nuit du 6 au 7, la pluie tombait avec une telle force, que tous les feux du camp ont été éteints. La colonne s'est acheminée lentement vers Cherchel. Les ruisseaux étaient devenus des torrents impétueux, et la rapidité des eaux était telle, qu'il y avait lieu de redouter beaucoup de malheurs. Des cordes ont été tendues, et les pelotons, bien unis par les bras et appuyés à la corde par l'une de leurs ailes, ont ainsi franchi sept torrents. Grâce à cet expédient, on n'a eu à regretter que la perte de deux hommes.

Dans cette courte mais pénible expédition, le général Bugeaud a failli être tué, comme le fut le colonel Leblond il y a quelques mois: six coups de fusil, tirés presque en même temps par des Arabes embusqués, ont blessé le cheval du gouverneur-général.

--A la nouvelle de l'apparition d'Abd-el-Kader dans la province de Titteri, le bruit a couru à Alger que ses troupes avaient envahi une partie de la plaine de la Metidjah et surpris quelques-uns de nos détachements: ce bruit était complètement faux. Dès le 27 janvier, le colonel Korte se dirigea, à la tête de toute la cavalerie, vers Boufarik, de fortes reconnaissances furent poussées dans tous les sens, et l'on n'aperçut pas un seul ennemi. Les convois militaires circulèrent avec la même sécurité qu'auparavant. Le retour des désastres de la fin de 1839 et du commencement de 1840 ne semble plus à craindre. Alors Abd-el-Kader disposait de forces assez considérables; il avait ses places fortes, et la paix lui avait laissé le temps de se préparer à la guerre; enfin, nous étions sur la défensive. Mais, depuis deux ans, la face des affaires a changé. Nous avons repris partout l'offensive. L'ennemi, battu sur tous les points, a vu ses places fortes détruites de fond en comble, ses douars incendiés, ses récoltes ravagées. De prince, de général qu'il était, car il avait un gouvernement, une armée. Abd-el-Kader, après avoir été pourchassé jusque dans les contrées les plus éloignées, est devenu un simple chef de bandes, marquant son passage par des massacres et des dévastations. La guerre se poursuit maintenant dans l'intérieur, où nos colonnes ne rencontrent plus qu'une molle résistance. Si quelques fractions de tribus suivent encore la fortune de celui qui se donnait naguère, le titre pompeux de sultan, c'est que nos troupes ne peuvent pas se trouver toujours en tous lieux pour protéger nos alliés. Mais, à la tournure qu'ont prise les événements, les centres de population, il faut l'espérer, n'auront plus à redouter les agressions de l'ennemi, et la plaine de la Metidjah semble désormais à l'abri d'un coup de main.

--Les marchés d'Alger sont abondamment approvisionnés et les denrées baissent de prix. Le carnaval a été brillant à Alger, voire même à Blidah, où, entre autres importations françaises, on n'est pas peu surpris de trouver des magasins de costumes et de masques.

--Jusqu'à ce jour, les exécutions à mort avaient eu lieu, dans l'Algérie, par le yatagan, suivant l'usage que nous y avons trouvé établi: c'était aussi un exécuter musulman qui avait continué à remplir ce redoutable office.

Un fâcheux incident, survenu l'année dernière, a provoqué à cet égard une innovation nécessaire. Le 5 mai 1842. fut exécuté, hors de la porte Babazoun, à Alger, le nommé Grass, condamné à mort par la Cour royale d'Alger. L'exécuter indigène, appelé peut-être pour la première fois à décapiter un chrétien, et saisi d'une émotion extraordinaire, fut obligé de s'y prendre à plusieurs reprises pour achever le supplice du patient; la foule indignée menaça les jours de l'exécuter, et celui-ci ne dut son salut qu'à l'intervention de la force publique. Pour prévenir le retour d'un si hideux spectacle, l'autorité locale a demandé et obtenu de M. le ministre de la Guerre, l'introduction en Algérie de l'instrument de supplice usité en France, et le remplacement de l'exécuter algérien par un exécuter français.

Le 10 février, l'échafaud a été dressé sur la place Bab-el-Oued, à Alger, et la terrible machine a fonctionné pour la première fois. Le nommé Abd-el-Kader Zellouf ben Dahman, condamné à mort pour crime d'assassinat, par arrêt de la Cour royale du 10 septembre dernier, a subi sa peine à une heure après midi. La nouveauté du spectacle paraît avoir vivement impressionné les spectateurs

indigènes, et, après l'exécution, ils se sont précipités en foule vers l'échafaud pour l'examiner dans tous ses détails.

--En vertu d'une décision du ministre de la Guerre, du 20 février, les sous-officiers et soldats de l'armée d'Afrique, autorisés, lors de leur libération du service militaire, à rester en Algérie, conserveront pendant deux années, à dater du jour de leur libération, le droit tant au passage gratuit pour rentrer en France, qu'à l'indemnité de route de leur ancien grade, pour se rendre du port de débarquement dans leurs foyers. Les anciens militaires qui demanderont, avant l'expiration des deux années, à rentrer en France, devront, pour obtenir une feuille de route donnant droit au passage gratuit et à l'indemnité, exhiber, indépendamment de leur congé de libération, un certificat de l'autorité militaire ou civile du lieu où ils auront eu leur dernier domicile, en constatant qu'ils ont toujours tenu une bonne conduite pendant leur séjour en Algérie.

--Le bateau à vapeur *le Tartare*, qui avait été expédié à Tanger avec notre nouveau consul à Mogador, M. le chef d'escadron Pellissier, auteur des *Annales algériennes*, est rentré à Oran le 29 janvier, ayant toujours à bord le consul et sa famille. A son arrivée à Tanger, M. Pellissier apprit du consul de France dans cette ville que l'empereur Abd-el-Rahman lui refusait *Vexequatur*. L'empereur de Maroc a donné pour motifs de son refus qu'il ne voyait pas la nécessité de la présence d'un consul français à Mogador, attendu que celui qui gérait temporairement le consulat remplissait sa mission à la satisfaction des Français et des Marocains, et que l'on n'avait rien de mieux à faire que de le maintenir dans cette position. Toutes les démarches faites pour déterminer l'empereur à revenir sur sa décision ayant été infructueuses, le *Tartare* a ramené dans le port d'Oran le consul *in partibus*, qui y attend des ordres du gouvernement. La véritable cause de son exclusion, c'est peut-être que M. le commandant Pellissier a été longtemps à Alger chef du bureau arabe, et qu'il serait plus difficile de cacher à lui qu'à tout autre l'assistance secrète que, malgré les dénégations officielles, Abd-el-Kader continue à recevoir du Maroc.

--Dans le beylik de Tlemsen règne une assez grande tranquillité, et les populations, protégées par la présence de la colonne mobile du général Bedeau, comptent sur une abondante récolte.

--La colonne de Mostaganem, sous les ordres du général Gentil, est toujours en mouvement; sa mission est de prêter aide et assistance, en cas de besoin, aux tribus alliées.

--Après avoir pris quelque repos, la colonne de Mascara, sous le commandement de M le général de La Moricière, est de nouveau entrée en campagne. Pendant ces excursions, le colonel Géry, du 56^e de ligne, commande la place de Mascara, et le colonel Thiéry, du 6^e léger, celle d'Oran.

--Les opérations militaires ont été continuées dans l'ouest de Cherchel par le général de Bar, qui a reçu, auprès de la ville kabaïle de Terzout, la soumission de la tribu de Zatima, à laquelle elle appartient, et celle des Beni-Zioui, auprès de Ghelanzero, leur principal village, dans un pays où les habitants se croyaient inexpugnables, parce que les Turcs n'avaient jamais pénétré chez eux. Le général de Bar n'a pas reçu un seul coup de fusil en parcourant le territoire horriblement accidenté de six tribus kabaïles, dont la première est à dix lieues ouest de Cherchel, et dont les autres s'étendent à deux ou trois marches de Tenès; tandis que le colonel Picouveau, dans deux sorties successives, a éprouvé une résistance sérieuse chez les Beni-Menasser, à une marche seulement au sud de Cherchel. Ses attaques persévérantes contre les Beni-Menasser ont obtenu la soumission de cinq fractions de cette tribu considérable; les fantassins se sont joints à lui pour contraindre les hautes montagnes à suivre leur exemple; mais c'est la partie la plus belliqueuse et la plus difficile du territoire. Il est probable qu'il y aura d'autres combats, parce que la famille des Berkani a encore sur cette contrée une immense influence, et que son chef, proscrit par l'arrêté du 10 février, soutiendra une lutte opiniâtre.

--Dans la province de Constantine, M le général Baraguey-d'Hilliers a dirigé avec succès, du 12 au 22 février, une opération militaire importante: il s'agissait d'attaquer la ligne des Zerdezas et de soumettre ce chaînon intermédiaire de la résistance kabaïle qui, de la frontière d'Alger, s'étend jusqu'à celle de Tunis et interrompt les communications avec la mer. Quatre colonnes, parties simultanément de Constantine, de Philippeville, de Bone et de Guelma, ont envahi ces montagnes presque inaccessibles, et, grâce à leurs mouvements heureusement combinées et exécutés, elles ont imprimé une grande terreur aux tribus ennemies, en leur prouvant que nos troupes sauraient les atteindre et les vaincre, quelque grandes que fussent les difficultés du pays. Les parcs de l'État approvisionnés de plus de 3,000 boeufs, le train des équipages remonté de 200 mulets, la soumission de cette partie de

la province garantie par des otages, et, par suite, une plus grande abondance sur nos marchés, rumine aussi plus de sécurité pour l'armée et le commerce, sont les résultats positifs de cette brillante expédition.

MANUSCRITS DE NAPOLÉON ³

Note 3: ([retour](#)) La reproduction des manuscrits de Napoléon est interdite.

LETTRES SUR LA CORSE A M. L'ABBÉ RAYNAL.

LETTRE DEUXIÈME.

Monsieur,

Nous avons parcouru rapidement les régions ténébreuses de notre histoire ancienne; nous voici arrivés au douzième siècle; nos annales commencent à s'éclaircir. A cette époque, la tradition, les monuments ont pu instruire Giovanni della Grossa, notre premier historien, qui naquit en 1378, Piero Antonio Alonteggiani, qui écrivait en 1525, Marco Antonio Ceccaldi, qui cessa de vivre en 1569, Circeo, qui acheva son ouvrage en 1576, Filippini, qui publia son histoire en 1594.

A l'époque où les Corses libres avoient trouvé un refuge dans la confédération de Pise, les Génois abordèrent dans leur île; l'esprit de faction et l'intrigue y arrivèrent avec eux. Armer le fils contre le père, le neveu contre l'oncle, le frère contre le frère, paroissoit à ces avides Liguriens le chef-d'oeuvre de la politique. S'étant rendus maîtres de *Bonifazio*, en trahissant les liens les plus sacrés de l'hospitalité, ils commencèrent à semer dans tous les coeurs le poison des factions.

Les Pisans, affoiblis par leur guerre, préoccupés des graves intérêts qu'ils avoient à soutenir dans le continent, se trouvèrent hors d'état de s'opposer aux projets des Génois et de maintenir la paix entre les différents pouvoirs qui existoient alors en Corse. Les seigneurs, ne connoissant plus de frein, aspirèrent à la tyrannie; le peuple, dénué de protecteurs, se livra à tout l'emportement de son indignation, et menaça les barons de les dépouiller d'une autorité illégitime et contraire à tous les droits naturels. L'un et l'autre parti comptoient sur l'appui des Génois qui fomentoient leurs discordes. Les barons, sur la promesse d'une protection efficace, se confédérèrent avec la république de Gènes, et lui prêtèrent hommage. Les communes s'unirent et reconnurent Sinucello della Rocca pour *Giudice*, ou premier magistrat.

SINUCELLO DELLA ROCCA. 1258.--Sinucello della Rocca, distingué dans les armées pisanes par son rare courage, ne l'étoit pas moins par son austère justice. Pendant soixante ans qu'il fut à la tête des affaires publiques, il sut contenir Gènes, et effacer des privilèges des seigneurs ce qui étoit contraire à la liberté publique. D'une humeur toujours égale, impartial dans ses jugements, calme dans ses passions, sévère par caractère et par réflexion. Sinucello est du petit nombre des hommes que la nature jette sur la terre pour l'étonner. Au commencement de sa carrière publique, on lui contestait son autorité, foiblement accompagné, il erroit dans les montagnes de Quenza. Un chef fort accrédité dans ces pièves, après avoir tué un de ses rivaux, se présenta à lui. Sinucello méprisant l'avantage qu'il pouvoit tirer d'un homme puissant, fait constater son crime et le fait mourir. La renommée répand ce fait, on accourt de tous côtés se ranger sous ses drapeaux.

Pise, écrasée à la journée de la Meloria, ne donna plus d'ombrage; les Génois résolurent de faire tous les efforts pour profiter des circonstances. Voyant la difficulté de vaincre Sinucello, ils firent en sorte de le gagner; envisageant d'ailleurs les barons comme les principaux obstacles à leur domination, ils les désignèrent à être d'abord sacrifiés. Sinucello, qui ne perdoit pas de vue le grand objet de l'indépendance de la Corse, vit avec plaisir les ennemis naturels de sa patrie s'entre-déchirer. Profitant des événements, il sut faire tourner à l'avantage public l'animosité des deux partis. Il dut chercher à diminuer la puissance des barons, mais il le fit avec prudence, et garda assez de mesure pour pouvoir se réconcilier avec eux quand il seroit temps; en effet, dès que les succès multipliés des Génois les eurent affaiblis, Sinucello leur tendit la main, les incorpora dans le reste de la nation, et obligea les ennemis communs à repasser les mers, après avoir remporté sur eux de grands avantages. Ce fut dans une de ces rencontres, qu'ayant fait un grand nombre de prisonniers, leurs femmes vinrent de Bonifazio apporter leur rançon. Sinucello les reçut avec humanité, et les confia à la garde de son neveu. Ce jeune homme, égaré par l'amour, trahit les devoirs de l'hospitalité et de la probité publique, malgré

la vive résistance d'une de ces infortunées. Navrée de l'affront qu'elle venoit d'essayer, les cheveux épars, ses beaux yeux égarés et flétris par la honte, elle se prosterna aux pieds de Sinucello, et lui dit: «Si tu es un tyran sans pitié pour les foibles, achève de faire périr une malheureuse avilie; si tu es un magistrat, si tu es chargé par les peuples de l'exécution des lois, fais-les respecter par les puissants. Je suis étrangère et ton ennemie; mais je suis venue sur la foi, et je suis outragée par ton sang, par le dépositaire de ta confiance...» Sinucello fait appeler le criminel, constate son délit, et le fait mourir sur-le-champ. C'est par de pareils moyens qu'il soutint toujours la rigueur des lois. Ses armes prospérèrent, et la nation unie vécut longtemps tranquille. Dès cette époque jusqu'au temps de Sambucuccio, les Génois ne parurent plus en Corse; ils furent découragés par les pertes qu'ils avoient faites; ils se contentèrent de fomenter, dans l'obscurité, la guerre civile, mais Sinucello sut rendre vaines toutes leurs trames; il vieillit, et la perte de sa vue fut son premier malheur.

Guglielmo de Pietrallerata, gagné par les Liguriens, méprisant un vieillard caduc et accablé d'infirmités, déploie l'étendard de la rébellion; Lupo d'Ornano, neveu de Sinucello mis à la tête de la force publique, marche, bat, près de la Mezzana, l'imprudent Guglielmo, qui, sans ressource, a recours à la commisération du jeune vainqueur, de qui il obtient une suspension de quelques jours. Lupo se reproche déjà un délai qui peut rendre inutile sa victoire, flétrir ses lauriers et lui enlever son triomphe. Dans l'inquiétude de ces pensées arrive le terme de la suspension; une entrevue lui est demandée, il y court avec impatience; il va enfin, par la captivité de son ennemi, se rendre illustre parmi les siens, et mériter de succéder aux honneurs comme à la puissance de son oncle...; les deux escortes restent à trois cents pas; les deux chefs s'avancent, se joignent, une visière se lève, et, au lieu de Guglielmo, laisse voir sa fille, l'intéressante Véronica.

«Lupo, lui dit Véronica, il n'y a pas encore un an que nous vivions en frères, et il faut que la fortune te réserve une destinée bien glorieuse, puisque ton coup d'essai a été la défaite de mon père.... Lupo, je t'ai vu à mes genoux me promettre un amour constant; ô Lupo, je viens aujourd'hui implorer de toi la vie!» Ce jeune héros, hors de lui, conserve cependant assez de force pour fuir; mais Véronica le retient. «Je ne viens pas ici séduire votre vertu, lui dit-elle, la gloire de Lupo est plus chère à Véronica que la vie: celle de mon père et des miens est en danger, et c'est vous qui la menacez..... Quelle horrible position est la mienne! et si vous refusez de m'écouter, de qui devrai-je attendre la pitié? Sinucello ne pardonne jamais, et c'est vous qui êtes destiné à être le ministre de ses cruautés! Lupo, pourrais-tu être le bourreau des miens, pourrais-tu porter la flamme dans ce séjour où tu passas à mes côtés les plus belles années de ton enfance?» Déchiré par les sentiments les plus opposés, retenu par l'amour, Lupo obéit au devoir, il s'arrache avec violence et fait quelques pas pour s'éloigner, mais un cri qui lui perce le coeur l'oblige à s'arrêter, à détourner la tête, et lui laisse voir Véronica se précipitant sur sa lance, prête à se donner la mort; il revient brusquement, arrive à temps, prend dans ses bras et arrose de ses larmes celle qui l'a vaincu sans retour, et qui, pâle, affaiblie par les efforts qu'elle vient de faire, lui dit: «Je n'ai à te proposer rien d'indigne de toi; écoute-moi, et quand j'aurai cessé de parler, si ta gloire, si ton devoir l'ordonnent, tu pourras me laisser seule en proie à mon sort affreux.... Sinucello est vieux et infirme; il faut à la république un magistrat actif et dans la force de l'âge; tu t'es rendu assez grand pour pouvoir prétendre à gouverner tes concitoyens; mon père et les siens te promettent leur appui; Sinucello lui-même ne pourra s'opposer à toi: à l'âge où l'on doit encore obéir, tu seras le premier de la république, qui, heureuse et comblée de prospérité par tes vertus, par ton courage, ne laissera rien à désirer à ton coeur; la main de Véronica cimentera ta puissance, Véronica t'aura dû la vie, et, s'il est possible, son amour s'en accroîtra.»

Lorsque l'homme imprudent a laissé pénétrer dans son sein un amour désordonné, lorsque la femme qui l'a allumé vient d'échapper à la mort, et qu'elle est embellie par la pâleur de l'angoisse, par les souffrances du coeur, il est au-dessus des forces accordées aux faibles mortels de résister. Lupo fléchit donc, et les intérêts du devoir, de la patrie et de la gloire firent place à l'amour. Guglielmo put s'échapper; l'inflexible Sinucello fit instruire le procès de son neveu, et oublia sa victoire pour ne voir que sa faute. Celui-ci, n'ayant plus de ménagement à garder, s'unit à Guglielmo, et épousa la tendre Véronica. Salnese, propre fils de Sinucello, se joignit aux ennemis de son père; tous réunis, ils dressèrent une embuscade et firent prisonnier le vieillard. Ils furent longtemps indécis sur le sort qu'ils lui réserveroient: les uns le vouloient mettre à mort, mais Lupo ne voulut jamais y consentir. Le garder prisonnier était le parti le moins sur. Le peuple, ému par le souvenir de ses services et par son grand âge, auroit pu, dans un retour de son amour, lui restituer l'autorité. Dans cet embarras, les conjurés s'avisèrent de l'expédient qui réunissait tous

les avantages, c'était de le livrer aux Génois... Un Spinola vint le prendre avec quatre galères. La tâche de l'historien devient pénible lorsqu'il a de tels faits à raconter. Le discours que les écrivains lui font prononcer, au moment de s'embarquer, est le dernier trait qui achève d'indigner contre les monstres qui l'ont trahi... «Lupo, dit d'un ton ferme ce malheureux vieillard, ton coeur me vengera, je le commis bien; tu n'étois pas fait pour éprouver des remords: tu as été méchant, parce que tu as été faible... Quant à toi. Salnese, ton âme atroce me punit de ne pas t'avoir laissé périr sur l'échafaud, souillé du crime de la mort de mon intime ami. Je fus faible; l'amour paternel étouffa le cri de la justice. Je te sauvai du supplice que tu méritois; j'expie durement cette unique faute de ma vie; mais quatre-vingts ans de vertu n'effacent-ils pas une faiblesse?... Salnese, que ta femme t'abreuve de douleur! que tes enfants conjurés contre toi te ressemblent par leur méchanceté! que tu périsses, ne laissant parmi les hommes que l'exécration de ta mémoire! Salnese, je te maudis avec la postérité!»

En achevant de parler, cet illustre vieillard se prosterna à genoux, se couvrit la tête de sable, médita un moment, et puis, d'un pas ferme, il monta sur un navire qui l'attendoit. Salnese étoit ému, mais de colère; les dernières paroles de son père avoient excité cette âme de fiel. Quant à Lupo, la révolution fut étonnante, le bandeau parut tomber; l'effervescence de la passion qui lui avoit voilé l'énormité de son crime s'apaisa; il eut horreur de lui-même, il chercha à réparer ses fautes, mais ses efforts furent vains. Alors, se roulant sur le sable, se jetant à la mer, il appeloit tour à tour la mort et Sinucello; heureux celui-ci, dans sa catastrophe, s'il eut pu être témoin du repentir de celui qu'il avoit adopté pour fils. Son âme en eut été rafraîchie, et peut-être l'émotion du sentiment lui eut fait goûter un plaisir avant de mourir.

Arrivé à Gènes, ce grand homme périt au bout de quelques jours, dans un âge très-avancé ⁴; il laissa quatre enfants, tous indignes de lui, tous marchant sur les traces de leur frère aîné. Lupo parut se consoler; le temps et le coeur de l'intéressante Véronica adoucirent le venin des remords. Lupo acquit une grande puissance, mais sa femme, mourut et les remords revinrent se saisir de leur proie. Il mourut enfin misérablement. Orlando, le plus puissant de ses enfants, périt sur l'échafaud; l'amour fit le malheur de cette race. Orlando devint épris de la femme de son frère, et cette passion fut la cause de sa mort ignominieuse.

Note 4: ([retour](#)) Napoléon, à l'exemple de Filippini qu'il suit ici avec trop de confiance, a confondu le Giudice Sinucello della Rocca avec un autre *Giudice*, qui vécut longtemps après le premier. Cette erreur de Filippini avoit déjà été signalée par Cambragi, dans son *Istoria de Corsica* (tome 1, page 239), publiée en 4 volumes in-4, en 1770.

Quant à Salnese, il prospéra toujours, et toujours faisant le mal. Après avoir trahi son père, il vendit son oncle pour quatre cents écus d'or; mais enfin ses deux enfants meurent sans postérité, et leur mort délivra notre pays d'une race de monstres.

LES GIOVANNALI (1355).--De grands troubles suivirent la mort de Sinucello; les différents partis se choquèrent violemment. Les Génois parurent vouloir profiter de cet instant, mais ils manquèrent d'énergie. L'on a peine à suivre les différentes factions qui se partagent la scène, lorsque tout d'un coup l'on voit les Giovannali s'élever d'un vol hardi. Deux frères de la lie du peuple, mais d'un esprit noble, d'un grand courage, tentent la régénération de leur pays; ils voient que les débris du régime féodal qui s'appuyoit sur des lois instituées par les préjugés, dictées la plupart par les circonstances, mêlées de superstitions romaines, n'offraient qu'une bigarrure dégoûtante, propre à perpétuer l'anarchie. Ils comprirent qu'un palliatif n'étoit pas de saison. Ils employèrent les moyens les plus forts; ils prêchèrent les vérités les plus hardies, les grands dogmes de l'égalité, de la souveraineté du peuple, de l'illégitimité de toute autorité qui n'émane pas de lui; ils firent en peu de temps de nombreux partisans, et ils n'étoient pas loin de rallier toute la nation à leurs principes, lorsque le Vatican publia une croisade contre eux, sous prétexte que leur morale n'étoit pas conforme à l'Évangile; une armée de croisés marcha contre les Giovannali, qui, après une vigoureuse résistance, furent exterminés jusqu'au dernier avec une telle barbarie que le proverbe s'en conserve encore: *Il a été traité comme les Giovannali*. Pour justifier cette exécrationnable entreprise, on a eu recours aux armes ordinaires. On a calomnié sans ménagement; on a dit tout ce qui a été répété depuis sur les protestants de Paris, qu'ils s'assembloient, qu'ils éteignoient les lumières pour se livrer à leur lubricité. Impostures dignes de leur auteur... Les infortunés Giovannali périrent victimes de la superstition de leur siècle.

SAMBUCUCCIO D'ALANDO (1359).--Le vieux Sambucuccio étoit un des plus fermes soutiens de Giovannali. Blessé dans le dernier combat que ces

infortunés livrèrent, il se réfugia dans une caverne du Fiumorbo, pour pouvoir mourir libre et inspirer à son fils ces sentiments qui portent à tout entreprendre et à braver tous les dangers. Ses leçons fructifièrent, et Sambucuccio son fils, dès qu'il lui eut fermé les yeux, fit jurer à ses compagnons de ne rien épargner pour rétablir la république et les communes. Pour mieux exciter son zèle, pour qu'il eût devant les yeux un objet toujours présent qui lui fit un devoir de ne pas perdre un instant, son père lui avoit fait promettre de ne rendre les derniers honneurs à son corps qu'après le premier succès qu'il devoit obtenir dans sa juste entreprise. Il laissa donc le corps du vieux Sambucuccio sans sépulture, et il se transporta rapidement dans les pièves de Rostino et d'Ampugnani. Par ses discours autant que par les premiers avantages qu'il remporta sur les barons, il rétablit la confiance, ranima le courage, se fit une armée, fut créé premier magistrat, et partout il fit triompher la bonne cause; mais, le fer d'une main et le flambeau de l'autre, il se porta à d'horribles excès que rien ne peut justifier, pas même le droit de représailles, et que condamne essentiellement la politique. D'une stature, d'une imagination, d'un courage gigantesques, il fut extrême dans toutes ses opérations, il crut devoir s'étayer de quelques secours étrangers, il se confédéra avec les communes de Gènes. Démarche imprudente, qui a coûté cher à son pays qu'il avoit cru servir. Plein de fougue, de force et de haine, mais sans politique, sans ménagement et sans dextérité, Sambucuccio opposoit à tout sa propre personne. Il ne tarda pas à être dominé par les alliés qu'il s'étoit donnés, et qui, insensiblement, à force d'adresse, s'étant rendus ses maîtres; il s'en aperçut enfin, mais trop tard. Il ne lui restoit plus qu'un parti, c'étoit de pardonner aux nobles, de rechercher leur amitié, d'effacer autant qu'il étoit possible la défiance et le souvenir des maux passés; mais, soit que Sambucuccio comprit qu'il étoit impossible à ceux-ci d'avoir jamais confiance en un homme qui, depuis tant d'années, étoit leur fléau, soit que, se souvenant de leur avoir juré dans les mains de son père une haine implacable, il ne voulût pas être infidèle à son serment, il ne trouva pas d'autre expédient que de finir une vie dont tous les moments avoient été sacrifiés à la patrie.

Il termina ses jours dans cette exaltation de principe particulière aux sectateurs des Giovannali. Sambucuccio naquit les armes à la main contre l'aristocratie, et périt comme Caton, pour ne rien faire d'indigne de soi, ou comme Codrus, pour lever un obstacle à la félicité de son pays.

ARRIGO DELLA ROCCA (1378).--Avant de mourir, Sambucuccio avoit désigné au peuple Arrigo della Rocca, comme digne de sa confiance. Arrigo, ennemi implacable de Gènes, ami des communes, avoit l'avantage de tenir aux barons par la naissance et par les alliances; presque toute la nation marcha, se rallia autour de lui: en peu de temps, il obligea les ennemis à repasser la mer. Mais les Génois ne pouvoient si promptement abandonner une entreprise qui étoit l'objet des intrigues fomentées, des crimes commis, du sang versé pendant deux siècles. Ils comprirent seulement qu'il falloit ou une masse de forces plus considérables, ou des ressorts plus compliqués, pour soumettre une nation indomptable; ils comprirent que le principal avantage qu'ils tiroient de l'île consistant dans un commerce exclusif, ainsi que dans la possession des ports qui favorisoient leur marine et les rendoient redoutables à leurs ennemis, ils pouvoient remplir le même but en tenant les places maritimes et en abandonnant l'intérieur aux factieux, que l'on exciteroit pour les empêcher de se rallier. D'ailleurs le commerce avoit beaucoup accru la puissance de certaines familles de Gènes; il n'étoit pas moins important pour la liberté de les affoiblir. L'on imagina de les mettre aux prises avec les Corses. Dans ce but, la république déclara abandonner les affaires intérieures de l'île et ne plus vouloir se mêler de protéger un peuple ingrat; sous main cependant, elle sollicita les plus puissants patriciens d'employer leurs richesses à une conquête glorieuse pour la patrie et avantageuse pour leur famille.

L'ambition excitée est aveugle, et cinq des plus puissantes familles de Gènes s'allièrent sous le nom de *compagnie de la Maona*, pour conquérir la Corse. Au milieu des troubles que ces nouveaux ennemis nous susciteront, le gouvernement national ne pourra se consolider; les patriotes, ne voyant que guerres continuelles, se décourageront en s'affoiblissant. Outre ce double avantage, Gènes avoit le plaisir de voir se briser contre une roche inébranlable les navires des familles qu'elle redoutoit.

Quoique puissante, la Maona fit de vains efforts pour s'emparer de vive force de l'île. Battue, chassée, elle revint à ses premiers projets, et résolut de n'élever l'édifice de sa domination qu'à l'ombre des factions; mais aussi peu avancée qu'à sa première année, elle reconnut, après trente-neuf ans de vicissitudes, la chimère dont elle s'étoit bercée, et, quoique à regret, abandonna des projets qui lui avoient été si funestes.

La maison de Fregose étoit alors très-puissante à Gènes. On lui offrit de

succéder à la Maona; et, pour l'encourager, le sénat lui céda Bonifacio et Calvi qu'il avoit conservés jusque-là. Abramo di Campo Fregoso ne parut en Corse que pour être battu et fait prisonnier; il vit en moins de quatre ans ses espérances s'évanouir avec sa faction.

VINCENTELLO D'ISTRIA (1405).--Vincentello d'Istria, depuis la mort d'Arrigo, avoit été élevé au premier rang; son activité, ses talents militaires, lui ont mérité une des premières places parmi les grands hommes qui ont gouverné la Corse. Il acheva de détruire le reste de la faction de la Maona, renversa le parti des Fregose, et fit régner la justice. Vainqueur des Turcs sur terre, il arma une flottille et battit leurs galères. Une grande partie de nos maux devoit être causée par les papes. Par suite d'une donation qu'ils avoient faite de la Corse à Alphonse, roi d'Aragon, il vint, en 1420, avec quatre-vingts vaisseaux pour s'en emparer... Vincentello sentit que ce ne pouvoit être qu'un torrent passager; il se joignit à lui, et ils assiégèrent ensemble Calvi, dont ils se rendirent maîtres; mais, ayant échoué devant Bonifazi, Alphonse continua son voyage vers la Sicile.

Après son départ, à l'abri de la grande réputation de Vincentello, les Corses vécurent en paix, et les particuliers de Gênes n'osoient s'aventurer contre un homme si favorisé par la fortune; on réussit toutefois à gagner Simone-da-Mare, qui leva l'étendard de la révolte. Cet ennemi, quoique redoutable, n'auroit fait qu'augmenter les triomphes de Vincentello, lorsque celui-ci, s'étant embarqué, fut pris par deux galères génoises et conduit à Gênes où il périt misérablement. Ainsi finit un homme qui, par ses rares talents, méritoit l'estime des nations. Pourquoi Gênes, au mépris du droit des gens et de l'hospitalité, violoit-elle cinquante-trois ans de paix? C'est ce qui lui fut reproché par les puissances voisines: mais, maigre ces reproches, ces avides marchands ne recueillirent pas moins le fruit de leur crime.

PAOLO DELLA ROCCA (1458).--Après la mort de Vincentello, le peuple choisit, pour lui succéder, Paolo della Rocca. Sa première expédition fut de marcher contre Simone, qui avoit pris du crédit: il le battit, le força à se retirer à Gênes. Là, cet infâme citoyen continua à conspirer contre sa patrie; il entraîna les Montalti, les Fregose, les Adorne, qui, aussi peu sages que la Maona, éprouvèrent le même sort. Mais, à mesure que les Corses détruisent un ennemi, il en parait dix autres: affoiblis par leur victoire même: ne pouvant ni prévenir l'attaque, ni profiter de leurs succès, ils se trouvent dans la plus triste position. Si un élément ennemi ne les eût empêchés de l'atteindre, Gênes, superbe repaire! tu n'aurais pas longtemps insulté à nos malheurs... Pouvoir d'un bras désespéré se venger en un moment de tant d'affronts, d'un seul coup assurer l'indépendance de sa patrie et donner aux hommes un exemple éclatant de justice... Dieu! ton peuple ne seroit-il pas le faible opprimé?

Dans cette position désespérée, l'évêque d'Aleria ouvrit l'avis d'implorer la protection des papes; Eugène occupoit alors la chaire pontificale. Ravi de cette heureuse circonstance, il envoya un légat en Corse. Les Adorne prétendirent mettre obstacle à ce nouvel ordre de choses: mais battu. Gregorio Adorno paya par sa captivité les vues ambitieuses de son oncle.

MARIANO DI GAGGIA (1445).--Les peuples nommèrent pour gouverner sous la protection des papes Mariano di Gaggia. Mariano, implacable ennemi des caporaux, leur fit une guerre opiniâtre; il brûla, dévasta leurs biens, démolit leurs châteaux. Les caporaux distingués par leur crédit sur le peuple en étoient les chefs; mais, corrompus, ils ne servirent plus qu'à l'égarer, et la nation étoit victime de leur ambition et de leur avidité: funestes effets de l'ignorance de la multitude. L'on ne peut disconvenir cependant que les caporaux n'aient rendu des services à la Corse. Leur histoire est à peu près celle des tribuns de Rome. Après sa brillante expédition contre les caporaux. Mariano ne fit plus rien qui fût digne de sa réputation; il conserva sa prépondérance sur le peuple malgré le grand nombre de ses ennemis; mais il s'en servit pour prêcher la soumission à l'Offizio. L'histoire, méprisant cette indigne conduite, ne s'occupe plus de lui, et le laisse mourir dans l'oubli.

Peut-être, à l'ombre de la tiare, on eût vécu tranquille; mais le pape Nicolas V, Génois, ami des Fregose, donna l'investiture de la Corse à Lodovico, chef de cette maison. Les Corses, bien loin d'approuver cette élection, coururent aux armes avec leur intrépidité ordinaire, et repoussèrent ce nouvel adversaire. Galeazzo di Campo Fregoso, découragé, céda à la république le peu de forts qu'il tenoit; mais les Génois, constants dans leur politique, engagèrent l'Offizio de San Giorgio à succéder aux Fregoso, et firent naître dans cette compagnie une espérance de sucres qu'ils étoient bien loin de désirer.

A cette époque, l'esprit de la nation étoit perverti; l'on ni respiroit que factions, que divisions. L'Offizio fit des préparatifs considérables; son premier acte dans l'île fut d'assembler ses partisans à Lago Benedetto. Là, il annonça ses

dispositions bénignes: ce n'étoit que pour le bonheur des Corses qu'il vouloit les subjuguier. Ce jargon, auquel ils eussent dû être accoutumés depuis longtemps, en éblouit plusieurs. La liste de ses adhérents s'accrut; une partie considérable de l'île envoya des députés à la diète de Lago Benedetto, où ils arrêterent les pactes conventionnels de la souveraineté de l'Offizio.

(La suite au numéro prochain.)

Théâtres.

Charles VI opéra en cinq actes, paroles de **MM. CASIMIR et GERMAIN DELAVIGNE**, musique de **M. F. HALÉVY**, divertissemens de **M. MAZILIER**, décorations de **MM. CICERI, PHILASTRE, CAMBON, SÉCHAN et DESPLÈCHIN**.

C'est une terrible affaire qu'un opéra en cinq actes, et qui exige une notable dose de patience et de force chez le poète, chez le musicien, et souvent aussi chez l'auditeur. Je ne parle pas des acteurs: jamais acteur, que je sache, ne s'est plaint que son rôle fût trop long.

Déjà, et plus d'une fois, on a reproché à l'Opéra l'énormité de ce fardeau qu'il impose, chaque année, à l'attention du public: mais, à cela, les gens de théâtre ont une réponse toute prête, et qui leur paraît péremptoire: c'est que les pièces en cinq actes sont plus lucratives. Sans doute, trois actes bien faits doivent suffire à l'appétit d'un homme de lettres, d'un artiste, d'un avocat, peut-être même d'un avoué; mais, les banquiers, les épiciers, les marchands de calicot, les fabricants de bas de Paris, tiennent surtout à la quantité, et c'est pour eux que l'on travaille. On comprendra sans peine que, partout où la question financière se présente, il faut bien que la question d'art lui cède la place et disparaisse. Va donc pour cinq actes! jouissez-en, mon cher lecteur, ou subissez-les, selon que vous appartenez à l'une ou à l'autre des deux catégories de spectateurs que je viens d'indiquer ci-dessus.

Le personnage principal de l'opéra nouveau, ainsi que son titre l'annonce, est Charles VI, ce roi qui fut si malheureux, et sous lequel la France fut si malheureuse. On est aux derniers jours de ce long et triste règne; l'Anglais est maître de Paris et de la plus grande partie du royaume: Henri V, le vainqueur d'Azincourt, est mort; le duc de Bedford commande son armée, exerce le pouvoir suprême au nom d'Henri VI, son neveu, tient le roi de France dans une sorte de captivité, et mène rudement la guerre dont le succès doit anéantir les dernières espérances du dauphin et des Français qui aiment encore la France. Le vieux Raymond est de ceux-là.

Qu'est-ce que le vieux Raymond? Cela n'est pas très-facile à deviner. Il habite une métairie; il est donc métayer. Cependant, il a été soldat jadis, et quand ses regards s'arrêtent sur une grande épée, qu'on voit chez lui pendue à la muraille, il dit souvent à demi-voix:

Ma bonne lame d'Azincourt, Quand donc pourrai-je te reprendre.

J'avoue que, pour ma part, je n'imagine pas ce qui l'en empêche, car il n'y en eut jamais une plus belle occasion. Sa fille Odette, qui paraît une fille de sens et de résolution, est tout à fait de mon avis. «*Agissez*, lui dit-elle, *et ne parlez pas.*» Mais Raymond aime beaucoup à parler. Il aime aussi à chanter, et ne se fait guère prier quand on lui demande un refrain contre les ennemis de la France.

La France a l'horreur du servage, Et, si grand que soit le danger, Plus grand encore est son courage Quand il faut chasser l'étranger. Vienne le jour de la délivrance, Des coeurs ce vieux cri sortira: Guerre aux tyrans! Jamais en France, Jamais l'Anglais ne régnera.

Ou voit que les inspirations poétiques de Raymond ne sont pas d'un ordre très-élevé. Il n'a rien de commun avec le Tyrtée antique: il est même bien loin du moderne Tyrtée, à qui nous devons les *Messiniennes*. Mais enfin son intention est bonne, et il faut lui en savoir gré. C'est un poète languissant et décoloré, j'en conviens; mais c'est du moins un citoyen dévoué, un sujet fidèle. Il le prouve bien, puisqu'il envoie sans hésiter sa fille auprès du roi dès la première réquisition.

Odette ne s'y décide pas sans quelques regrets. Cela n'a rien d'étonnant: elle aime un jeune écuyer, nommé Charles, qui, depuis



quelque temps, rode autour de la métairie, qui lui a parlé d'amour, qui même l'a demandée en mariage à son père. Ce dernier point me semble assez grave, et j'aurais quelque peine à le croire, si Raymond ne le disait lui-même à sa fille, pour la consoler

Plus de tristesse, enfant! la noce à ton retour.

N'as-tu plus foi dans sa constance?

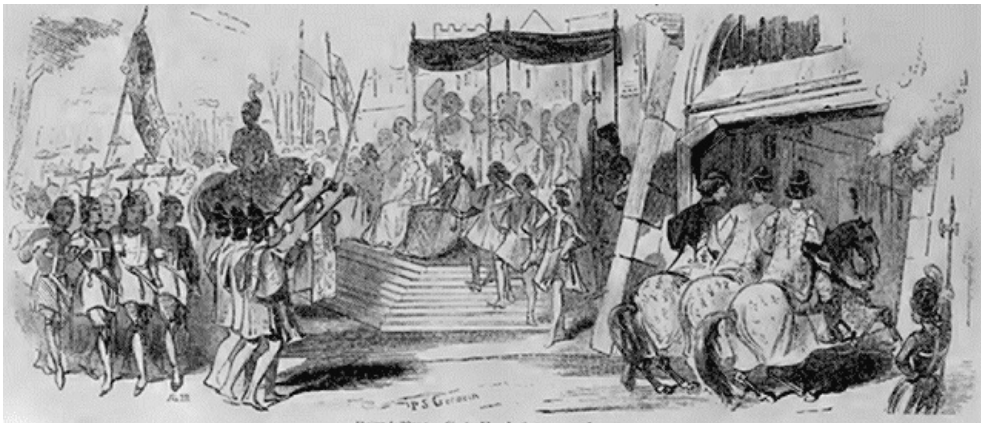
Or vous saurez que cet écuyer si tendre, et si vertueusement amoureux de la fille d'un paysan, n'est rien moins que le dauphin de France, qui sera bientôt Charles VII.

Cela vous paraît léger, sans doute, et un peu perfide; mais, du moins. Charles est bon fils. A peine apprend-il qu'Odette est mandée auprès du Roi,

Qu'elle va consoler dans sa noble misère,

qu'il recule et tombe à genoux devant elle:

En respect mon amour se change.
Reste pure, Odette, et sois l'ange
De tes rois et de ton pays.
Pour eux, c'est en toi que j'espère.
L'ange qui va sauver le père
Sera respecté par le fils.



Théâtre de l'Opéra.--Charles VI--Le Cortège, au troisième acte.

Il ne forme plus qu'un vœu, c'est de revoir son père, et Odette s'engage à lui en fournir les moyens.

Au deuxième acte, le théâtre représente les salons de l'hôtel Saint-Paul, où la reine Isabelle et le duc de Bedford préparent, au milieu d'une fête, l'acte qui doit asservir pour jamais la France à l'Angleterre, et faire passer la couronne de Charles VI sur le front du fils d'Henri V. Pendant qu'ils *ourdissent leur trame criminelle*, un joyeux orchestre résonne autour d'eux, et des voix harmonieuses

Chantent la villanelle, où notre Alain Chartier
Compare l'enfance à l'aurore.

Alain Chartier, que la reine Marguerite, femme de Louis XI baisait, comme on sait, sur la bouche, pendant son sommeil, à cause des belles choses qu'il disait, devait être bien jeune à l'époque où il fit cette chanson-là. Ce fut apparemment son début; mais le début est brillant pour un poète au maillot, et rien n'y accuse l'inexpérience d'un âge aussi tendre. Le style en est correct et fort élégant; les rimes riches et harmonieuses, et la nature y est peinte des plus riannes couleurs. Bientôt la reine elle-même joint sa voix aux voix du chœur. Hélas! je voudrais en vain le nier, cette femme, qui fut une si perfide épouse, une si détestable mère, et la reine la plus funeste qu'ait jamais eue la France, n'en réunissait pas moins tous les talents et tous les charmes! Admirable musicienne, elle avait une voix tout à la fois douce et sonore, qu'elle conduisait avec une habileté savante, dont les Italiens n'ont trouvé le secret que beaucoup plus tard. A défaut de l'air qu'elle chante, en voici du moins les paroles, qui ont bien aussi leur mérite:

L'aube de notre jeune âge
Ressemble à celle du jour:
Chagrins d'enfance et d'amour
Se ressemblent davantage.

L'amant, loin de son doux bien,
Tombe en tristesse profonde:
Pour lui, rien n'est plus au monde,
Plus n'est rien.

Sa peine est si douloureuse
Que mourir on le verrait,
Si d'une peine amoureuse
On mourait.

Mais de son mal il guérit
Sitôt que revient la reine;
Il la voit sourire à peine,
Qu'il sourit.

Un si doux transport, l'opresse,
Que mourir on le verrait,
Si d'une amoureuse ivresse
On mourait.

Après le concert, le bal. Après le bal, le souper.

Les trois portes du fond s'ouvrent, et l'on voit une table servie avec une splendeur royale. Un maître de cérémonie s'avance; la reine se lève, et, présentant la main au duc de Bedford:

Milords, messieurs, le banquet nous attend.

Tous les convives sortent, et le salon reste désert.

Un homme y paraît alors et s'avance d'un pas lent et mal assuré; sa chevelure et ses vêtements sont en désordre; son oeil est fixe et son visage pâle. Arrivé devant la porte de l'appartement où a lieu ce banquet que la reine préside, il s'arrête et dit *J'ai faim!* Cet homme, c'est le roi de France!

Odette ne le laisse pas longtemps seul. Pour le distraire, elle a recours à son jeu favori, à ce jeu qui a été inventé pour l'amusement de ce royal insensé, et qui après lui en amusera tant d'autres; elle joue aux cartes avec lui; tout en jouant, elle lui parle de son fils, et peu à peu fait naître en lui le désir de le revoir. C'est en effet ce qu'elle a promis au dauphin; mais elle nuit à ce prince en croyant le servir.

Bientôt la reine rentre avec Bedford. Charles tremble devant elle; il pâlit à sa voix; il chancelle sous son regard. Jamais elle n'eut un plus grand intérêt à user de son funeste ascendant. Ce traité conclu entre elle et Bedford, qui déclare Henri VI d'Angleterre unique héritier du roi de France, il faut que Charles VI le signe. Il résiste d'abord, sans trop savoir ce qu'on lui demande; mais la reine fait sortir Odette, et s'empare des cartes qu'elle aperçoit sur la table. Privé à la fois de ses deux joujoux, le vieil enfant se désespère. Ah! dit-il,

Qu'un ciel sans nuage
Pour les regards est doux! et quelle volupté
De se ranimer sous l'ombrage,
A l'air pur de la liberté!

--Vous le pourrez demain si vous voulez, répond la reine, et l'on vous rendra Odette, et l'on vous rendra vos cartes aussitôt que vous aurez signé.

Charles signe et se remet au jeu, en riant d'un rire hébété, pendant que Bedford, à côté de lui, lit à voix haute l'acte qui déshérite le dauphin.

Le lendemain, Charles, conduit par Odette chez le vieux Raymond, revoit en effet son fils et le reconnaît à grand-peine. Bientôt un exprès envoyé par la reine vient abrégier sa promenade. Il est roi, il faut qu'il règne. Une cérémonie publique se prépare, il faut qu'il y paraisse. Dans toutes les comédies qui se jouent à la face de la nation, le premier rôle ne lui appartient-il pas de plein droit?

Le théâtre change et représente le perron de l'hôtel Saint-Paul, derrière lequel se déroule le vieux Paris, et se dresse la Bastille. Là un trône est dressé pour Charles et pour Isabelle; au-dessous se presse le peuple, morne, sombre et

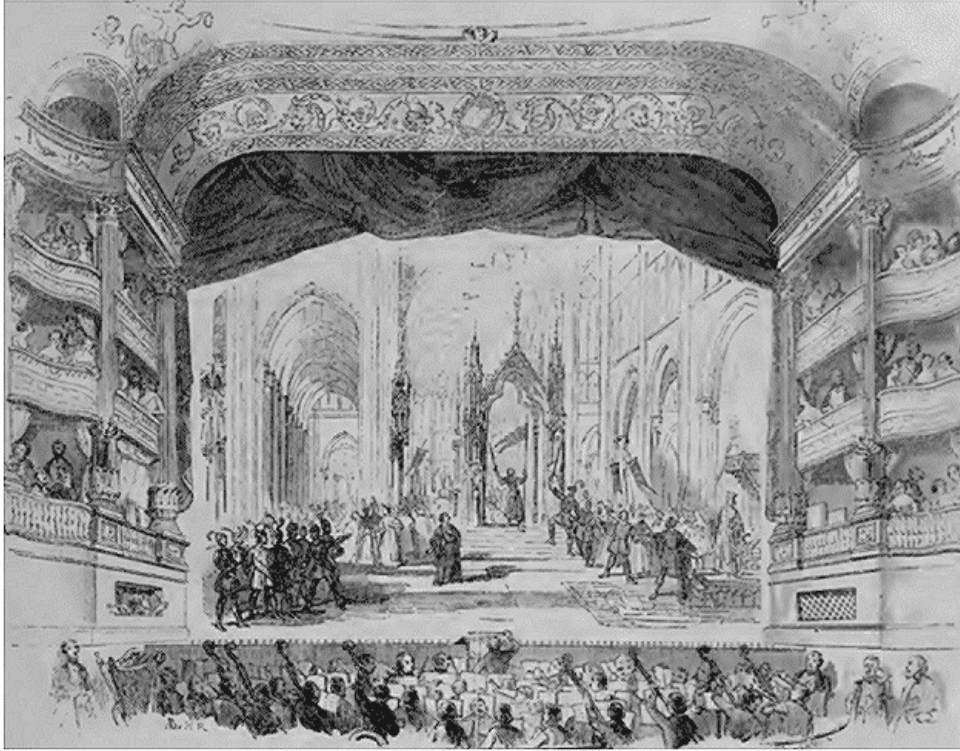
indigné. Hélas! cette fête pompeuse a pour objet la proclamation des droits prétendus d'Henri VI. Ce cortège qui s'avance, c'est Bedford qui le mène, et il entoure ce jeune roi sur le front duquel on va placer la couronne de France, et qu'on vient présenter à Charles, afin qu'il le reconnaisse publiquement pour son héritier. Mais Charles a quelquefois des éclairs de raison, et alors l'instinct national se retrouve en lui toujours vivant et plein d'énergie.

«Qu'il est beau, cet enfant!...» lui dit Isabelle. Mais Charles répond: *c'est un Anglais*. L'enfant approche, et Bedford le présente au monarque:

Donnez-lui le baiser de paix.
Vous avez sur son front posé le diadème.

CHARLES.

Moi? moi?



Théâtre de l'Opera.--Opera de *Charles VI*. paroles de MM. Casimir et Germain Delavigne, musique de M. F. Halévy.--Cinquième acte, dernière décoration.

BEDFORT.

C'est l'héritier préféré par vous-même qui doit régner un jour...

CHARLES.

Jamais!

Il étend en effet son bras, que la fureur a ranimé; il saisit le sceptre, le brise, et en foule les tronçons sous ses pieds, aux cris d'enthousiasme et de joie du peuple témoin de cette scène.

Après un pareil éclat, la reine n'a plus rien à espérer, si elle ne rend le malheureux roi tout-à-fait fou. Elle n'hésite pas un moment. Il est seul, il attend son fils, qui s'est introduit dans Paris, qui a préparé son évasion, et qui doit, à un signal convenu, entrer à l'hôtel Saint-Paul par une fenêtre, et l'enlever. Ce signal, c'est une chanson connue qu'Odette doit faire entendre. Tout, à coup retentissent à son oreille des bruits étranges, des murmures lugubres, de sourds gémissements. Il écoute en frémissant, il regarde: à la clarté d'une lueur sombre et vacillante, un homme s'introduit dans son appartement, et vient droit à lui. Il est à moitié nu; sa barbe est inculte, ses cheveux hérissés, son oeil fixe et menaçant; son bras est armé d'une redoutable massue. C'est cet



**Madame Stoltz, rôle d'Odette,
Barroithet, rôle de Charles VI.**

inconnu qui, jadis, l'arrêta dans la forêt du Mans, et dont l'aspect imprévu troubla sa raison.

Ose un instant me regarder en face,
Eh bien, me reconnais-tu, roi?

CHARLES.

Non, non! mais ton aspect me glace.

LE SPECTRE.

De la forêt du Mans, te souviens-tu?

CHARLES.

C'est toi,
C'est bien toi. Que ma tête alors était brûlante
Elle brûle...

LE SPECTRE

J'ai dit que le fer, le poison,
Sèmeraient sur tes pas le deuil et l'épouvante.

CHARLES.

Fuis, spectre!

LE SPECTRE

Je l'ai dit.

CHARLES.

Ma raison! ma raison

LE SPECTRE.

Roi, j'ai dit vrai. Regarde:

En effet le parquet s'est entr'ouvert, et trois spectres en sortent lentement.. Ils sont vêtus de noir, et leur tête est couverte d'un casque; mais sous ce masque il n'y a point de visage ce sont des spectres. Regardez continue l'homme de la forêt du Mans.

C'est Clisson,
Qui tend vers toi sa main sanglante
Louis ton oncle, et Jean-sans-Peur.

Le spectre se trompe. Louis d'Orléans était le frère du roi, et non son oncle. Mais cet homme de la forêt du Mans n'était, à tout prendre, qu'un membre du menu populaire, un malotru, un croquant, qui ne savait rien des choses de ce monde, et n'avait pas lu l'almanach de la Cour. Son erreur est donc pardonnable, et, d'ailleurs, Charles est trop effrayé pour s'en apercevoir. Il n'a d'oreilles que pour l'épouvantable trio dont le régalaient ces trois squelettes virtuoses:

Tremble! la tombe s'ouvre;
La mort, qu'elle découvre,
A tes regards en sort,
Et tes pâles fantômes
Désertent ses royaumes
Pour t'annoncer ton sort.

CHARLES.

Quel est-il donc?... Je touche à mon heure suprême?

LE SPECTRE.

Ils tombèrent tous trois assassinés, jadis.

CHARLES.



**Madame Dorus,
rôle d'Isabeau.**

Eh bien?

LE SPECTRE.

Tu périras de même.

CHARLES.

Qui doit m'assassiner?

LES TROIS FANTÔMES, *Successivement.*

Ton fils!--Ton fils!--Ton
fils!

Il faudrait une tête plus forte que celle de ce pauvre monarque pour résister à ces menaces, à ces chants, et à cette horrible fantasmagorie. Il entre dans un accès de folie furieuse, et livre son fils à Isabelle et à Bedford, qui ne manquent pas d'accourir à ses cris.

Voilà donc le dauphin prisonnier des Anglais, et, qui pis est, de sa mère.

Dans leurs fers il attend sa
sentence:

A Saint-Denis l'arrêt sera porté.

On y traîne te roi, pour que sa voix
proclame

Que son fils par le ciel du trône est rejeté,
Pour qu'à Bedford il donne l'oriflamme
Avec la royauté.



**Duprez,
rôle du Dauphin.**

Voilà ce que Raymond apprend à Dunois, à Tanneguy-Du-châtel, à Lahire, à Saintrailles, qu'il trouve campés au bord de la Seine. *Plus d'espérance!* chantent les chevaliers; mais Odette est une fille de tête, et ne se décourage pas pour si peu.--Comment Odette se trouve-t-elle là? Comment la reine, après les tentatives réitérées qu'elle a faites dans l'intérêt du dauphin, et dont la démence du roi a trahi le secret, ne l'a-t-elle pas fait fouetter et puis jeter à la rivière, dans un sac décoré de l'inscription d'usage: *Laissez passer la justice du roi?*--C'est ce que je ne me charge pas d'expliquer. Quoi qu'il en soit, Odette, profitant de sa faveur à la cour, a fait nommer son père gardien des tombeaux de Saint-Denis, et, dit-elle,

.....Ces demeures sombres
Peuvent cacher des vivants dans leurs ombres,
Et la victoire en peut sortir.

C'est ce qui arrive en effet. Au moment décisif, quand, aux yeux de la cour, des Anglais et du peuple assemblé sous les voûtes saintes, Charles exige que le dauphin renonce à ses droits, et va prononcer sa sentence, les défenseurs de la cause nationale sortent tout à coup de l'église souterraine, repoussent les Anglais, délivrent le jeune prince, et procurent à Charles VI le plaisir de mourir comme Mithridate, en voyant, de ses derniers regards, fuir ses ennemis. Il meurt en effet, mais en roi, et qui plus est, en troubadour, après avoir entonné, de sa voix défaillante, le patriotique refrain que j'ai déjà cité, et qui paraît être l'idée mère des auteurs, et la moralité de leur fable:

Vive le roi! Jamais en France,
Jamais l'Anglais ne régnera.

Charles VI, ainsi qu'on a déjà pu s'en convaincre, est conçu dans les meilleurs sentiments. C'est un opéra éminemment patriotique. L'amour du pays, la haine de l'étranger en ont inspiré toutes les scènes, en ont dicté tous les vers. Voilà un grand point, et qui doit rendre la critique indulgente sur beaucoup d'autres. N'était cette grave considération, l'on pourrait désirer sans doute un sujet de pièce plus facilement appréciable, plus intéressant et plus dramatique, un plan plus habilement construit, des scènes liées avec plus d'art et mieux développées, des caractères plus franchement accusés, une versification moins décolorée, des moyens d'effet d'un meilleur choix que cet abominable spectacle du quatrième acte, que repousseraient les boulevards, et qu'on n'a pu voir à l'Opéra sans stupeur; on pourrait demander au compositeur des mélodies plus heureuses,--si mélodies il y a,--ou du moins une mélodie moins monotone et moins pesante; mais si l'ouvrage n'est pas récréatif, il est moral, et c'est l'essentiel. Les auteurs sont des hommes vertueux et bien pensants: on ne peut

leur refuser au moins la couronne civique; et le spectateur, s'il ne s'amuse pas toujours, ne peut du moins s'empêcher d'estimer leurs intentions et leur caractère.

Sérieusement, et autant qu'on en peut juger après une première audition. MM. Delavigne et M. Halévy me paraissent s'être également trompés.--Qui ne se trompe pas quelquefois?--Cela peut-il entamer leur réputation, et nuire à leur gloire? Non, sans doute, et mille fois non! M. Delavigne n'en a pas moins fait *Louis XI et les Enfants d'Édouard*. M. Halévy n'en a pas moins produit les chants inspirés de *la Juive*. Il y a dans la vie de tout artiste, de bons et de mauvais moments. La postérité recueille les uns, et oublie les autres: les contemporains doivent faire de même.

Il y a, néanmoins, dans cet ouvrage, des détails heureux et des situations bien trouvées. L'entrée du roi, au second acte, est fort belle, et son premier mot: *J'ai faim!* produirait un grand effet, si l'incommensurable ritournelle qui le précède n'avait presque fait oublier au spectateur qu'Isabelle préside un banquet pendant que Charles VI a faim. La scène où Odette joue aux cartes avec le roi est ingénieuse et bien traitée; mais les détails avortent quand l'ensemble est défectueux.

Quant à la musique, il y aurait presque de l'impertinence à l'apprécier en détail après une seule représentation. Un second article lui sera spécialement consacré.

Ce qu'on peut juger immédiatement, c'est la décoration et la mise en scène. De ce côté, l'administration a déployé une grande magnificence. Les costumes, fort exacts et très-bien étudiés, font le plus grand honneur au goût de M. Lormier, qui en a fourni les dessins. Ils sont d'ailleurs d'une richesse presque fabuleuse. Jamais on n'avait vu sur la scène de l'Opéra tant de soie, tant de satin, de fourrures et de velours. Le cortège qui défile sur la scène, au troisième acte, est d'un admirable effet. Infanterie, cavalerie, artillerie, rien n'y manque. Les chevaux même y étaient les plus brillantes parures. Les armures d'or et d'acier y éblouissent les regards. M. Léon Pillet a trouvé le moyen de faire pâlir les merveilles de *la Reine de Chypre* et de *la Juive*. Aurait-on osé s'y attendre, et pourrait-on demander davantage?

Les décorations sont fort belles, surtout celles du cinquième acte. Il y en a deux: la première est une vue prise au bord de la Seine, près de Saint-Denis. C'est un tableau charmant, plein de calme et d'une fraîcheur délicieuse. L'autre représente la nef, le chœur et les bas-côtés de la cathédrale de Saint-Denis, telle qu'elle était alors, avec ses voûtes peintes et ses vitraux colorés. On ne saurait imaginer rien de mieux conçu, de mieux étudié, de plus hardiment exécuté, rien enfin de plus imposant et de plus magnifique.

(La fin à la prochaine livraison.)

Cours publics.

Le collège de France.--La Sorbonne.--Les Professeurs.

(Suite et fin.--Voyez p. 14.)

Littérature latine et grecque.--M. PATIN et M. EGGER.

M. Patin et M. Egger, à la Sorbonne, traitent, l'un de la comédie latine et de Térence en particulier, l'autre des origines de la comédie grecque. M. Patin s'est acquis depuis longtemps une réputation de finesse et d'élégance classique, consacrée naguère par les suffrages de l'Académie Française. On se souvient que M. Sainte-Beuve a comparé M. Patin à l'abeille attique, butinant sur les fleurs de l'Hymette; malheureusement, M. Patin professe depuis bien des années, et l'on vieillit de bonne heure dans ce pénible métier de l'enseignement. Les rares qualités du savant professeur, son élégance exquise, la pureté de son goût, la délicatesse de son esprit, ressemblent aujourd'hui à de belles fleurs séchées dans un in-octavo. M. Patin parle du bout des lèvres, d'une façon pincée, qui semblerait prétentieuse si l'on ne connaissait d'ailleurs l'honnêteté de l'homme et la modestie du savant. M. Egger prouve que la science, que la philologie même peut quelquefois s'allier à des qualités un peu plus mondaines. En l'écoutant, on se rappelle ce que disait Labruyère de l'érudition, au chapitre des Jugements: «Il y a une sorte de hardiesse à soutenir devant certains esprits la honte de l'érudition... L'on trouve chez eux une prévention toute établie contre les savants, à qui ils ôtent les manières du monde, le savoir-vivre, etc. Il semble néanmoins que l'on devrait décider sur

cela avec plus de précaution, et se donner seulement la peine de douter si le même esprit qui fait faire de si grands progrès dans les sciences, qui fait bien penser, bien juger, bien parler et bien écrire, ne pourrait point encore servir à être poli.» Cette politesse de l'esprit se traduit dans le cours de H. Egger par une certaine élégance facile de parole et de style, par un heureux mélange de la science et de la littérature; en un mot, on y trouve, aimables et intéressants, Epicharme, Eupolis, Cratinus, dont il ne reste que des fragments de vers et des moitiés de mots d'une authenticité fort contestable.

Théologie-M. L'ABBÉ COEUR.

M. l'abbé Coeur, l'un des prédicateurs les plus distingués de notre temps, occupe à la Sorbonne la chaire *d'éloquence sacrée*, et cherche dans la morale chrétienne les preuves divines du catholicisme. Debout, comme dans la chaire évangélique. M. l'abbé Coeur répand sur son auditoire la parole de vie, oubliant volontiers qu'il est professeur, qu'il s'adresse plutôt à des disciples qu'à des ouailles. Le ruban de la Légion-d'Honneur brille sur sa poitrine, et semble ajouter encore à l'autorité de son éloquence, en rappelant les services éminents qu'il a rendus à l'Église et à la religion. Jeune encore, M. l'abbé Coeur, le front haut, l'oeil inspiré, la voix brève, animée, a toujours la fougue du missionnaire qui ne fait point de controverse, mais veut aller au coeur et toucher les endurcis. Son succès est immense: il compte dans son auditoire des personnages considérables, dont la seule présence est un éloge. Pourtant, puisque M. l'abbé Coeur est en Sorbonne, qu'il soit permis à nous, profanes, de lui adresser quelques critiques littéraires et mondaines: de lui reprocher, par exemple, des fautes de prosodie, des syllabes trop brèves, d'autres, au contraire, trop allongées; de plus, une certaine monotonie de gestes, enfin des mouvements de bras pénibles, qui ressemblent parfois à des contorsions. Je sais que l'orateur chrétien se soucie peu de ces vanités, mais le professeur doit y prendre garde.

Histoire--M. MICHELET *Collège de France*.

M. Michelet ne veut pas charger ses auditeurs de faits et de dates; assuré d'ailleurs des vieilles sympathies du public, il essaie d'initier ses nombreux disciples aux secrets les plus intimes de sa méthode historique. M. Michelet, chacun le sait, aime surtout à isoler un fait pour en saisir le côté pittoresque et la pensée philosophique. Son cours n'est que le récit de ses impressions personnelles, de ses prédilections historiques et littéraires. M. Michelet est à l'âge où l'on se souvient volontiers, et où l'on se complaît dans la mémoire de ses émotions passées, de ses affections d'autrefois. Il parle simplement, comme avec lui-même, par petites phrases détachées, dont le lien n'existe souvent que dans la pensée de l'orateur. Le public ne devine pas d'abord la transition, et trouve quelquefois la leçon un peu décousue, parce qu'on le mène des bords du Rhin à la bibliothèque Sainte-Geneviève, des poèmes indiens au Panthéon; mais il y a dans tous les détails tant d'esprit et de grâce, souvent même un sentiment si profond et si vrai, que l'on ne se sent pas le coeur de penser même à une critique. Peu jaloux de la gloire posthume, M. Michelet ne laissera pas de mémoires à publier après sa mort: mais il nous raconte tous les jours en chaire sa vie d'historien, de poète, de rêveur. Il veut nous montrer comment il a compris, comment il a aimé l'histoire, et nous léguer à la fois et cette intelligence et cet amour.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir aussi passer en revue les autres cours publics, qui méritent tous une mention spéciale; au moins citerons-nous encore à la Sorbonne les savantes et consciencieuses leçons de M. Charpentier, professeur d'éloquence latine; de M. Ozanam, professeur de littérature étrangère; les spirituels enseignements de M. Geruzez; et, au Collège de France, les cours très-suivis de MM. Ampère et Burnouf, qui occupent les chaires de littérature française et latine.

Maintenant, à ces justes éloges nous sera-t-il permis de joindre quelques critiques tout aussi légitimes, à notre sens?

Bien certainement nous ne reprendrons pas en détail les différents cours que nous venons d'énumérer; nous ne chicanerons pas M. Saint-Marc Girardin sur quelques scènes du drame moderne, que nous comprenons autrement que lui. M. E. Quinet sur quelques théories poétiques qui nous semblent assurément contestables; mais nous nous bornerons à une critique générale, s'appliquant à toutes les chaires, et ressortant d'ailleurs de nos observations préliminaires.

Ne serait-il pas vrai de dire, par exemple, que messieurs les professeurs du Collège de France et de la Sorbonne, pour la plupart, se préoccupent moins de l'enseignement lui-même que de leurs propres leçons, moins du public que de leur *livre*? Il est manifeste en effet, pour le moins clairvoyant, que la pensée du *livre* domine dans toutes ces leçons; M. Simon développe sa thèse sur Proclus

et achève de s'édifier sur la philosophie alexandrine: M. Egger, si consciencieux d'ailleurs, prépare évidemment son mémoire pour l'Institut; M. Saint-Marc Girardin y va même plus franchement; son livre est écrit, et avant de le donner à l'impression, il le relit une dernière fois avec le public, faisant comme ces peintres qui exposent d'abord un tableau dans leur atelier avant de l'envoyer au salon. Le reproche que nous adressons ici à messieurs les professeurs, c'est de faire leur cours un peu trop pour eux-mêmes, de se considérer dans leurs chaires plutôt comme des savants et des écrivains que comme des professeurs; c'est, en un mot, de faire exclusivement les affaires de leur esprit de telle sorte que la critique pourrait se borner presque à donner un bulletin bibliographique de la Sorbonne et du Collège de France, appréciant tel cours comme une thèse de doctorat, tel autre comme un mémoire pour l'Académie des Inscriptions; celui-ci comme une suite de feuilletons critiques, celui-là comme un volume de mélanges historiques et philosophiques. Les cours de la Sorbonne et du Collège de France ressemblent le plus souvent à ces séances publiques de l'Athénée, de l'Institut, des Sociétés savantes, où chaque membre vient lire au fauteuil quelques pages écrites. Pour peu que l'exemple de M. Saint-Marc Girardin fasse des imitateurs, les professeurs se lasseront bientôt de parler; ils achèveront de considérer leurs disciples comme des lecteurs, et monteront en chaire avec leur manuscrit. Aujourd'hui, du moins, on peut dire, en empruntant l'expression vulgaire, qu'ils parlent comme *un livre*.

Sans doute le public trouve son compte à cette communication d'essais distingués que messieurs les professeurs veulent bien lui faire; un bon livre est certainement meilleur quand l'auteur lui-même prend la peine de le lire, quand cette lecture est débitée d'une façon élégante, spirituelle, animée; et de notre temps, où on lit si peu et si mal, où l'on commence volontiers un livre par la fin, comme s'il s'agissait d'un volume chinois, c'est rendre au public un service signalé que de lui faire de semblables lectures. Mais, encore un coup, est-ce bien là l'enseignement? y a-t-il un maître? y a-t-il des disciples? M. Michelet ne s'aperçoit-il pas qu'il a dépassé son public, et que bien peu des auditeurs le peuvent suivre sur les hauteurs où il s'est désormais placé? M. Simon ne devrait-il pas penser qu'il est chargé de nous apprendre l'histoire de la philosophie, et que toute cette histoire n'est pas dans l'école d'Alexandrie? Croit-il que le public ait à finir d'acquérir, comme lui, une véritable spécialité alexandrine? Ne serait-il pas temps enfin de devenir un peu plus élémentaire, en variant son sujet, au lieu de raffiner sur des matières à peu près épuisées?

Qu'arrivera-t-il de tout cela? le public ne s'attache pas; il va un jour entendre une leçon de tel ou tel professeur; il sort satisfait le plus souvent, néanmoins il reviendra, s'il peut, si l'occasion se présente; chaque leçon est un chapitre bien détaché, faisant un tout complet, qui n'a besoin ni de ce qui précède, ni de ce qui suit. On reprochait à l'auteur du poème des *Jardins* d'avoir fait un sort à chacun de ses vers, sans songer à la fortune de l'ouvrage; on pourrait dire de même que messieurs les professeurs s'occupent de faire un sort à chacune de leurs leçons, à chacun de leurs chapitres, sachant bien que leurs auditeurs se renouvellent sans cesse, et qu'il faut plaire à ceux qui passent. Les cours, pour la plupart, vivent de détails et manquent d'une idée générale; le seul qui soit véritablement suivi est celui de M. l'abbé Coeur, parce qu'il ne s'adresse pas seulement à l'esprit, parce que la pensée morale y vivifie la pensée intellectuelle, et forme le lien naturel des différentes leçons.

Espartero

(Suite et fin.--Voir n^o, p. 10.)

Lorsqu'il fut élevé au commandement en chef de l'armée du Nord, Espartero tenait pour le parti des modérés, et quoique ses opinions politiques fussent faiblement prononcées, il était en butte aux injures du parti exalté; mais bientôt l'ambition de tenir un rang considérable dans le gouvernement, la vanité, les obsessions et les flatteries dont il était entouré, la conspiration permanente qui s'était établie dans dans le sein de son état-major, et dont il était l'âme, les résistances du gouvernement de la régente à ses prétentions exagérées l'éloignement peu à peu des modérés, et le jetèrent dans les bras du parti contraire, qui en a fait son chef. Nous allons le suivre dans cette marche.

Espartero reçut le commandement peu après les scènes de la Granja. Les suites de cet événement excitèrent son mécontentement, qui s'accrut de griefs particuliers, et tout en affectant de ne se mêler que de l'armée, il encouragea la résistance au ministère né de l'émeute de la Granja, et appartenant au parti exalté. L'armée était rentrée dans Madrid après la retraite de don Carlos, qui avait tenté de surprendre cette capitale. Des officiers de la garde adressèrent à

la reine, au mois d'août 1837, une pétition pour demander le renvoi de ses ministres; ceux-ci demandèrent à leur tour que les auteurs de cet acte d'insubordination fussent traduits devant un conseil de guerre. Espartero s'y refusa. Les ministres, qui d'ailleurs ne s'entendaient pas sur les moyens de rendre à l'armée son rang naturel dans les pouvoirs de l'État, donnèrent leur démission. Le parti modéré salua Espartero comme un sauveur, et lui offrit la présidence du conseil et le département de la guerre dans le nouveau cabinet. Il n'accepta pas; mais il fit donner le ministère de la guerre au général Maix, sur le dévouement duquel il pouvait compter, tout en se couvrant d'une modestie qui cachait mal la joie qu'il éprouvait de ce triomphe. Bientôt, quoiqu'il prétendit se tenir éloigné du gouvernement, il acquit une influence considérable sur la direction du parti modéré; son quartier-général devint insensiblement un pouvoir dans l'État; il força tous les ministres, les uns après les autres, à compter avec lui, et à satisfaire à ses demandes; enfin, dans les négociations qui précédèrent la convention de Bergara, il agit de sa propre autorité, et procéda en souverain, sans en référer au ministère. Le cabinet plia devant lui, et n'osa pas le rappeler au devoir. Les ovations qu'il reçut après la retraite de don Carlos en France achevèrent de l'enivrer, et de le convaincre qu'il pouvait tout tenter.

Cependant le ministère avait peine à tenir tête à la majorité exaltée que les élections de 1839 avaient amenée aux cortès; il profita de la force que la pacification des provinces basques venait de donner au gouvernement, pour hasarder une dissolution et faire un appel au pays. En même temps, des hommes connus pour appartenir aux opinions les plus modérées furent introduits dans le cabinet. A une autre époque, ces actes auraient été du goût d'Espartero, qui, par suite surtout de ses habitudes de discipline, avait en aversion le parti révolutionnaire; mais toute solidarité politique entre lui et le gouvernement disparut devant une question d'amour-propre. Trois ministres avaient été remplacés, et parmi eux le ministre de la guerre; les cortès avaient été dissoutes, et Espartero n'avait pas été consulté: il en fut blessé profondément.

Il y avait auprès d'Espartero un homme qui jouissait de toute sa confiance, le brigadier Linage, ambitieux, habile, n'appartenant à aucun parti et prêt à les servir tous. Il s'était rendu nécessaire à Espartero, dont il était le secrétaire, le conseiller, le factotum. Livré au parti exalté, il travaillait sans relâche à indisposer Espartero contre le ministère, et il était aidé dans cette tâche par les commissaires anglais, qui avaient su se concilier l'estime et l'amitié du généralissime, tandis que les agents français auprès du quartier-général étaient sans aucune influence. Averti des dispositions d'Espartero, les exaltés travaillèrent de tous leurs efforts à les exploiter à leur profit. Une polémique s'établit dans les journaux sur le sentiment du duc de la Victoire au sujet des mesures du cabinet. Ce fut alors que parut dans la *Gazette d'Aragon* une lettre de Linage dans laquelle il était dit en substance que le général, sans prétendre s'immiscer dans les affaires du gouvernement, tenait pour fâcheuses la dissolution des cortès et la modification du cabinet. Cette lettre fit beaucoup de bruit; si Espartero ne l'avait pas dictée, du moins elle n'avait pu être écrite qu'avec son autorisation. Les ministres offrirent leur démission; la régente la refusa, et somma Espartero de s'expliquer sur la lettre de son secrétaire. La réponse du duc fut évasive. Le ministère demanda la destitution de Linage; Espartero n'y consentit point, lui fit seulement écrire dans le même journal une autre lettre modifiant la première sans la contredire, et l'incident parut terminé.

Les élections, qui eurent lieu sur ces entrefaites, donnèrent une immense majorité au parti modéré. Ce succès humilia Espartero, et tandis que le ministère croyait être assez fort pour se roidir contre les exigences et les prétentions du généralissime, les exaltés travaillaient avec plus d'ardeur que jamais à le séparer davantage du parti des modérés et à l'attirer dans leurs rangs: ils ne tardèrent pas à réussir. Espartero s'offensa des résistances qu'il trouvait dans le cabinet et même dans la volonté de la reine régente: ses expressions habituelles de dévouement se refroidirent insensiblement; il devint de jour en jour plus impérieux. Au moment de faire des promotions dans l'armée, il proposa insolemment Linage, dont tous les ministres avaient demandé la destitution, pour le grade de maréchal-de-camp. Quelques membres du cabinet considérèrent cette proposition comme une insulte; mais il fallait en finir avec Cabrera, le dernier champion de la cause carliste, et Espartero était seul capable d'en venir à bout. Le gouvernement céda; Linage eut son brevet de maréchal-de-camp, et les trois ministres, dont l'entrée dans le cabinet avait déplu à Espartero, se retirèrent. Cette concession, loin de le calmer, ne fit qu'accroître sa confiance. Il restait dans le ministère deux hommes qu'il haïssait comme des ennemis personnels, M. Perez de Castro, président du conseil, et M. Arrazola, ministre de la justice: il ne songea plus qu'à les renverser, afin qu'il fût bien démontré que tout devait se courber

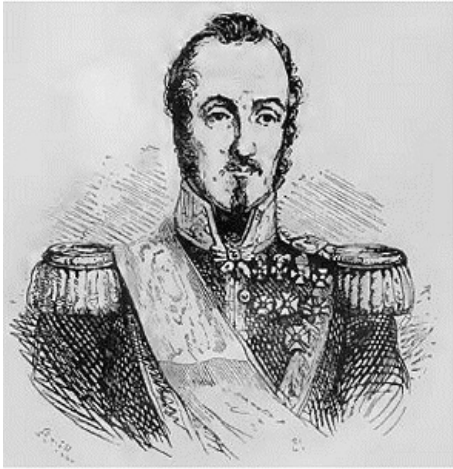
devant son autorité.

Cependant la nouvelle session des cortès s'ouvrait et donnait au ministère l'appui d'une majorité forte et compacte. Le cabinet crut que le moment était venu de porter un coup décisif au parti exalté, et il proposa la fameuse loi sur les *ayuntamientos*, ou les municipalités. Instituées aussitôt après les événements de la Granja, et dans les formes réglées par la constitution de 1812. c'est-à-dire sur des bases extrêmement démocratiques les municipalités exerçaient une grande action sur les élections. La nouvelle loi changeait le système établi, et les enlevait à l'influence des associations populaires. Les dernières élections avaient prouvé que, même avec des municipalités élues sous l'empire de la constitution de 1812. les élections pouvaient donner une majorité au parti modéré; que serait-ce donc, pensa le ministère, quant le pouvoir municipal, source de l'élection, ne serait plus livré au grand nombre! Les exaltés, sentant bien que c'était pour eux une question de vie ou de mort, se préparèrent au combat; leur unique espoir était en Espartero qui était plus puissant et plus populaire que jamais; ils le désignaient hautement comme leur chef, et rien dans ses paroles, dans sa conduite ne protestait contre cette qualification. En ces circonstances, la reine régente signifia brusquement au président du conseil la résolution qu'elle avait formée d'aller à Barcelone avec sa fille, dont l'état de santé exigeait l'usage des bains sulfureux. Jusqu'à présent on n'a pas encore découvert le motif réel de ce voyage, que rien ne commandait puisqu'il y a des bains sulfureux en Espagne ailleurs qu'à Barcelone, et moins loin de la capitale. De toutes les explications la plus vraisemblable est que le but de la reine Christine était de voir Espartero; car, chose étrange, bien qu'elle entretint avec lui depuis longtemps une correspondance privée qui avait souvent inquiété ses ministres, elle ne l'avait encore vu qu'une et dans un temps où il ne se doutait pas encore de son avenir. Elle n'avait rien épargné pour se l'attacher; elle l'avait comblé de titres et d'honneurs; elle avait appelé auprès d'elle la duchesse de la Victoire, et lui avait donné le premier rang à la cour: elle fondait donc sur lui beaucoup d'espérances. De son côté, Espartero n'avait jamais laissé échapper une occasion de protester de son dévouement pour sa souveraine, même au milieu de ses plus violents démêlés avec les ministres. Peut-être aussi la reine régente comptait-elle essayer sur lui la force de l'entraînement qu'elle a presque toujours exercé sur ceux qui l'ont approchée, par la séduction de son esprit, de ses charmes et de ses manières. Dans quel dessein? on l'ignore, mais on va voir combien elle s'était trompée, si ses calculs ont été tels qu'on le suppose.

Les deux reines partirent, accompagnées de M Prez de Castro, président du conseil, et de deux autres ministres, celui de la guerre et celui de la marine. Les exaltés avaient tout préparé pour que la réception faite aux reines fût significative. A Saragosse, la municipalité leur adressa une harangue énergique; la population les poursuivit partout des cris de *vive la constitution! vive la duchesse de la Victoire! à bas la loi sur les ayuntamientos!* Ce fut à Lérida que la régente rencontra Espartero. Dans la première entrevue il fut insignifiant, dit-on, mais dans les suivantes il fut injurieux, violent, et, se prononça énergiquement contre le ministère, contre les cortès, contre la loi des *ayuntamientos*, et finit par parler en maître. La réception que Barcelone fit aux deux reines aurait dû calmer les craintes qui assiégeaient l'esprit de la reine et de ses ministres. Le peuple les avait accueillies avec un enthousiasme extraordinaire; mais la municipalité de Barcelone attendait pour manifester ses sentiments hostiles l'arrivée prochaine du duc de la Victoire. L'orage se préparait donc sourdement: il éclata bientôt. Dès que l'on sut que le duc de la Victoire approchait de Barcelone, une foule immense se porta à sa rencontre, l'entoura et le porta comme en triomphe. Sur son passage des acclamations frénétiques le saluaient, et de temps en temps éclatait le cri de *mort aux Français!* qui est comme le cri de ralliement des exaltés. Le même jour, 13 juillet, Espartero se présenta chez la reine et renouvela ses impérieuses demandes du renvoi du ministère et du retrait de la loi sur les *ayuntamientos*, que l'on discutait encore dans les chambres. La reine régente refusa courageusement, et le lendemain la nouvelle de l'adoption par les chambres étant arrivée, elle donna sa sanction à la loi et y apposa sa signature. Dès qu'Espartero eut appris que la reine régente avait signé, il entra dans une violente colère, se renferma chez lui, et envoya sa démission dans une lettre écrite par Linage, en accusant la reine d'avoir manqué sa parole. La démission fut refusée, et comme Christine lui disait qu'en sa qualité de commandant des troupes, il lui répondait de l'ordre, Espartero déclara qu'il fallait choisir entre le ministère et lui, et que si la reine ne révoquait pas la sanction qu'elle avait donnée à la loi, elle verrait couler le *sang jusqu'au genou*.

Cependant l'état-major et les troupes d'Espartero se répandaient dans la ville, et mêlaient leurs imprécations contre le gouvernement à celle des exaltés. Les places publiques et les rues se remplissaient d'hommes à figures sinistres: une émeute se préparait, selon la menace d'Espartero. Le 18, les membres de la

municipalité s'établirent en permanence à l'Hôtel-de-Ville; des barricades furent élevées à l'extrémité de toutes les rues qui débouchaient sur la place où était le palais occupé par les deux reines; des dépôts d'armes avaient été forcés et livrés au peuple. Une députation de la municipalité à la tête des insurgés, se rendit à l'hôtel d'Espartero, qui leur fit bon accueil, parut à son balcon, et consentit à les accompagner chez la reine régente, pour lui demander le renvoi des ministres et le retrait de la loi sur les *ayuntamientos*. Il était alors près de minuit. Christine était avec les trois ministres qui l'avaient suivie, et qui, devant l'émeute, offraient leur démission. Espartero entra chez la régente avec sa femme et les généraux Valdes et Van-Halen. La reine reçut avec une froide réserve ses démonstrations de dévouement et ses offres de service, accepta la démission de ses ministres, mais refusa obstinément de révoquer la sanction donnée et de dissoudre les cortès. Espartero sortit à pied à trois heures du matin, et alla annoncer aux groupes qui stationnaient sur la place que les ministres se retiraient; les rassemblements se dissipèrent alors avec des cris de triomphe. Content d'avoir satisfait sa haine contre les ministres qui l'avaient bravé, Espartero s'occupa de mettre un terme au mouvement dont il avait reçu l'impulsion, et, retrouvant son énergie, mit la ville en état de siège; les exaltés, qui voulaient continuer leurs démonstrations, furent comprimés et l'ordre se rétablit.



Espartero.

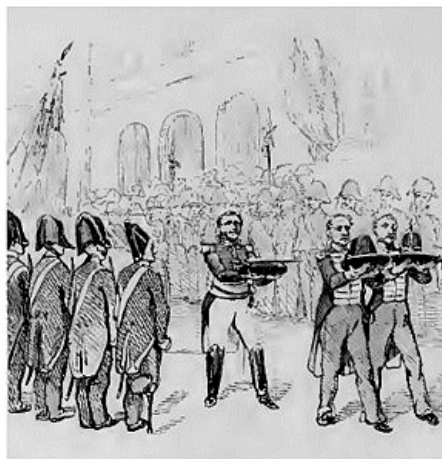
Sous l'influence de ces événements, un nouveau ministère fut appelé: contrairement à ce qu'on attendait, il ne fut pas pris dans le parti exalté, mais parmi les amis d'Espartero, qui, prêtant les mains à cette combinaison, abandonnait tout ce qu'il avait demandé jusqu'alors. La reine régente se hâta de quitter cette ville, où son autorité et sa dignité avaient souffert de si graves atteintes, et dès qu'elle fut arrivée à Valence, où l'attendait le général O'Donnell et une armée qui lui était dévouée, elle renvoya ce cabinet et en forma un nouveau, choisi entièrement dans le parti modéré.

Ici se termine en quelque sorte la biographie d'Espartero; tout ce qu'il a fait depuis appartient à l'histoire contemporaine de l'Espagne, et est encore trop près de nous pour qu'il soit peut-être permis de juger définitivement sa conduite. Qu'il nous suffise de rappeler qu'à la nouvelle de ce changement de ministère, le parti exalté se souleva dans toute l'Espagne. La municipalité de Madrid donne le signal de l'insurrection et se déclare en permanence; la garde nationale prend les armes et se range sous ses ordres. Espartero, qui était rentré dans son apathie, est forcé par le parti des exaltés de formuler son adhésion à la municipalité. Il publie un manifeste où il pose, comme condition de sa fidélité à la régente, la révocation de la loi sur les *ayuntamientos*, la dissolution des cortès et le renvoi du cabinet. On sait ce qui a suivi. Le mouvement révolutionnaire de la capitale se propage de ville en ville; Espartero entre en maître et en triomphateur dans Madrid. Appelé par la reine régente à former un cabinet, il se rend à Valence avec les collègues qu'il a choisis. C'est là qu'après d'orageuses conférences, Christine se résout, le 10 octobre 1840, à abdiquer, et se retire en France. Espartero demeure souverain du royaume, à la tête de la régence, en attendant la majorité d'Isabelle II.

Depuis ce moment, l'Espagne a continué d'offrir le spectacle le plus étonnant et le plus déplorable de désorganisation et d'impéritie dans le pays et dans le pouvoir. Satisfait du poste élevé qu'il occupe, Espartero paraît indifférent aux luttes et aux rivalités des partis; son gouvernement se résume en une longue série de mystifications pour toutes les ambitions et toutes les espérances. L'Angleterre s'était flattée que, pour prix de l'appui qu'elle avait prêté au parti exalté et à l'élévation du régent, un traité de commerce ouvrirait les ports d'Espagne à ses produits manufacturiers; mais ce traité, jusqu'à présent ajourné, le sera peut-être encore longtemps. Les exaltés pensaient qu'il leur serait permis de réaliser leurs idées politiques sous le patronage du régent, à la fortune duquel ils ont tant aidé, mais depuis deux ans toutes leurs tentatives de se saisir du pouvoir ont été vaines. D'un autre côté, tout était à faire en Espagne, il fallait créer l'administration, organiser la justice, constituer les finances: voilà à quel prix l'Espagne eut pu se constituer, voilà quels étaient ses besoins les plus pressants. Rien n'a été fait. Ce malheureux pays a été livré au despotisme militaire, et au plus déplorable désordre financier et administratif qu'on ait encore vu, même en France.

Mais la déception générale a donné naissance à une coalition qui comprend les vainqueurs et les vaincus de septembre, les modérés et les exaltés, en un mot, tous ceux qui tiennent pour le gouvernement constitutionnel, contre Espartero, isolé au milieu de toute la nation et sans autre appui que l'armée. Tel était l'état des choses au commencement de novembre de l'année dernière, au moment où la réunion des cortès allait avoir lieu, réunion d'autant plus inévitable, que le budget n'étant voté que jusqu'au 1er janvier 1843, il fallait bien convoquer les chambres pour leur demander de nouveaux subsides. Dès le premier jour, une forte opposition s'est dessinée, et les deux chefs de la coalition ont été élus, à une forte majorité, l'un président, l'autre vice-président des cortès. Espartero était dans une situation fort critique, quand un événement fortuit, le soulèvement de Barcelone, est venu faire, une diversion, dont il s'est empressé de profiter. On sait tous les détails de sa campagne contre cette ville malheureuse. Ce ne sont pas les barbaries de Van-Halen et de Zurbano qui ont fait rentrer Barcelone sous l'obéissance du duc de la Victoire, ni qui ont empêché l'insurrection de se répandre; c'est l'absence d'un drapeau. Le lendemain du bombardement les élections municipales ont eu lieu, et leur résultat a été si hostile au gouvernement, qu'il a été obligé de casser la ----- municipalité. La presse a recouvré sa voix, et fait entendre à toute heure ses menaces de vengeance et de haine. A Madrid, la nouvelle du bombardement de Barcelone a soulevé l'indignation publique. La presse, écho fidèle des sentiments de la population tout entière, s'est émue, et a exprimé hardiment l'opinion du pays. Les députés catalans ont demandé au régent, par une lettre vigoureuse, le renvoi immédiat des ministres qui ont conseillé ces violences. Un acte d'accusation contre le ministère avait été préparé par les mêmes députés et devait être déposé sur le bureau des cortès à leur réunion. Devant cette explosion qui se préparait, Espartero a dissous les cortès et a convoqué la nouvelle chambre pour le 3 avril prochain.

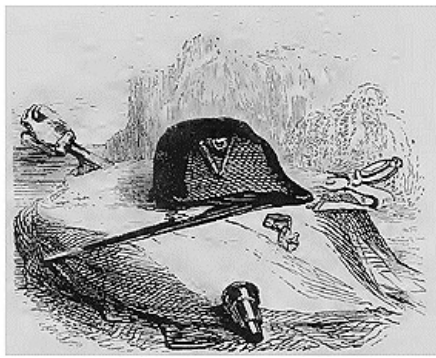
Tel est l'état présent de l'Espagne. Il est impossible de prévoir le résultat des élections qui se préparent, mais assurément de leur choix dépendra le retour de l'ordre et de la légalité, si audacieusement violés par le soldat ambitieux qui a saisi le pouvoir sans avoir la force d'en faire bon usage. Avant deux ans Isabelle II aura atteint sa majorité; Espartero se résignera-t-il à abandonner le pouvoir souverain dont il aura joui et abusé pendant plusieurs années? voudra-t-il continuer sa dictature militaire? dans quelle vue? il n'a point d'héritier. Ces graves questions se présentent d'elles-mêmes à l'esprit de tous ceux qui ont suivi le développement de la tragi-comédie qui se joue depuis près de dix ans en Espagne. Mais d'en chercher la solution probable, qui y songe? Tant d'habiles gens se sont trompés dans leurs calculs et leurs prévisions, que le parti le plus sage est peut-être, comme le disait un de nos plus spirituels diplomates, *d'attendre et de regarder; c'est déjà beaucoup que de bien voir.*



Translation de l'Épée d'Austerlitz

AUX INVALIDES.

M. le maréchal duc de Reggio, accompagné du général Petit, des généraux Athalin et Gourgaud, qui avaient été délégués par le Roi, et de tout l'état-major de l'hôtel des Invalides, a procédé à l'enlèvement de la couronne impériale, du chapeau et de l'épée d'Austerlitz, qui étaient restés déposés sur le cercueil de Napoléon, dans la chapelle Saint-Jérôme, depuis le jour des funérailles.



Les ouvriers chargés de construire le tombeau devant commencer immédiatement leurs travaux, la porte de la chapelle Saint-Jérôme sera murée. Le cercueil y restera, mais dépouillé des insignes qui le couvraient, et qui auraient couru le risque d'être dégradés. Ces insignes ont été ensuite transportés avec solennité dans une partie des appartements que le général Petit occupe aux Invalides, et qui a été disposée à cet effet.

Le général portait l'épée d'Austerlitz; il était précédé de plusieurs sous-officiers portant le chapeau historique, la couronne impériale, la couronne donnée par la ville de Cherbourg, et le manteau qui servait de drap mortuaire. Le cortège a défilé entre deux haies formées par tous les invalides en grande tenue.

Aucune personne étrangère à l'Hôtel n'a été admise à cette cérémonie.

Beaux-Arts.

RECAPITULATION DES EXPOSITIONS AU LOUVRE DEPUIS 1800.

Années.	Peintures.	Sculptures.	Architectes.	Gravures.	Lithographies.	Totaux.	Tableaux.	Sculptures.	Architecture.	Gravures.	Lithographies.	Totaux.
1800	205	52	10	28	•	275	415	31	19	54	•	510
1801	202	58	9	19	•	268	585	58	14	29	•	495
1802	227	52	11	21	•	291	447	36	25	31	•	537
1804	251	58	10	56	•	515	561	61	15	66	•	701
1806	295	25	12	50	•	560	569	53	24	31	•	699
1808	525	59	10	59	•	411	651	89	17	63	•	802
1810	405	56	18	55	•	534	870	133	76	92	•	1171
1812	450	65	8	54	•	557	1022	156	12	99	•	1289
1814	575	64	15	53	•	507	1056	167	52	104	•	1579
1817	556	51	8	40	•	438	849	151	11	100	•	1061
1819	410	70	16	74	•	620	1506	209	29	158	•	1702
1822	440	55	15	75	•	585	1421	186	15	182	•	1802
1824	597	60	12	90	24	779	1902	197	16	151	103	2571
1827	525	65	12	95	35	752	1575	205	19	157	78	1854
1851	951	87	15	50	35	1180	2098	209	50	155	125	5211
1855	944	85	52	74	55	1190	2755	255	70	129	111	5518
1858	884	80	11	60	41	1079	4956	189	17	81	71	5514
1855	1021	77	17	65	50	1251	2175	155	52	96	78	2556
1856	924	69	11	48	26	1078	1856	156	26	61	45	2122
1857	909	71	11	50	24	1065	1865	151	57	61	56	2150
1858	889	70	11	59	14	1025	1807	121	55	54	16	2151
1859	1082	70	15	66	16	1259	2141	150	75	88	28	2465
1840	879	61	15	41	16	1010	1656	85	16	59	25	1849
1841	1071	65	15	74	16	1251	2052	89	25	115	25	2280
1842	1008	80	14	49	7	1158	1125	158	20	69	11	2121

OUVERTURE DU SALON.

Comme la poésie, comme la musique, la peinture, elle aussi, a ses premières représentations, plus solennelles peut-être, plus désirées que toutes les autres. Quinze cents oeuvres nouvelles, entièrement inédites, qui vont tout à la fois se découvrir aux yeux! Quinze cents tableaux et sculptures! Quelle affiche de théâtre nous promet jamais aussi riche spectacle? Et, pourtant, comme on sait, une simple tête d'étude, un petit paysage, une mince statuette, peuvent valoir souvent tout un long poème, toute une grande symphonie.

Aussi les portes du Louvre sont-elles de bonne heure assiégées, en ce jour solennel, par une foule impatiente, qui se presse, qui se pousse et s'étouffe à plaisir; les derniers voulant être les premiers, comme ils le seront un jour au royaume des cieux. Ce n'est pas là, d'ailleurs, cette foule insignifiante, atone, qui s'encombre dans les barrières des théâtres, qui s'ennuie et qui s'enrhume, sans penser à autre chose. Ici, la foule est animée, passionnée même,

pittoresque; elle a l'oeil et le visage en feu, la barbe hérissée, elle parle haut, elle discute, elle professe, elle harangue; c'est le *meeting* de l'art.

Sans doute dans le nombre se voient bien quelques curieux, quelques-uns de ces bons bourgeois de Paris, que Rabelais jugeait «tant sots, tant badauds», que la foule attire par une secrète vertu d'adhésion, et qui se trouvent surtout à leur place dans l'espèce: «Nos numerus sumus....»

On y rencontre bien aussi, non pas le vrai dilettante de l'art, car il est essentiellement conservateur et *laudator temporis acti*, mais une autre classe d'amateurs. L'amateur des primeurs, qui ne se soucie que des premières fraises et des premiers melons, croirait se déshonorer en riant des plaisanteries d'un vaudeville à la seconde représentation, et ne lit jamais un livre dont les feuilles ont été déjà coupées.

Mais le véritable public de cette fête, ce sont les artistes, *les jeunes yens des ateliers*; car tout le monde, dans les ateliers, est et demeure jeune: les rapins ne vieillissent pas, ils semblent avoir encore sur leur figure l'air de 1830; vénérable débris des jeune-France, de la gent dite romantique, ils en ont au moins sauvé la barbe et la chevelure mérovingienne, en même temps que quelques expressions *portenteses*, et quelques vocables moyen-âge et *pyramidaux*.

Ils sont là chez eux, ou du moins à la porte de chez eux un sérieux intérêt les amène, et le trouble habile leur coeur d'ordinaire si calme, si insoucieux de la vie positive, si profondément sceptique à l'endroit des hommes et des choses. Ils ont soumis leurs tableaux, leurs statues au jugement de l'Académie des Beaux-Arts; l'Académie les aura-t-elle acceptés, leur aura-t-elle donné le droit d'entrée dans les galeries du Louvre, auront-ils enfin les honneurs de l'exposition, seront-ils livrés aux regards de ce public, qui s'y connaît si mal, et laisse volontiers les tableaux de genre, les oeuvres sérieuses, pour faire queue devant une charge de Biard, et s'extasier en présence de bouffonnes figures? Y être ou n'y être pas, *that is the question*, et c'est là, bien réellement, une question de vie et de mort pour l'artiste inconnu qui a lutté courageusement dans un grenier contre son double défaut d'être obscur et d'être pauvre; que de craintes mortelles, que de riches espérances devant cette porte qui va s'ouvrir!

Des bruits sinistres courent dans la foule; on dit que cette année le jury d'examen s'est montré d'une sévérité farouche; on sait que le tableau d'un peintre célèbre a été refusé, et l'on ajoute que l'un des examinateurs, indigné de cette exclusion, s'est levé, et a dit à ses collègues: «Ni vous, ni moi, ne serions capables d'en faire autant.» là-dessus, il est parti furieux, et quelques-uns assurent qu'il en crachait le sang! On ajoute même que le Roi, instruit par M. A. de P. des malveillantes erreurs du jury, avait exigé qu'une contre-enquête eut lieu avant l'ouverture du Salon.

Et alors, vous entendriez un chorus d'étranges qualifications, d'énormes épithètes adressées par contumace à MM. les examinateurs. «Croiriez-vous, dit l'un d'eux, qu'il n'y avait cette année que cinq peintres dans toute la commission? Mais, en revanche, reprend un autre, on y comptait un grand nombre de musiciens: l'an prochain, je leur enverrai un tableau à horloge, qui jouera des airs!--Et moi, ajoute un troisième, je soumettrai à leur jugement impartial le dessein d'une clarinette et le profil d'une contre-basse!»

Ceux qui parlent le plus haut, qui ont le verbe le plus tranchant et le plus goguenard, ce sont les rapins pur sang, qui n'ont encore fait que broyer les couleurs et croquer sur le mur les principaux nez de l'atelier; ils sont là, les mains dans les poches, parfaitement désintéressés dans la question, ne venant que pour assister au triomphe de leurs amis, et à la déconfiture de ceux qu'ils honorent de leur inimitié personnelle, et du surnom générique de *crétins*. Feront-ils jamais eux-mêmes le moindre tableau? Dieu le sait! Provisoirement, ils prennent chaudement en main la cause de l'art, anathématisent le jury, le classique jury, et proposent de rédiger contre ses jugements une solennelle protestation, d'ouvrir à frais communs une contre-exposition où devront figurer tous les tableaux refusés, et offrent déjà, à cet effet, la modique somme de 50 centimes, prélevés sur ce qu'ils appellent leur superflu.

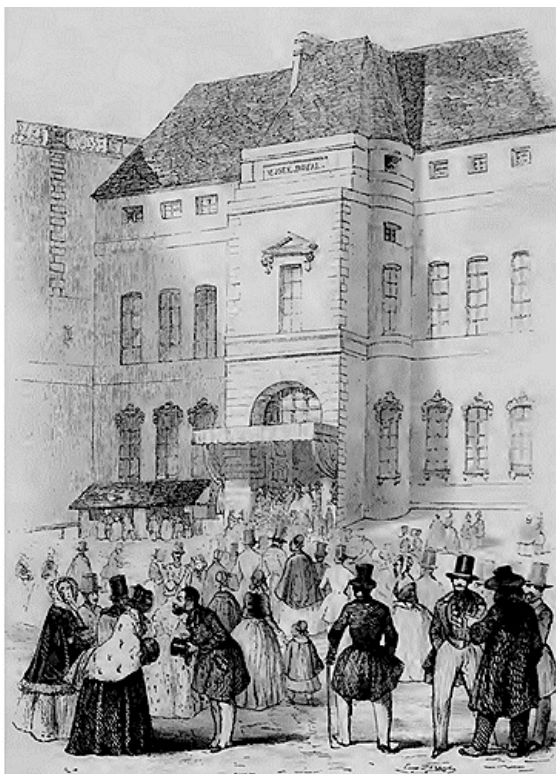
Enfin sonne l'heure fatale! Jamais semblable frisson ne courut sur les bancs d'écoliers, lorsque le pédant, orné de la toge et de l'épitoge, fait à dessein une pause tragique, après s'être écrié: Premier prix! Tous les coeurs se serrent, toutes les bouches se taisent. C'est alors que les plus pusillanimes sentent défaillir leur courage, et veulent reculer, serrant la main à un ami, et lui disant d'une voix éteinte: «Va voir si j'y suis!» Mais les portes sont ouvertes, le flot se précipite, et bon gré, mal gré, il faut suivre le torrent au milieu duquel on voit trembler la baïonnette et le plumet des malheureux factionnaires, battus par la tourmente.

Emporté par cette irrésistible force, qui ne lui permet pas même de s'arrêter pour saisir au passage le fatal livret, l'artiste ferme les yeux; son tableau lui revient à la pensée comme une effroyable croute, placardée de rouge et de bleu; ces têtes charmantes, ces formes harmonieuses qu'il avait dessinées avec tant d'amour, peintes avec tant de foi, maintenant lui semblent d'insipides copies, propres à servir d'enseignes; et il ne se doute plus qu'elles n'aient été ignominieusement refusées, jusqu'à ce qu'enfin, sentant le flot s'arrêter, il rouvre les yeux et se trouve dans le salon carré, vis-à-vis de sa propre toile baignée de lumière, vis-à-vis de sa Marguerite ou de sa Béatrice, qui fixe sur lui ses regards pleins d'une joie douce et d'une grâce sereuse.

PREMIÈRE VISITE AU SALON--COUP D'OEIL GÉNÉRAL.

Heureux les critiques prime-sautiers qui ont, du premier regard, pu voir et juger à la fois douze cents tableaux! Nous confessons, pour nous, que notre idée synthétique est encore bien défectueuse, bien obscure, et nous nous tenons en défiance contre notre première impression, sans l'oser ériger en un jugement. Ce n'est assurément pas faute d'avoir ouvert les yeux, d'avoir tendu le cou cinq heures durant; mais souvent, pour avoir beaucoup regardé, l'on a bien peu vu, et surtout bien peu pensé. Pressés, heurtés dans la foule, contemplant au travers des chapeaux, nous réfléchissions à toutes les belles idées critiques, à toutes les fines observations qui nous seraient infailliblement venues, si notre judiciaire avait pu, comme autrefois cet heureux Louis XVIII, se faire traîner doucement dans un fauteuil à roulettes au milieu des galeries solitaires; nous admirions aussi par souvenir l'intelligence et la sagacité esthétique des anciens, qui plaçaient aux portes de leurs musées la statue du Silence, le doigt sur les lèvres, pour avertir chacun qu'il se gardât de troubler indiscrètement le vol des muettes pensées autour des statues et des peintures.

Enfin nous étions sous la préoccupation constante d'une idée importune; il manquait à notre compte plus de quatre cents tableaux, et nous nous demandions, en voyant la nudité des galeries, si l'on avait aussi voulu faire une exposition de serge verte. En serions-nous à ce point de pénurie, que, pour composer désormais un salon, il faillit, comme dans les expositions de sous-préfectures, faire appel aux tableaux de famille, aux plâtres domestiques, et combler les lacunes avec les cadres glorieux de nos prix de dessin? Grâce à Dieu, notre pauvreté ne vient que du sévère caprice de MM. les académiciens: quatre mille tableaux ont été, comme d'ordinaire, soumis à leur jugement; mais il n'y a eu que douze cents élus; aussi, ne pouvons-nous considérer sans attendrissement toutes ces places vides, y plaçant



Ouverture du Musée, le 13 mars.

par la pensée, tantôt ces chers absents, la grande toile de Boulanger, le beau portrait d'H. Flandrin, tantôt les oeuvres d'artistes inconnus, les imaginations nouvelles de pauvres jeunes peintres, tous refusés au bénéfice des tableaux de MM. les académiciens. (Voir, sous le numéro 89, un inqualifiable tableau de M. Bidault, membre du jury; on assure que ledit tableau a été reçu à l'unanimité.)

De tout cela il suit que nous avons encore bien peu de choses à dire du nouveau Salon. Deux toiles seulement nous ont semblé tout à fait hors de ligne; d'abord le *Tintoret* de M. Léon Coignet, admirable composition, malgré la réminiscence de l'Empire qu'on y croit apercevoir; puis un excellent portrait d'H. Flandrin, que l'administration du Musée a eu grand soin de placer à contre-jour, dans une encoignure. Nous ne faisons que citer aujourd'hui ces deux véritables chefs-d'oeuvre, sur lesquels nous reviendrons à loisir. Les honneurs de l'exposition sont ensuite pour la marine d'Isabey, le *Jérémie prophète*, d'Henri Lehmann, la *Vendangeuse*, de son frère Rodolphe; les portraits de Couture et de Guignet, les tableaux de genre de Meissonnier et de

Leleux, le paysage de Lessieux, les sculptures de Simart et de Maindron. Le grand tableau si vanté de M. Papety est en possession d'attirer tous les regards et de diviser toutes les opinions; il est certain, d'ailleurs, qu'il ne révolutionnera pas la peinture, comme on l'avait pompeusement dit; le siècle ne croit plus désormais aux révolutions, et, quel que soit d'ailleurs le mérite du tableau de M. Papety, il n'est pas destiné à détruire ce légitime scepticisme.

Et puis, toujours du Biard et du Dubufe. Dimanche prochain commencera le triomphe de ces deux peintres *dominicaux* «bien connus par la ville.»

Et maintenant, dirons-nous comme la plupart: l'exposition est plus faible que celle de l'an dernier? Il importe de remarquer que depuis un temps immémorial, la critique place toujours chaque exposition immédiatement au-dessous de celle qui l'a précédée.--De même depuis des siècles, on dit que le commerce va mal.--Il est certain que les maîtres n'exposant plus, les toiles supérieures se raréfient singulièrement; mais il arrive, en peinture comme dans les lettres, qu'au lieu d'un artiste éminent, nous ayons vingt artistes distingués; ce que perdent les individus, la masse le regagne, le génie se fait rare, le talent abonde, et l'on est tout surpris de trouver dans des tableaux de débutants un savoir-faire déjà remarquable, qui aurait beaucoup promis à toute autre époque; mais aujourd'hui les hommes de talent demeurent ce qu'ils sont, et les habiles deviennent rarement des maîtres.

Bibliographie

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGER.

Report and Appendices of the children's employment commission presented to both houses of Parliament, by command of Her Majesty.--Rapport et Appendices de la commission du travail des enfants dans les manufactures, présentés aux deux Chambres du Parlement, par l'ordre de Sa Majesté (non traduits). Mars, 1843.

Le rapport de la commission chargée de faire une enquête sur le travail des enfants dans les manufactures a été présenté la semaine dernière aux deux Chambres du Parlement. Il passe successivement en revue les diverses industries de Londres et des comtés de l'Angleterre. Est-il nécessaire d'ajouter qu'il révèle une foule de faits inconnus jusqu'alors et tellement horribles, que s'ils n'étaient attestés solennellement par les membres de la commission d'enquête, personne n'oserait y ajouter foi? La veille du jour fixé pour le dernier bal de la cour, un pair d'Angleterre avait lu la partie de ce rapport qui concerne les marchandes de modes, les fabricantes de dentelles et les couturières. Un de ses amis le pressait de l'accompagner: «Je n'irai pas à ce bal, répondit-il, je n'y aurais aucun plaisir; à chaque pas je croirais voir sortir de leurs cercueils les cadavres de tous les infortunés qui sont morts à la peine en fabricant les divers objets de luxe dont se compose la toilette des femmes.»

Il nous est impossible, on le conçoit, d'analyser un pareil travail. Toutefois, afin de prouver son importance, nous citerons quelques faits choisis au hasard.

--Un deuil de coeur rend toujours aveugles au moins trente jeunes filles, déclare M. Tyrrell, médecin de l'hôpital ophthalmique.

--A Nottingham, M. Grainger, le rapporteur, visita une maison assez propre et confortable d'ailleurs, où il trouva quatre petites filles occupées à la fabrication de la dentelle. L'aînée avait huit ans, la cadette deux ans, les deux autres six et quatre ans. Elles gagnaient chacune environ 10 centimes par semaine.

--Dans la même ville, certaines mères ont l'habitude d'administrer du laudanum à leurs petits enfants, pour les forcer à rester tranquilles pendant qu'elles travaillent; car si elles étaient obligées de s'en occuper, elles ne gagneraient plus de quoi vivre. On augmente la dose de jour en jour; aussi la plupart des enfants meurent-ils avant d'avoir atteint l'âge de deux ans. «Depuis l'âge de six ans, disait une jeune ouvrière, je travaille quatorze à quinze heures par jour. Je gagne 5 shellings par semaine. Si je ne faisais pas boire du *cordial* à mon enfant, il m'empêcherait de travailler et je mourrais de faim.»

--A Willenhall, un enfant dépose en ces termes: «Je suis bien traité, mon maître ne me bat pas beaucoup; il ne me frappe jamais qu'avec un bâton ou un fouet, ou le manche d'un marteau.» Un autre enfant se montre également satisfait, parce que son maître ne le bat jamais plus de cinq minutes à la fois.

Ces enfants, qu'on fait travailler dès l'âge de deux ans, ou auxquels on donne chaque jour une portion de laudanum pour les endormir, ne reçoivent aucune instruction, et ne deviennent jamais des hommes, alors même qu'ils ont la force

de supporter ce terrible régime. Leur ignorance égale leur faiblesse physique. Comment ne serait-il pas, en outre, cruels et débauchés? Dès leur bas-âge, ils n'ont sous les yeux que de mauvais exemples, et ils se trouvent très-bien traités lorsque leur maître ne les bat qu'avec un bâton.

Le rapport de la commission du travail des enfants dans les manufactures intéresse non-seulement l'Angleterre, mais les autres pays manufacturiers. Nous en recommandons la lecture à tous les hommes qui s'occupent encore de l'amélioration physique, intellectuelle et morale des classes ouvrières.

Geschichte Polens, von Dr RICHARD ROEPPELL ersler Theil, Hamburg.-- Histoire de la Pologne, par le Dr RICHARD ROEPPELL. 1ère partie (non traduite).

Le docteur Roepell fait partie d'une société de savants allemands, dont chaque membre s'est engagé à écrire l'histoire spéciale d'un état européen. Lorsqu'ils seront terminés, tous ces ouvrages particuliers doivent former une collection qui sera éditée sous les auspices de deux historiens célèbres, A. H. L. Heeren et F. A. Ukert. Le docteur Roepell, chargé d'écrire l'Histoire de la Pologne au Moyen Age, s'était d'abord rendu à Varsovie, pour y apprendre la langue polonaise et se mettre en état de consulter avec fruit les archives nationales. Il vient de publier à Hambourg la première partie de son travail.

Cette première partie s'ouvre par une description géographique de la Pologne, suivie d'un essai historique, malheureusement incomplet, sur la race slave.

Le docteur Roepell considère ensuite le duché de Posen comme la patrie primitive des Polonais; mais il ne remonte pas dans ses recherches au-delà de la moitié du sixième siècle. A la chute de Rome, les Polonais commencent à se faire connaître en Europe. En 540, leur chef, Lech, fonde Gnesen, la première capitale de leur empire A la dynastie de Lech, qui règne jusqu'en 850, succède celle de Piast Ce fut après l'accession de Mieczyslaus 1er, en 965, un des souverains de cette dynastie, que la Pologne prit rang parmi les états indépendants de l'Europe, en adoptant le christianisme L'auteur de *l'Historja naroda polskiego bandtkie* (l'Histoire de la nation polonaise), avait déclaré que Mieczyslaus était un vassal de l'empereur d'Allemagne, pour une partie de la Pologne, située entre l'Oder et la Warta. Le docteur Roepell réfute cette assertion et prouve par une série de faits historiques, que le vasselage des rois de Pologne était purement personnel et même nominal.

Outre ces considérations préliminaires, la première partie de l'ouvrage du docteur Roepell renferme l'histoire détaillée des règnes de Boleslaus le Grand, le véritable fondateur du royaume de Pologne, et de ses successeurs, jusqu'à l'assassinat de Przemyslaus, par le marquis de Brandebourg, en 1295.

Storia della Colonna Infâme di ALESSANDRO MANZANI. Milano, 1840; à Paris, chez Baudry. Un vol. in-12, avec les remarques de Pietro Verri sur la torture. 3 fr. 50 c. *La Colonne Infâme*, traduction française de M. DE LATOUR. *Processo originale degli untori della peste del 1630*. Milano. 1839. Un vol. in-8 (non traduit). Procès original des untori pendant la peste de 1630. *Della Storia Lombarda del secolo XVII, ragionamenti* di CESARE CANTI per commente ai promessi Sposi di ALESSANDRO MANZANI. Juin, 1832.

L'histoire tragique de la *Colonne Infâme* était toujours demeurée enfouie dans les archives manuscrites du dix-septième siècle, lorsqu'on imprima à Milan, en 1836, toutes les pièces originales du procès des untori. Alessando Manzani se rappela alors la promesse qu'il avait faite aux lecteurs de son beau roman des *Promessi Sposi*, à la fin du XXXVe chapitre; il se décida à écrire la *Storia della Colonna Infâme*. Publié à Milan en 1810 ce petit livre a été réimprimé récemment à Paris par le libraire Baudry, et M. de Latour en annonce une traduction enrichie de notices et d'appendices.

Rien de plus triste que cette histoire. Pendant la peste de 1630, dont les *Promessi Sposi* renferment une description si détaillée, les murs des maisons de Milan furent, à certaines époques, enduits, par des mains inconnues, d'une espèce d'onguent jaunâtre. Le peuple s'imagina que c'était cet onguent qui répandait la peste dans la ville. On arrêta divers individus désignés sous le nom d'untori, parce qu'on les accusa d'avoir fabriqué cet onguent (*untorio*) avec l'intention de faire périr tous les habitants de Milan. Interrogés par les magistrats, ils déclarèrent qu'ils étaient innocents. On les appliqua à la torture, et non-seulement ils s'avouèrent coupables, mais ils dénoncèrent de prétendus complices. Condamnés à mort, ils subirent un supplice effroyable, et on éleva sur l'emplacement de la maison de l'un d'eux, nommé Mora, une colonne dite *Infâme*, avec une inscription qui devait rappeler à la postérité le triste souvenir de ce procès. Ainsi, au dix-septième siècle, la justice milanaise élevait avec un stupide orgueil le monument de son déshonneur futur. En 1759, le président

Charles de Brosses partageait encore les absurdes préjugés du siècle précédent. «La colonne que l'on appelle *Infâme* est élevée, dit-il dans ses *Lettres sur l'Italie*, sur la place où était la maison d'un malheureux que l'on surprit s'efforçant, par les moyens de certaines drogues, de mettre la peste dans la ville.» Cette colonne subsista pendant cent quarante-huit ans; en 1778, elle s'écroula, et personne ne songea dès lors à la relever.

Ce nouvel ouvrage de l'auteur des *Fiancés* sera lu avec un intérêt d'autant plus vif, qu'il renferme d'utiles leçons Si Manzani n'eût pas tardé tant d'années à tenir sa promesse, peut-être, instruit par l'exemple des Milanais du dix-septième siècle, le peuple de Paris se fût montré moins déraisonnable et plus humain à l'époque fatale où, refusant de croire à l'existence d'un fléau dont il ne pouvait nier cependant les terribles effets, il se persuada que l'eau des fontaines était empoisonnée, et frappa, dans son aveugle fureur, de malheureux ouvriers aussi innocents que les *untori de la Colonne Infâme*.

The Court of England under the house of Nassau and Hanover.--La cour d'Angleterre sous les maisons de Nassau et de Hanovre; par M. JOHN HENEAGE JESSE. Esq., auteur des *Mémoires de la cour d'Angleterre sous le règne des Stuarts*. 3 vol. in-8 (non traduite).

La Cour d'Angleterre sous les maisons de Nassau et de Hanovre, publiée par M. Jesse, n'est autre chose qu'une série de notices biographiques sur les principaux hommes d'État qui se sont succédé en Angleterre durant la triste période qui commence à la révolution de 1688, et qui se termine à la mort de Georges II, en 1760. On peut louer l'impartialité de l'auteur, bien qu'il laisse trop deviner parfois ses opinions conservatrices, la clarté et l'élégance de son style et d'autres qualités secondaires: mais M. Jesse manque en général d'élévation et de profondeur. Il aime trop les anecdotes; il se contente de raconter les faits intéressants sans en rechercher les causes, sans en calculer les conséquences; il n'apprend pas à ses lecteurs quelle a été l'influence morale, sociale et politique qu'ont exercée, pendant leur vie, les principaux hommes d'État du dix-huitième siècle. Enfin, on ne comprend pas pourquoi il a omis de parler de l'évêque Burnet, du général Wolfe, de lord Clive, de l'amiral Byng, de lord Carteret, de Pulteney et surtout de lord Chatham, qui remporta cependant ses plus beaux triomphes avant la mort de Georges II.

Malgré ces critiques, peut-être sévères, le nouvel ouvrage de M. Jesse obtiendra, nous n'en doutons pas, le même succès que les *Mémoires de la Cour d'Angleterre sous le règne des Stuarts*, car il contient des biographies bien écrites et remplies de faits nouveaux, de Malborough, de Bolingbroke, de Walpole, de Harley, du duc de Sommerset, et des *beaux* célèbres de cette époque. Fielding et Wilson.

Die Verantwortlichkeit der Minister.--La Responsabilité ministérielle, par M. B. MOHL, in-8, 726 pages, non traduite.

M Mohl pose d'abord les principes généraux sur lesquels la responsabilité ministérielle est fondée, puis il se demande quels sont les individus qui doivent y être soumis, et dans quels cas il faut l'appliquer. Il examine alors, outre la procédure à suivre, la nature et les divers degrés des peines qu'entraîne nécessairement une condamnation. Enfin, il termine ce traité par une analyse historique de tous les principaux procès intentés jusqu'à ce jour à des ministres, en vertu de la loi constitutionnelle qui les rend responsables des actes de leur administration. La publication de cet ouvrage, estimable d'ailleurs, mérite d'être signalée comme un heureux symptôme du mouvement politique qui commence à se manifester sur plusieurs points de l'Allemagne.

The Addresses and Messages of the presidents of the United States.--Discours et Messages des présidents, des États-Unis. New-York, Walker. London, Wiley and Putnam (non traduits).

La collection des discours des présidents des États-Unis fournira d'importants matériaux aux écrivains et aux hommes d'État qui voudront étudier l'histoire de la grande république de l'Amérique du Nord, depuis la déclaration de l'indépendance jusqu'à l'époque actuelle. Elle commence par le premier discours, ou le discours d'inauguration de Washington, et se termine avec celui que le président Tyler prononça dans la session dite spéciale, lorsqu'il remplaça Harrisson, en vertu de la section VI de l'article 11 de la constitution, qui, en cas de mort du président, confère ses fonctions au vice-président. On y trouve aussi, outre une notice sur Harrisson, la déclaration d'indépendance et la constitution actuelle des États-Unis.

Storia della Pittura italiana. Pise. 1842.--Histoire de la Peinture en Italie (non traduite).

Cette nouvelle histoire illustrée de la peinture italienne doit se publier en cinquante-six livraisons. La première livraison renfermait les quatre dessins suivants: 1 Une miniature de Pise de 1242.--2 Un bas-relief de Nicolas Pisano.--3 Le Christ de Giunta Pisano.--4 La Vierge de Guido de Sienne, peinte en 1221, et la Vierge de Cimabue, peinte vers 1276.

Neuere Geschichte der poetischen national Literatur der Deutschen, von G.-G. GERVINUS ZWEI BANDE.. Leipsig. 1842.-Histoire moderne de la Littérature poétique de l'Allemagne, par G.-G. GERVINUS. 2 vol. (non traduite).

Ces deux volumes forment le complément de l'ouvrage en trois volumes que le professeur Gervinus avait déjà publié sur les progrès de la littérature allemande. Ils embrassaient la période de temps qui s'étend depuis Gottsched jusqu'à la chute de Napoléon. Les opinions littéraires du professeur Gervinus sont, il est vrai, entièrement opposées à celles des meilleurs écrivains actuels de l'Allemagne; mais alors même qu'on n'adopte pas ses conclusions, on est forcé de rendre justice à son talent et à son indépendance. Son livre a un grand mérite, il fait penser; il s'adresse par conséquent à un public d'élite. N'y cherchez pas des renseignements positifs sur la vie d'un écrivain, vous n'y trouverez que des théories plus ou moins ingénieuses, plus ou moins vraies sur ses ouvrages et sur les moeurs de son époque; c'est un recueil d'idées et non de faits. Le professeur Gervinus n'a pas cru devoir continuer son ouvrage jusqu'à nos jours, par des raisons peu flatteuses pour ses contemporains. «Notre littérature, dit-il en terminant, est devenue un marais stagnant tellement rempli de matières nuisibles, que nous devons appeler de tous nos voeux quelque tempête étrangère. Notre littérature a eu son temps, et si nous ne pouvons vivre en paix, nous devons appliquer désormais à la vie positive et à la politique l'activité dont nous sommes doués, et qui maintenant n'a plus d'objet. Quant à moi, je suis autant que je le puis cet avertissement de l'époque.»

The history of Woman in England.-L'Histoire de la Femme en Angleterre; par HANNAH LAWRENCE. Londres, 1843 (non traduite).

Le premier volume de cet ouvrage vient de paraître. Il commence avec les plus anciennes chroniques, et se termine à la fin du douzième siècle. Mistriss Lawrence n'a pas la prétention de soutenir que la femme est non-seulement égale, mais supérieure à l'homme; elle se contente d'écrire son histoire, et de montrer quelle influence elle a exercée sur les institutions, la religion, la littérature et le caractère de la nation anglaise. Dès qu'elle sera terminée, nous reparlerons plus longuement de cette nouvelle compilation de l'auteur *of the historical Memoirs of the Queens of England*.

The Xanthian marbles, discovered in Asia-Minor, their acquisition and transmission in England (ouvrage non traduit).--Les Marbres de Xanthe, découverts dans l'Asie-Mineure par CHARLES FELLOWS, leur acquisition et leur transport en Angleterre. 1842, 5 schel.

Au printemps de 1838, un voyageur anglais, nommé Charles Fellows, visitait l'Asie-Mineure; frappé de la beauté des ruines éparses le long des côtes de la Lycie, il s'enfonça dans les terres et y découvrit, sur les bords de la rivière Xanthe, des sculptures précieuses qu'il résolut de transporter en Angleterre. Dès cette époque, des négociations s'ouvrirent entre la Porte et le cabinet de Saint-James; elles durèrent plus de trois années. Ce ne fut qu'au mois d'octobre 1841 que le consul de Smyrne reçut le firman demandé. A cette nouvelle, l'amirauté fit partir un navire chargé de ramener en Angleterre les sculptures découvertes par M. Charles Fellows. L'ouvrage anglais que vient de publier le libraire Murray contient une relation détaillée de cette curieuse expédition. Les marbres de Xanthe, appelées aussi marbres de Fellows, sont aujourd'hui déposés au *British Museum*.

The rural and domestic Life of Germany with characteristic sketches of its cities and scenery, collected in a general tour, and during a residence in the country in the years 1840, 1841 and 1842. London, 1842 (ouvrage non traduit).--La vie rurale et privée de l'Allemagne, suivie d'esquisses caractéristiques de ses villes et de ses paysages, etc., par WILLIAM HOWITT; in-8.

Ainsi que son titre l'indique, ce nouveau livre de M. Howitt se divise en deux parties distinctes: la première est consacrée à la peinture de la vie rurale et privée des Allemands; dans la seconde, l'auteur a raconté ses impressions de voyage; il se promène de Heidelberg à Londres, en passant par Baden-Baden, Stuttgart, Tubingen, Ulm, Augsbourg. Munich, Salzbourg, Linz, Vienne, Prague, Dresde, Leipsig, Berlin, Weimar, Iena, Erfurth, Francfort et le Rhin. Ces deux parties ne se ressemblent d'ailleurs sous aucun rapport; l'une est remplie de détails intéressants, l'autre reste toujours bien au-dessous du *Hand-*

Book de M. Murray (*Manuel du voyageur.*) M. Howitt a décrit avec une vérité touchante les moeurs, les travaux et les plaisirs de la classe moyenne et de la classe pauvre pendant les diverses saisons de l'année: la moisson, la vendange, les fêtes de village, la chasse, les parties de traîneaux, les pèlerinages, les fêtes de Noël et du jour de l'an, le carnaval, etc., etc. On prend plaisir à contempler quelque temps ces esquisses légères faites d'après nature par un peintre souvent trop consciencieux, mais qui ne manque pas d'une certaine habileté. Si l'impression qu'on éprouve n'est jamais vive, en revanche, elle est toujours pure et douce; chez M. Howitt, le coeur l'emporte évidemment sur l'intelligence. Est-ce donc un défaut qu'il faille lui reprocher? Ne devons-nous pas, au contraire, nous estimer heureux de trouver un livre moral et simple, écrit sans prétention, et dont la lecture, instructive d'ailleurs, repose agréablement l'esprit?

The Negroland of the Arabs, or an Inquiry into the early history and geography of central Africa.-La Nigritie des Arabes, ou Recherches sur l'Histoire et la Géographie primitives de l'Afrique centrale; par WILLIAM DESBOROUGH COOLEY. 8 sch. 6 den., avec une carte.

M. Desborough Cooley est l'auteur d'une excellente histoire des découvertes maritimes et continentales, qui a été traduite en français par MM. Adolphe Joanne et Old Nick, et publiée à la librairie Paulin, en 5 volumes. (Prix et format de la collection Charpentier.)

The annual Biography, being lives of eminent or remarkable persons, who have died within the year 1842; by CHARLES DODD, esq., author of the Peerage, the Parliamentary companion, etc.--Chapman and Hall.--London.

L'Annuaire biographique, ou Vies des personnes éminentes ou remarquables qui sont mortes pendant l'année 1842; par Charles Dodd.

Cet annuaire, dont le premier volume vient d'être mis en vente, paraîtra régulièrement chaque année, au commencement de février.

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL DU COMPTOIR CENTRAL DE LA LIBRAIRIE.

Économie Politique, Commerciale et Industrielle (suite).

COLONIES FRANÇAISES (des), abolition immédiate de l'esclavage; par M. V. SCHOELCHER. 1 beau vol. in-8, 1842. (*Pagnerre, éd.*) 6 fr.

CRÉDIT DE LA BANQUE (le), contenant un exposé de la constitution des banques américaines, écossaises, anglaises, françaises, par M. COURCELLE-SENEUIL, in-8. (*Pagnerre, éd.*) 2 fr.

ESPRIT D'ASSOCIATION (de l'); par A. DE LA BODER, 5e édit. 1834. 1 vol. in-8. (*Gide, éd.*) 8 fr.

ESSAI COMPARATIF SUR LA FORMATION ET LA DISTRIBUTION DU REVENU DE LA FRANCE en 1815 et 1835; par M. JOSEPH DUTENS. Brochure in-8. (*Guillaumin, éd.*) 5 fr.

EXAMEN HISTORIQUE ET CRITIQUE DES DIVERSES THÉORIES PÉNITENTIAIRES; par L.-A. MARQUET-VASSELOT. 5 vol. in-8. (*Paulin, éd.*) 18 fr.

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE; par M. le vicomte ALBAN DE VILLNEUVE-BARGEMONT. 2 forts vol. in-8. (*Guillaumin, éd.*) 16 fr.

HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE EN EUROPE; par BLANQUI aîné. 2e éd, 2 vol. in-8. (*Guillaumin, éd.*) 15 fr.

HISTOIRE DES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LA FRANCE ET LE BRÉSIL. 1 vol. in-8 avec tableaux, plans et carte du Brésil. (*Guillaumin, éd.*) 7 fr. 50

HISTOIRE FINANCIÈRE ET STATISTIQUE GÉNÉRALE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE; par PABLO PEBRER; traduit de l'anglais par J.-M. JACOBI, avocat. 2e édit., 2 gros vol. in-8 de 500 pages. (*Bellizard et Dufour, éd.*) 8 fr.

HISTOIRE POLITIQUE ET ANECDOTIQUES DES PRISONS DE LA SEINE. 1 beau vol. in-8 (*Guillaumin, édit.*) 7 f. 50

INTÉRÊTS MATÉRIELS EN FRANCE: travaux publics, routes, canaux, chemins de fer; par MICHEL CHEVALIER. 1 vol. in-8, orné d'une carte des travaux publics de la France. (*Charles Gosselin, éd.*) 8 fr.

MISÈRE (de la) DES CLASSES LABORIEUSES EN ANGLETERRE ET EN FRANCE, par EUGÈNE BURET. 2 vol. in-8. (*Paulin*, éd.) 15 fr.

MISÈRE (de la); par M. D'ESTERNO. 1 vol. in-8. (*Guillaumin*, éditeur.) 4 fr. 50

PETIT VOLUME contenant quelques aperçus des hommes et de la société, par J.-B. SAV. 3e édition, entièrement refondue par l'auteur, et publiée sur un manuscrit qu'il a laissé; par HORACE SAV, son fils. 1 vol. in-32. (*Guillaumin*, éd.) 2 fr.

PLAN D'UNE RÉORGANISATION DISCIPLINAIRE DES CLASSES INDUSTRIELLES DE FRANCE; par M. FÉLIX DE LAFAREILLE. 1 vol. in-12. (*Guillaumin*, éd.) 2 fr. 50

SIR RICHARD ARKWRIGHT, ou Naissance de l'industrie cotonnière dans la Grande-Bretagne (1760 à 1792); par SAINT-GERMAIN LEDUC. 1 vol. in-18. (*Guillaumin*, éd.) 2 fr.

STATISTIQUE GÉNÉRALE RAISONNÉE ET COMPARÉE DE LA FRANCE; par J.-H. SCHNITZLER. 2 vol. in-8. (*Lebrun*, éditeur. 15 fr.)

SYSTÈME PÉNITENTIAIRE (du); par M. AYLIES 1 vol. in-8. (*Charles Gosselin*, éd.) 5 fr.

SYSTÈME PÉNITENTIAIRE AUX ÉTATS-UNIS; par MM. GUSTAVE DE BEAUMONT et ALEXIS DE TOCQUEVILLE. 2e édition, augmentée d'une Introduction et ornée de plans, vues, etc. 2 vol. in-8. (*Charles Gosselin*, éd.) 15 fr.

TABLEAU DE LA DETTE PUBLIQUE ET DES MISÈRES DU TRÉSOR 1 vol. in-8. (*Paulin*, éd.) 5 fr.

TABLEAU POLITIQUE ET STATISTIQUE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE DANS L'INDE; par le général comte de BIORNTERNA, traduit de l'allemand, avec des notes et un supplément historique, par M. PETIT DE BARONCOURT 1 gros vol. in-8, orné d'une carte. (*Amyot*, éd.) 8 fr.

UNION DOUANIÈRE DE LA FRANCE ET DE LA BELGIQUE, (de l'); par M. P.-A. DE LA NOURAIS. 1 vol in-8. (*Paulin*, éditeur.) 6 fr.

Agriculture et Jardinage.

ÉTAT DE LA PRODUCTION DES BESTIAUX EN ALLEMAGNE, EN BELGIQUE ET EN SUISSE (de l'); par M. MOLL, in-4 de 92 pages, avec un grand nombre de tableaux. (*Bixio*, éditeur.) 2 fr. 75

MAISON RUSTIQUE DU XIV SIÈCLE. 4 vol. in-4, équivalant 20 vol. in-8 ordinaires, avec plus de 2,060 gravures représentant tous les instruments, machines, appareils, races d'animaux, arbres, arbustes et plantes, bâtiments ruraux, etc., publiés sous la direction de MM. BAILLY, BIXIO et MALPEYRE. Ce livre, expression la plus complète de la science agricole pour l'époque actuelle, forme à lui seul la bibliothèque de l'homme des champs. 4 vol. (*Bixio*, éd.) 33 fr. 50

RÉPERTOIRE DES PLANTES UTILES ET DES PLANTES VÉNÉNEUSES DU GLOBE: par E.-A. DUCHESNE. 1 gros vol. in-8, imprimé à deux colonnes, sur papier colle, avec figures gravées sur bois. (*Bixio*, éd.) Prix: broché, 12 fr.; franco par la poste. 13 fr. 50

TRAITÉ DE LA CULTURE DU MURIER; par J. CHARREL, pépiniériste à Voreppe (Isère). 1 vol. in-8. (*Bixio*, éditeur.) 4 fr..

Sciences

BIBLIOTHÈQUE DES CONNAISSANCES UTILES. (*Paulin*, éd.)

DES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT, ou Cinq questions concernant la religion, la philosophie, la morale et la politique; par L.-A. SEGRETAIN. 2 vol. 7 f.,

DISCOURS SUR L'ÉTUDE DE LA PHILOSOPHIE NATURELLE; par sir JOHN F.-W. HERSCHEL, traduit de l'anglais 1 vol. 3 fr. 50.

EXAMEN DE LA PHRÉNOLOGIE; par M. FLOURENS. 1 volume. 2 fr.

GEORGES CUVIER.--ANALYSE RAISONNÉE DE SES TRAVAUX, précédée de son Éloge historique; par M. FLOURENS 1 vol. 3 fr. 50

HISTOIRE DE 1810; par A. VILLEROY, suivie de l'histoire littéraire de l'année,

par O. N. 1 vol. 3 fr. 50.

HISTOIRE DE 1811; par le même, suivie de l'histoire littéraire de l'année, par O. N. 1 vol. 3 fr. 50.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES de découvertes maritimes et continentales, *depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1811*; par W.-D. COOLEY, traduite de l'anglais par ADOLPHE JOANNE et OLD-NICK, complétée par les expéditions et voyages récents, jusqu'à la dernière expédition de M. DUMONT-D'URVILLE, par M. D'AVEZAC 3 vol in-18, format anglais. 10 fr. 50.

LE LIVRE DES PROVERBES FRANÇAIS; par LEROUX DE LINCY. 2 vol. 7 fr.

LES MUSÉES D'ITALIE, guide et mémento de l'artiste et du voyageur; par LOUIS VIARDOT. 1 vol. 3 fr. 50.

MANUEL DE POLITIQUE; par Y. GUICHARD 1 vol. in-18. 3 fr. 50.

MANUEL D'HISTOIRE ANCIENNE, depuis le commencement du monde jusqu'à Jésus-Christ; par le docteur OTT. 1 volume, 3 fr. 50.

MANUEL D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE; par CHARLES RENOUVIER. 1 vol. 3 fr. 50.

MANUEL D'HISTOIRE MODERNE, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours; par le docteur OTT. 1 vol. 3 fr. 50.

MOEURS, INSTINCT ET SINGULARITÉ DE LA VIE DES ANIMAUX MAMMIFÈRES; par P. LESSON, correspondant de l'Institut. 1 vol. 3 fr. 50.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DES OBSERVATIONS de FRÉDÉRIC CUVIER, sur l'intelligence des animaux. 1 vol. 3 fr.

ERREURS DES MÉDECINS, traduit de l'anglais du docteur DICKSON. 1 vol. in-8. (*Amyot*, éd.) 8 fr.

JARDIN DES PLANTES (le), description et moeurs des mammifères de la Ménagerie et du Muséum d'histoire naturelle; par M. BOITARD; précédée d'une notice historique, anecdotique et descriptive du jardin, par M. J. JANIN. Ouvrage illustré et accompagné de 110 sujets de mammifères, et de 110 culs-de-lampe gravés sur cuivre et imprimés dans le texte; de 50 grands sujets graves sur bois et imprimés à part à cause de leur dimension, et offrant les vues les plus remarquables du Jardin des Plantes, les constructions, les fabriques, les monuments, etc.; des portraits de Buffon et de G. Cuvier; enfin des planches peintes à l'aquarelle représentant des groupes d'oiseaux des deux hémisphères, dessinés par MM. WERNER, SUSÉMIHL, EDOUARD TRAVIES, KARL GIRARDET, J. DAVID, FRANÇAIS, HIMELY, MARVILLET, etc.; gravures sur bois et sur cuivre, par MM. ANDREW, BREST et LELOIR; planches sur acier, par MM. FOURNIER ET ANNEDOUCHE. 1 vol. grand in-8, magnifiquement imprimé. (*J.-J. Dubochet et Cie*, édit.) L'ouvrage complet. 15 fr.

UN MILLION DE FAITS, Aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres; par M. J. AICARO, l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie nouvelle*; DESPORTES; PAUL BERVAIS aide d'histoire naturelle au Museum; LÉON LALANNE, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur des ponts-et-chaussées, LUDOVIC LALANNE, élève de l'École de Chartres; AUGUSTIN LE PILEUR, docteur en médecine de la Faculté de Paris; CHARLES MARTINS, docteur ès-sciences, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; CHARLES YERGÉ, docteur en droit; YOUNG l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie nouvelle*.--Un fort volume in-12 de 1600 colonnes de texte, renfermant en outre 150 colonnes pour la table des matières, une table des figures, un index alphabétique;--imprime en caractère perle, orné de 500 gravures sur bois, et contenant la matière de 12 forts vol. in-8. (*Dubochet et Cie*, éd.) Prix, broche. 12 fr.

Arithmétique, algèbre, géométrie élémentaire, analytique et descriptive; calcul infinitésimal, calcul des probabilités, mécanique, astronomie, météorologie et physique du globe, physique générale, chimie, minéralogie et géologie, botanique, anatomie, et physiologie de l'homme, hygiène, néologie, arithmétique sociale et statistique, agriculture, technologie, commerce, art militaire, sciences philosophiques, littérature, beaux-arts paléographie et blason, numismatique, chronologie et histoire, philologie, géographie, biographie, mythologie, éducation, législation.

SALON 1843. Collection des principaux ouvrages exposés au Louvre et reproduits par les premiers artistes français; texte par WILHELM TÉNINT. Publié sous la direction de M. Challamel.

Quatre années de publication et de succès ont consacré ces albums où tous les tableaux remarquables de chaque exposition se trouvent reproduits par de magnifiques gravures ou lithographies, et dont le texte est une revue complète, animée, colorée faite à la fois au point de vue de l'artiste et de l'homme du monde. Ces albums sont donc une véritable histoire de l'art en France, histoire dessinée, histoire écrite. Tous les grands noms, toutes les belles oeuvres y figurent; les talents nouveaux n'ont qu'un désir, celui d'y être admis. C'est qu'en effet une exposition se termine et s'oublie; les tableaux se dispersent, l'Album reste.

Rien ne sera négligé pour que l'album de 1843 soit supérieur encore à ceux des années 1840, 1841 et 1842.

Cet Album est publié en 16 livraisons La livraison se compose de deux dessins et de 4 pages de texte in-4, imprimé avec luxe.--Prix de la livraison: 1 fr. 50 c, papier blanc: 2 fr., papier de Chine.--L'ouvrage complet: 24 fr., papier blanc; 32 fr. papier de Chine.

ANNÉE 1842, 32 dessins, texte par WILHELM TÉNINT. 24 fr. pap. bl.; 32 fr., pap. de Ch.--ANNÉE 1841, 52 dessins, texte par le même. 24 fr., pap. bl; 32 fr., pap. de Ch.--ANNÉE 1840 texte par Augustin Challamel, prêtée par le baron Taylor. 24 fr., pap. bl.; 32 fr., pap. de Ch--ANNÉE 1839, texte par LAURENT-JAN, 20 dessins. 20 fr., pap. bl.

Chez CHALLAMEL, éditeur, 1, rue de l'Abbaye, au premier. HAUTECOEUR-MARTINET, rue du Coq-Saint-Honoré. GUIAUT frères, marchands d'antiquités, 3, boul. des Italiens. Et chez tous les Libraires et marchands d'estampes de la France et de l'étranger.

J. HETZEL, Éditeur des SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE DES ANIMAUX, rue de Seine, 33.



VOYAGE

où

IL VOUS PLAIRA.

Avec Vignettes, Notes, Légendes, Commentaires. Incidents et Poésies,
par MM. TONY JOHANNOT, ALFRED DE MUSSET et P.-J. STAHL. 33
livraisons 30 c.--Prix de la souscription à l'ouvrage complet: 10 fr.--12
fr. pour les départements.



Modes.

Mars est le mois le plus incertain de toute l'année. Tantôt le soleil est chaud et importun, tantôt le vent est aigre et désagréable; il y a des femmes qui se sont étudiées à porter en même temps le manchon et la marquise avec autant d'habileté qu'elles portent au bal l'éventail et le bouquet.

Voici déjà quelques toilettes nouvelles; des robes d'étoffe, garnies sur le côté comme les robes du soir; des camails en étoffe garnis de falbalas à deux têtes, et des chapeaux avec des agréments légers et coquets comme un soleil de printemps. Alexandrine prépare de bien charmantes fantaisies pour la grande semaine, nous en causerons un peu à l'avance.

UN BAL.

Nous nous trouvons sur le perron d'un joli petit hôtel; à droite et à gauche des vestibules s'élève l'escalier en deux branches, réunies à la hauteur du premier étage par un second vestibule bordé d'une rampe en cuivre poli. Les marches sont couvertes d'un tapis tigré rouge et noir, retenu par une tringle en cuivre. Du

plafond tombe une masse de lumière, formée par trois énormes globes en cristal dépoli, renfermant chacun trois becs de lampe, et suspendus par une triple chaîne de cuivre forte et brillante.

Des fleurs bordent le mur jusqu'à la porte de l'antichambre, dont l'entrée est marquée par deux énormes orangers dans des caisses de laque. La lumière tombe sur les fleurs et les éclaire avec coquetterie.

Partout ce sont des fleurs odorantes, en pyramides supportant des bougies, en massifs dans des jardinières, en arbustes isolés dans de précieux vases de la Chine. Devant une cheminée est un vase gigantesque en porcelaine craquelée, à ailes de chimères, d'où s'élève un gardénia, fleur verdâtre au feuillage luisant et foncé.

Traversons une bibliothèque, en tournant le grand salon, pour visiter, avant l'arrivée de la foule, le petit boudoir où l'on jouera. Un écarté, un whist, une bouillotte, y sont disposés, l'écarté à une table renaissance, le whist à une table de jeu en palissandre sculpté, la bouillotte éclairée par des flambeaux à deux branches, sur une table couverte d'un tapis de velours.

Un canapé à estrade, en palissandre et satin cerise, s'élève dans une niche tendue et drapée en satin cerise doublé de blanc, sont garnis de hautes franges tordues en soie de deux couleurs.

Dans chaque panneau est suspendu, à des cordages à gros glands, un miroir de Venise dans son cadre doré.

Entrons maintenant au salon de réception, éclairé par un lustre d'or à figures pittoresques et gracieuses. Sur les tentures d'étoffe vert d'eau, se détachent des masses de fleurs et de lumière: les rideaux de quinze-seize rayé, relevés d'un côté, laissent voir le rideau de dessous en mousseline brodée d'or, et les petits rideaux de tulle, imitation de dentelle.

Près de la cheminée, en marbre blanc, où des fleurs remplacent le feu, voyons la maîtresse de la maison souriant gracieusement aux invités, jouant avec son énorme bouquet, si énorme qu'elle semble fatiguée de le porter. Sa toilette élégante affecte une somptuosité luxueuse. Madame de C est habillée d'une robe en taffetas d'Italie rose turc; son corsage, couvert d'une mantille très-tombante, en guipure; ses bras nus, couverts jusqu'aux poignets de gantelets de peau, sont entourés de trois ou quatre bracelets, seuls bijoux qu'elle porte; dans ses cheveux, une barbe de point d'Angleterre attachée près des oreilles avec de grosses émeraudes entourées de perles.

Vers onze heures, se presse et se coudoie une foule élégante, qui répand dans l'air un suave parfum. L'orchestre mélodieux fait entendre les délicieux motifs qui rappellent nos meilleurs opéras.

Madame de C. s'était approchée avec beaucoup de déférence d'un homme à la physionomie grave et fine, en lui disant: «Eh bien! M. le comte, comme vous voilà seul!--C'est que personne ne me cherche, répondit-il, on ne me reconnaît plus, et je ne reconnais moi-même plus personne au milieu de ces danseuses dont j'admire la plupart. Voulez-vous m'en nommer quelques-unes?

--Devant nous, en robe de crêpe blanc, avec un diadème de rubis et diamants, est la duchesse de P. Je ne sais pourquoi elle a réformé ses masses de boucles blondes; peut-être est-ce la cause que vous ne la reconnaissez pas. Rien ne transforme une personne comme un changement complet de coiffure. C'est presque un déguisement.

«La marquise de P. est toujours belle. C'est elle qui est coiffée en oeillets rouges et violettes de Parme.

«Voyez passer madame D. en robe blanche, avec des agrafes de feuillage. Elle a mis de la verdure à son corsage, à ses manches, dans ses cheveux, comme une autre eût mis ses bijoux.

--Ici, près de moi, dit l'interlocuteur, quelles sont ces deux jolies personnes qui causent ensemble?

--C'est madame de B. et madame O. Madame de B. a une robe en tulle blanc, garnie sur les côtés de camélias rouges; madame O. a la robe de satin bleu de ciel, garnie de dentelle et de diamants.

--Là, n'est-ce pas madame L. que je vois si simple, avec cette petite couronne de jeune fille? son mari a-t-il donc diminué le budget de la toilette?

--Cette simplicité n'est pas réelle au fond, et, pour nous autres femmes, madame L. a une toilette fort chère. Elle vient de Constantin, je la reconnais; les fleurs qui relèvent ses trois jupes, qui attachent ses manches et son corsage, et la guirlande dont elle est coiffée, coûtent bien cinquante écus. C'est fort cher, quand, comme madame L., on ne porte pas une toilette plus de deux fois.

«Maintenant si vous voulez que je vous conduise dans ce petit salon de jeux, vous pouvez dire bonsoir à madame de T., que vous voyez là, coiffée de gaze citron et argent, en robe de velours violet. Regardez la jolie jeune fille devant laquelle vous allez passer, comme elle est bien mise avec cette profusion de cheveux noirs, dans lesquels on a mêlé des fleurs naturelles comme au hasard.»

Le petit salon était moins encombré par les joueurs. Les danseuses y venaient par moments se reposer de la foule, c'était un charmant coup d'oeil que cette lanterne magique, où passaient de gracieuses têtes couronnées de fleurs, apparaissant comme pour se montrer dans ce lieu retiré, et dire: «Je vous apporte ma toilette à voir, et je retourne à ce bruit qui est mon plaisir.»

Les bouquets à la main finissent, à la fin d'une soirée, par semer leurs débris sur le parquet, et les femmes écrasent de leurs petits pieds chaussés de satin les roses et les violettes. Les fleurs naturelles sont portées avec élégance: il sort chaque jour plus de couronnes montées du passage de l'Opéra, où Lemoine s'est illustré, que de pots de jacinthes et de bruyères.

C'est une mode charmante; la nature s'harmonise dans toutes ses parties, et les leurs, vraies, sont douces au visage.

Mercuriales.

HALLE AUX CRAINS.

FARINES.--Les 100 kilogrammes.

1ere qualité.	32 à 34f.	Arrivages.....	4 432 q. 70 k.
2e id.....	30 à 31	30 Ventes.....	4,403 24
3e id.....	23 à 27	Restant à la halle.	26,130 01
4e id.....	17 à 22		

Cours moyen du jour, 31 f. 60c.--De la taxe, 31 f. 56 c.

GRAINS.--L'hectolitre.

Froment.....	18 f. 0 c..	à	20f. 65c.
Seigle.....	9		10 35
Orge.....	13		14 35
Avoine.....	10		11 35
Sarrasin	9 55		10 --

MARCHE DE POISSY.--9 Mars.

	Amené.	Vendu sur pied	Poids m.	Le kilogramme.			
Boeufs....	1,554	1,474	339 k.	1f. 2c.	1f. 20 c.	1f. 0c	
Vaches....	107	107	228	1 16	1		80
Veaux.....	641	641	92	1 76	1 60	1 41	
Moutons...	6,198	6,198	23	1 48	1 50	1 12	

MARCHE DE SCEAUX.--13 Mars.

Boeufs....	1,422	1,561	540	1 22	1 12	1 04	
Vaches....	160	130	225	1 12		90	72
Veaux.....	392	384	65	1 72	1 54	1 54	
Moutons...	7,663	6,809	22	1 42	1 26	1 04	

MARCHÉ AUX CHEVAUX.--8 Mars.

Il a été amené 538 chevaux, dont:

De selle et de cabriolet...	112	Vendu 131, savoir:	
De trait.....	257	De 140 à 700 fr.....	24
Hors d'âge.....	147	De 260 à 1,010.....	49
Non classés.....	22	De 40 à 510.....	36
		Vendu aux enchères:	
		De 50 à 310 fr.....	22

MARCHÉ AUX FOURRAGES.--3 Mars.

		Enfer.	Saint-Martin.	Saint-Antoine.
Foin, 1ere qualité		79 à 80 f.		76 à 78 f.
Paille de blé, id.		52 à 53	53 à 54.	52 à 54

VACHES GRASSES.--La Chapelle-Saint-Denis.--11 Mars.

Amené 112 vaches.....	Vendu 108 de 1 f. 08c. à 88c. le kilogramme.
Amené 18 taureaux.....	Vendu 18 de 1 80 id.

VACHES LAITIÈRES.

	Amené.	Vendu.
La Maison-Blanche.....	11 mars. 48	23 210 à 450 f.
La Chapelle-Saint-Denis..	14 mars. 90	39 240 à 259

MARCHÉ AUX SUIFS.

Environ 1 fr. de baisse.

Suif de place, les 50 kilos.....	56 f.	à 57 f.
Suif en branches, id.....	44	à 45
Suif de Russie, sans acheteurs,	57 50	à 58
Peu d'affaires; de la tendance encore à la baisse.		

BULLETIN COMMERCIAL.--MARCHÉS ÉTRANGERS.

BRUXELLES.--10 Mars 1843.

Froment nouveau, l'hectolitre.....	19 f. 30 c.
-- étranger id.....	17 50
Seigle nouveau, id.....	13 77
Orge nouvelle, id.....	11 24
Avoine, id.....	8 05
Graine de colza, id.....	23 12
-- de lin, id.....	17 68
-- -- de Riga la tonne.	52 65
Semences de trèfle, le kilog.....	95
Beurre de la Campine, id.....	1 70

PRIX MOYEN DU FROMENT ET DU SEIGLE.

Du Lundi 27 Février au Samedi 4 Mars 1843.

Marchés régulateurs.	Froment.	Hectol.	Seigle.	Hectol.
Avlon.....	21 f. 26 c..		17 f. 25 c.	
Anvers.....	20 49		17 15	
Bruges.....	18 53		13 27	
Bruxelles.....	19 84		14 20	
Gand.....	18 71		12 69	
Hasselt.....	20 10		11 60	
Liège.....	19 06		14 58	
Louvain.....	20 15		14 52	
Namur.....	20 09		15 57	
Mons.....	19 33		12 52	
Prix moyen pour tout le royaume...	19 62		14 18	

Le froment reste soumis au droit d'entrée de 37 f. 50 c, et le seigle à celui de 21 f. 50 c. les 1,000 kilogrammes.

Le droit de sortie sur l'une et l'autre céréale reste fixé à 25 c. les 1,000 kilogrammes.

HASSELT.--7 Mars.

Froment, l'hectolitre	20 f.	Avoine, l'hectol.	7 f. 60
Seigle id.	14 10	Beurre, le kil.	1 80
Orge, id.	10 60	Genièvre, l'hectol.	66
Sarrasin id.	12 50		

LOUVAIN.--10 Mars.					
Froment, 1ere quai., l'hect.	20	85	Sarrasin, l'hectoll.	12	08
2e qual.. id.	18	93	Graine de colza, id.	25	48
Seigle, 1ere qual. id.	13	09	-- de trèfle, le kil.		85
-- 2e quai., id.	14	51	Genièvre, l'hectol.		35
Avoine pour fourrage, id.	7		Beurre, 1ere qual.		
			le kilog.	1	80
Orge d'hiver, id.	12	08			
GAND.--10 Mars.					
Froment blanc, l'hectol.	18	54	Escourgeon, l'hectol.	11	15
-- roux, id...	18	03	Pommes de terre, les 100 k.	6	
Méteil, id...	15	42	Tonneaux de lin. id.	15	
Sarrasin, id.	12	50	-- de navette, id.	1	11
ANVERS.--10 Mars.					
Graine de trèfle rouge, le k.	88		Seigle de France, l'hecto.	15	08
-- -- blanc, id.	80		Orge du pays, id.	11	65
-- de chanv. de Riga id.	30		Avoine à brasser, id.	8	5
Froment étranger, roux et blanc l'hectol.	18	67	Fèves à chevaux.	10	58
Seigle indigène, id.	13	65	Houblon d'Angleterre, les 100 kil.		70
TERMONDE.--6 Mars.					
Froment nouveau, l'hectol.	10	50	Huile de colza, jaune.	10	71
Seigle, id	13	50	-- de lin, id.	14	65
Escourgeon id	10	50			
AMSTERDAM.--8 Mars.					
Huile de colza, la tonne.....		68	25		
-- de lin, id.....		66	40		
-- de chanvre, id.....		67	75		

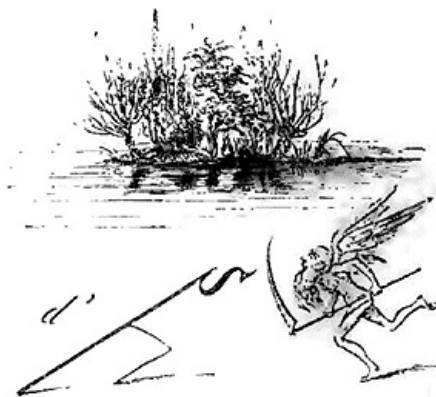
Correspondance

Nous sommes obligés, faute d'espace, d'ajourner à la prochaine livraison nos réponses aux lettres qui nous sont parvenues depuis huit jours. Nous avons répondu directement à celles qui ne pouvaient souffrir aucun retard.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

DEUXIÈME LIVRAISON.

La colère (la colle R) est un grand vilain défaut.



ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie*.

A Londres, chez J. Thomas, 1, Finch Lane, Cornhill.

JACQUES DUBOCHET

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project

Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not

limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary

Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.